

**COMMISSION FÉDÉRALE D'EXAMEN (COFEX) ET
COMITÉ PROVINCIAL D'EXAMEN (COMEX)**

SÉANCE D=INFORMATION SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Pierre Mercier

M. Benoit Taillon

PROJET URANIFÈRE MATOUSH

SÉANCE D=INFORMATION

tenue à Chibougamau (Québec)

Le 26 mai 2010

RD-5401-F

RIOPEL, GAGNON, LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques
bureau 1020
Montréal (Québec)
H2Y 1M6

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
REMARQUES D=OUVERTURE.....	3
PRÉSENTATION PAR RESSOURCES STRATECO	
M. GUY HÉBERT.....	14
M. PIERRE H. TERREAUULT.....	31
Mme CAROLINE HARDY.....	40
M. JEAN-PIERRE LACHANCE.....	59
M. GUY HÉBERT.....	66
PRÉSENTATION PAR LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE	
M. JEAN LECLAIR :.....	70
PRÉSENTATION PAR SANTÉ CANADA	
Mme KARINE MENEZES	86
M. PIERRE MERCIER	92
M. BENOIT TAILLON.....	93
PÉRIODE DE QUESTIONS.....	94
PRÉSENTATION PAR LE Dr JEAN-CLAUDE DESSEAUULT....	153
PÉRIODE DE QUESTIONS.....	173
REMARQUES DE CLÔTURE.....	212

1 L'AN DEUX MILLE DIX (2010), ce vingt-sixième (26e)

2 jour du mois de mai :

3 REMARQUES D=OUVERTURE

4 M. PIERRE MERCIER

5 ... rencontre d=aujourd=hui des règles de
6 procédures sans jouer à l=aspect juridique mais
7 nous voulons tout de même par cette mesure
8 permettre à chacune et chacun d=entre vous d=avoir
9 l=occasion d=exprimer ou de soumettre des questions
10 à nos spécialistes en encore à l=équipe de Strateco
11 pour compléter votre bagage d=informations.

12 Alors, s=il y a des interventions qui
13 pourraient un moment donné durer plus de quinze
14 minutes (15 min), je serai obligé avec mon collègue
15 de vous interrompre pour dire : bien, votre temps
16 est écoulé

17 Alors, ce que nous souhaitons, exprimez votre
18 interrogation avec une question bien précise et je
19 suis convaincu qu=avec ça, on va pouvoir satisfaire
20 l=ensemble des participantes et des participants.

21 J=aimerais dans un premier temps également, je
22 vous l=ai mentionné, les membres du COMEX. À mon
23 extrême droite sur la première rangée, monsieur
24 Brian Craik qui représente l=Administration
25 régionale crie sur le COMEX. Soulignons en passant

JL/dp/jl

1 que monsieur Craik a vécu à Waskaganish pendant
2 quelques années.

3 Nous avons également quelqu'un qui est connu
4 dans le territoire, sur le territoire cri, je pense
5 que plusieurs d'entre vous le connaissez, monsieur
6 Philip Awashish, originaire de Mistissini, qui a
7 participé à la discussion de la Convention de la
8 Baie-James et du Nord du Québec, alors monsieur
9 Awashish a été signataire de la Convention de la
10 Baie-James. Vous allez dire, * il est bien vieux +,
11 bien non, c'est qu'il a commencé très jeune.

12 Robert Lemieux qui est également membre du
13 COMEX, qui est, je dirais, un nouveau venu
14 puisqu'il est avec nous depuis à peu près un an, il
15 était antérieurement président de Recyc-Québec et
16 il a oeuvré également dans plusieurs ministères à
17 titre de sous-ministre dans certains ministères
18 dont celui de l'Environnement.

19 Je laisserai le soin à mon homologue de
20 présenter madame Lajoie qui par son facies
21 justement émet cette joie et ce sourire.

22 Alors, j'aimerais vous présenter Daniel
23 Berrouard qui est notre vieux, notre vieux membre,
24 évidemment, au sein du COMEX parce que Daniel a
25 également séjourné à la Baie-James il y a des temps

1 immémoriaux, c'était au siècle dernier, il est
2 maintenant responsable des projets nordiques, c'est
3 bien ça? Il a tellement de titres que je résume ça
4 en ça, moi. Il est connu comme Barabbas dans la
5 Passion, tu sais, je veux dire, mais tout de même,
6 il apporte chez nous un * know-how +, un savoir,
7 son expérience et ses connaissances du dossier,
8 alors c'est un apport appréciable pour nous et
9 surtout c'est un dépanneur pour le président, quand
10 je ne sais pas quoi répondre, je lui passe la
11 parole.

12 Alors, vous avez là notre équipe et nous avons
13 avec nous une recrue qui a coordonné l'action dans
14 les ministères du gouvernement du Québec et les
15 partenaires, madame Lucie Vallée qui est quelque
16 part, madame Vallée. Elle a coordonné donc tout le
17 cheminement des recherches et des opinions que nous
18 avons cueillies dans les différents ministères.

19 Je laisse donc le soin à Benoit de vous
20 présenter son équipe mais j'aimerais souligner
21 également la présence de l'équipe de Strateco avec
22 son président, monsieur Guy Hébert et toute une
23 série de spécialistes et de collaborateurs, ils
24 seront à votre disposition pour répondre à des
25 questions.

1 Je suis un peu comme le curé le dimanche, je
2 fais mon prône, vous savez, c=est un mot qui
3 n=existe plus mais moi, je l=ai encore dans
4 l=esprit. Alors, il est important, comme je vous
5 l=ai mentionné, de participer à ces délibérations
6 et votre présence témoigne justement de l=intérêt
7 que présente ce projet pour vous, population de
8 Chibougamau.

9 Je voudrais souligner également la
10 collaboration et la présence de nos deux
11 secrétaires exécutifs du COMEX et COFEX, monsieur
12 Benoit Théberge du COFEX-Sud, un travailleur
13 acharné qui voit à la bonne marche, au cheminement
14 des actions du COFEX-Sud et du côté du COMEX,
15 monsieur Michael O=Neil, Michael à la chevelure
16 nombreuse, Michael, évidemment, est secrétaire
17 exécutif du COMEX, je les remercie parce que tant
18 Mistissini hier qu=ici aujourd=hui, ils ont
19 travaillé à la préparation de ces rencontres.

20 Je vous ai mentionné un maximum de quinze
21 minutes (15 min) chaque personne, je me permets, je
22 sais que ce n=est pas nécessaire mais ça fait
23 partie des instructions que j=ai reçues, de vous
24 souligner qu=on souhaite que tout se passe en
25 respectant les uns les autres, que vous soyez pour

JL/dp/jl

1 ou contre ce projet, il faut respecter l=opinion de
2 chacun et ici, nous sommes tous ici pour nous
3 renseigner, alors il n=est pas question de
4 commencer à descendre telle chose, telle chose, si
5 vous êtes contre, c=est votre privilège, on
6 respecte votre opinion, si vous êtes pour, c=est
7 votre privilège également et on va respecter votre
8 opinion. Sur ce, je vous souhaite un bel après-midi
9 surtout enrichissant pour l=esprit. J=invite
10 maintenant mon collègue, Benoit, à vous dire
11 quelques mots.

12 M. BENOIT TAILLON :

13 Alors, je m=empresse d=abord de vous présenter mes
14 collègues. Donc, je dois d=abord présenter Philip
15 Awashish qui est donc un membre à double... double
16 chapeau, il est également membre du COFEX, donc
17 Philip nommé par l=Administration régionale crie.

18 Madame Ginette Lajoie également nommée par
19 l=Administration régionale crie.

20 Monsieur Claude Delisle nommé par le
21 gouvernement du Canada et Anne-Marie Gaudet nommée
22 par le gouvernement du Canada.

23 J=aimerais revenir un peu sur notre rôle.
24 Donc, je suis président de ce Comité, qu=on appelle
25 le Comité fédéral d=examen. Qu=est-ce qu=on fait et

1 qui sommes-nous? Le Comité fédéral d'examen est un
2 organisme créé par le chapitre 22 de la Convention
3 de la Baie-James et du Nord québécois, notre rôle
4 est donc d'examiner, notre titre le dit, on examine
5 les projets sous l'angle de la minimisation des
6 effets environnementaux et sociaux, donc les
7 projets comme celui-là et notre paire de lunettes,
8 si vous me passez l'expression, ce sont les
9 principes directeurs de la Convention de la Baie-
10 James, donc notre premier... notre attachement ou
11 notre document de référence c'est la Convention de
12 la Baie-James et les principes qui y sont exprimés
13 au niveau de la Convention.

14 Je dois vous dire donc... (problème
15 technique). Alors, voilà, est-ce que vous
16 m'entendez?

17 Donc, le Comité fédéral d'examen fait... a
18 donc comme rôle d'examiner les projets qui sont de
19 sa compétence ou de la compétence fédérale lancés
20 dans le territoire de la Convention de la Baie-
21 James et du Nord québécois, c'est le cas ici avec
22 le projet Matoush. Dans son travail, il est appuyé
23 par des ministères experts, des ministères du
24 gouvernement du Canada, des agences du gouvernement
25 du Canada et je m'empresse de présenter madame

1 Karine Menezes qui est de Santé Canada; monsieur
2 Jean LeClair de la Commission canadienne de sûreté
3 nucléaire, plusieurs d=entre vous, je pense, l=avez
4 déjà rencontré, la Commission canadienne de sûreté
5 nucléaire joue un rôle clé dans ce projet; madame
6 Marie-Pierre Grondin également de la Commission
7 canadienne de sûreté nucléaire.

8 Ce projet est également assujetti à une loi
9 fédérale qu=on appelle la *Loi canadienne sur*
10 *l=évaluation environnementale*, alors encore une
11 fois, je me permets d=utiliser le mot * examen +,
12 la *Loi canadienne sur l=évaluation environnementale*
13 fait que ce projet est examiné aussi sous l=angle
14 de cette Loi et là, il y a des ministères, des
15 autorités gouvernementales qui ont un rôle
16 important à jouer et notamment la Commission
17 canadienne de sûreté nucléaire, qui vous en dira un
18 mot un peu plus précis.

19 Donc, ce que j=ai voulu vous dire, c=est
20 qu=aujourd=hui, on est à l=intérieur... on a une
21 séance d=information mais tout ça fait partie d=un
22 processus relativement complexe, il y a une
23 composante donc du Québec puis il y a une
24 composante fédérale puis à l=intérieur de la
25 composante fédérale, il y a deux sous-éléments,

1 alors j=espère que c=est suffisant comme éléments
2 d=information, je ne voudrais pas rentrer plus dans
3 les détails.

4 Maintenant, je vous ai dit que nous
5 examinions, alors où en sommes-nous dans notre
6 examen? Alors, je dois vous dire que donc la
7 société promotrice de ce projet, la société
8 Strateco a déjà déposé une étude d=impact et nous
9 avons entrepris l=examen de ce document et au terme
10 de notre examen, nous avons formulé avec l=aide des
11 ministères et agences du gouvernement du Canada,
12 nous avons formulé des demandes à l=intention de la
13 société des Ressources Strateco pour obtenir un
14 complément d=information.

15 Alors, cette information, malheureusement,
16 n=est pas encore sur notre site Web, je vais vous
17 glisser un mot du site Web dans une minute
18 cependant les personnes qui désireraient avoir
19 copie en français de ce document peuvent s=adresser
20 à Benoit Théberge qui est à ma droite donc au fond,
21 il pourra prendre en notes vos coordonnées et vous
22 faire parvenir une version électronique ou une
23 version papier de ce document.

24 Il existe un site Web, je viens de le
25 mentionner, c=est le site, notre site Web est

1 rattaché à celui de l'Agence canadienne sur
2 l'évaluation environnementale, je ne rentrerai pas
3 trop dans les détails là-dessus mais si vous tapez
4 simplement sur un moteur de recherches * Agence
5 canadienne d'évaluation environnementale +, la page
6 principale de cette organisation vous apparaîtra,
7 regardez du côté gauche de l'écran, vous allez voir
8 Convention de la Baie-James, cliquez sur cet icône
9 et vous verrez la documentation rattachée au projet
10 Matoush, les documents déposés par la société elle-
11 même de même que des documents du COFEX.

12 Je termine ici en vous présentant l'agenda de
13 l'après-midi. Donc, nous aurons une présentation de
14 Ressources Strateco suivie d'une présentation de la
15 Commission canadienne de sûreté nucléaire et de
16 Santé Canada. Nous ferons une brève pause pour
17 reprendre immédiatement la deuxième partie de cette
18 séance, c'est-à-dire la partie où vous parlez.

19 Je fais mienne les recommandations du
20 président, je veux simplement vous dire que si
21 après quinze minutes (15 min), vous avez d'autres
22 questions à poser, vous pourrez revenir poser
23 d'autres questions, évidemment, nous allons
24 chercher à faire en sorte que le plus grand nombre
25 de personnes puissent participer, donc si vous

1 voulez poser plusieurs questions, ayez la
2 courtoisie de laisser d=autres personnes venir
3 après vous poser des questions.

4 Nous avons commencé la séance hier à
5 Mistissini à quatorze heures (14 h), elle s=est
6 terminée à vingt et une heures (21 h), en d=autres
7 mots nous débutons cette séance, si c=est terminé à
8 dix-neuf heures (19 h), ce sera terminé à dix-neuf
9 heures (19 h), si c=est terminé à dix-huit heures
10 (18 h), ça sera terminé à dix-huit heures (18 h).

11 Voilà! C=est tout pour moi.

12 M. PIERRE MERCIER :

13 Alors merci, Benoit. Avant d=inviter monsieur Guy
14 Hébert à nous présenter son équipe d=une part et
15 procéder à la présentation du projet Strateco, avec
16 la permission de mon homologue fédéral, je vais
17 prendre... je vais demander à monsieur Berrouard,
18 le vieux, de nous donner brièvement le *modus*
19 *operandi*, le processus du COMEX en ce qui a trait
20 lorsqu'un projet est soumis au COMEV.

21 M. DANIEL BERROUARD :

22 En fait, en deux minutes, c=est relativement
23 simple. Le processus du COMEX, c=est sensiblement
24 le même que celui du Comité d=examen, en fait, on a
25 reçu une étude d=impact pour laquelle on doit faire

1 une recommandation à l=administrateur provincial du
2 côté, évidemment, du Comité d=examen, d=accepter,
3 de refuser le projet ou de l=accepter avec
4 certaines conditions, donc c=est dans ce processus-
5 là qu=on s=inscrit actuellement. Ce processus-là,
6 il s=inscrit du côté du Québec dans le cadre
7 d=application de la *Loi sur la qualité de*
8 *l=environnement*, en fait, il y a une disposition,
9 il y a un chapitre particulier de la *Loi sur la*
10 *qualité de l=environnement*, chapitre 2 de la *Loi*
11 *sur la qualité de l=environnement* qui est
12 spécifique aux territoires conventionnés et en
13 fait, qui reprend pour l=essentiel le chapitre 22
14 de la Convention de la Baie-James et du Nord
15 québécois. Alors, c=est dans ce contexte-là que le
16 Comité d=examen intervient dans le cadre de ce
17 projet-là. Alors, voilà, je pense que ça fait le
18 tour pour l=essentiel.

19 M. PIERRE MERCIER :

20 Merci, Daniel. Tu es mieux que ton président, tu as
21 respecté le temps qui t=était alloué.

22 Alors, mes amis, maintenant j=ai le plaisir
23 d=inviter monsieur Guy Hébert, président de
24 Strateco Ressources incorporée à présenter l=équipe
25 qui l=entoure et procéder à la présentation du

1 projet. Merci.

2 -----

3 PRÉSENTATION PAR RESSOURCES STRATECO

4 M. GUY HÉBERT :

5 Merci. Bonjour. Madame la Mairesse, Madame Cyr,
6 Monsieur Steve Gamache, maire de Chapais, monsieur
7 Pierre Mercier, président du COMEX, Comité d'examen
8 provincial, Monsieur Bernard (sic) Taillon,
9 président et aussi distingués membres de leur
10 équipe. Bienvenue à cette séance d'information
11 publique sur le projet uranifère Matoush. Je
12 m'appelle Guy Hébert, je suis le président et chef
13 de la direction de Ressources Strateco,
14 propriétaire du projet Matoush. Je suis géologue de
15 formation, j'ai eu le privilège durant mes trente-
16 sept (37) années de carrière de mettre en
17 production trois mines dont deux au Québec et une
18 au Costa Rica

19 J'aimerais vous présenter mes collègues qui
20 participeront à la présentation aujourd'hui.
21 Complètement au bout de la table, monsieur Jean-
22 Pierre Lachance, vice-président exécutif et de
23 l'exploration. Jean-Pierre est géologue, il possède
24 plus de trente (30) ans d'expérience dans
25 l'industrie, nous travaillons ensemble depuis plus

JL/dp/jl

1 de quinze (15) ans maintenant.

2 Depuis le début du projet en deux mille six
3 (2006), monsieur Lachance est en charge entre
4 autres des relations avec les communautés. Il
5 traitera de cette partie de l'étude aujourd'hui.
6 Jean-Pierre vous présentera aussi son équipe avec
7 qui il travaille ici autant à Mistissini qu'à
8 Chibougamau.

9 Pour la direction de Strateco, les relations
10 de les communautés ont été, sont et seront toujours
11 un élément extrêmement important dans la
12 préparation et à la réalisation des projets. C'est
13 pour ça que nous avons commencé dès deux mille six
14 (2006) à travailler avec les communautés.

15 À ma gauche Monsieur Pierre Terreault, vice-
16 président opérations et ingénierie. Pierre est
17 ingénieur minier et a une maîtrise en gestion de
18 projet. Il cumule aussi plus de trente (30) ans
19 d'expérience dans l'industrie minière. Monsieur
20 Terreault est responsable de la préparation de
21 l'étude d'impact environnemental et de la
22 documentation technique concernant la licence à
23 obtenir de la Commission canadienne de sûreté
24 nucléaire, ce sont deux choses différentes, on va
25 vous expliquer au cours de la présentation.

JL/dp/jl

1 Aujourd'hui, il vous présentera les installations
2 de surface et souterraines ainsi que les
3 caractéristiques de l'étude d'impact et les
4 critères extrêmement conservateurs utilisés dans le
5 cadre de l'étude.

6 Au centre, madame Caroline Hardy, ingénieure
7 géologue. Caroline est directrice du département de
8 l'environnement et à ce titre coordonnatrice de
9 l'étude d'impact environnemental. Elle cumule douze
10 (12) ans d'expérience dans l'industrie dont sept
11 (7) ans dans le domaine de l'environnement. Madame
12 Hardy vous présentera les conclusions de l'étude
13 d'impact environnemental. Comme vous pourrez le
14 constater, ces impacts sont négligeables.

15 J'aimerais aussi vous présenter d'autres
16 membres, une autre membre de notre équipe, Maude
17 Hébert, Maude. Elle est analyste aux affaires
18 publiques. Elle a préparé la brochure * Uranium,
19 les faits + en deux mille sept (2007) et la version
20 que vous avez en arrière, deux mille dix (2010),
21 suite aux consultations publiques qui ont eu lieu
22 en deux mille huit (2008) autant ici qu'à
23 Mistissini, on a eu des commentaires et la brochure
24 a été améliorée suite à ces commentaires-là. Elle
25 est aussi en charge depuis décembre du site Web de

1 la compagnie et c'est elle qui a préparé les
2 annonces que vous avez vues dans la Sentinelle ou
3 The Mission au niveau des radons, les
4 différentes... il y a eu six parutions, différents
5 sujets. S'il y a des questions, vous pourrez les
6 adresser aussi au niveau des communications avec
7 Maude.

8 J'aimerais aussi vous... aujourd'hui, nous
9 sommes assistés d'experts qui ont travaillé sur
10 l'étude d'impact, monsieur Ernest Becker qui est le
11 spécialiste en radiométrie et en... des différents
12 programmes avec Golder ainsi que Chantal Rossignol
13 de Golder et monsieur Grant Feasby du Groupe SENES
14 qui a aussi participé à l'étude environnementale.

15 J'ai eu le privilège d'amener au stade de la
16 production deux projets au Québec, une mine d'or,
17 la mine Yvan-Vézinis et une mine de métaux de base,
18 la mine Bouchard-Hébert au début des années quatre-
19 vingt-dix (90). Je peux vous affirmer que jamais
20 les études d'impact environnemental pour la mise
21 production de ces projets n'ont approché la qualité
22 de l'étude que nous vous présentons aujourd'hui et
23 je vous rappelle que nous parlons d'un projet à
24 l'étape de l'exploration.

25 Au cours de la session aujourd'hui qui devrait

1 durer environ une heure, nous allons vous
2 présenter les résultats de l'étude d'impact sur
3 l'environnement qui concerne la phase d'exploration
4 avancée du projet Matoush. Cette étude a permis
5 d'identifier et d'évaluer les impacts potentiels
6 des travaux reliés au projet Matoush sur
7 l'environnement et sur le milieu social. Elle
8 répond à une directive conjointe du ministère du
9 Développement durable, de l'Environnement et des
10 Parcs, de l'Agence canadienne d'évaluation
11 environnementale et de la Commission canadienne de
12 sûreté nucléaire. Elle nous permet de vous donner
13 plus d'informations sur le projet Matoush et de
14 répondre aux questions que certaines personnes de
15 la communauté nous avaient posées lors des pré-
16 consultations de décembre deux mille huit (2008).

17 La présentation de Strateco aujourd'hui est
18 divisée en deux segments. Segment 1, présentation
19 vidéo sur le projet Matoush pour la période
20 d'exploration souterraine et la période de
21 production. Le segment 2, la présentation de
22 l'étude d'impact environnemental.

23 Nous débutons donc avec la présentation vidéo.
24 Depuis le dépôt en novembre en deux mille neuf
25 (2009) de l'étude d'impact environnemental, nous

1 avons reçu une liste extensive de questions.
2 Plusieurs de ces questions portent sur des sujets
3 non couverts dans le cadre de l'étude d'impact
4 environnemental parce que visant la phase
5 subséquente soit la production.

6 Le vidéo est divisé en deux parties. La partie
7 1 présente le programme d'exploration souterraine
8 et la partie 2 présente la phase production. Je
9 vous demande de garder en mémoire que la partie 2
10 du vidéo est générique.

11 Les études environnementales reliées à cette
12 deuxième phase ne sont pas débutées et seront
13 basées en partie sur les résultats obtenus dans le
14 cadre de la phase que nous nous proposons de
15 débiter à la fin de l'automne deux mille dix
16 (2010). Nous allons procéder au vidéo, s'il vous
17 plaît. Le vidéo dure environ neuf minutes (9 min)
18 et aujourd'hui, on a la version française, la
19 version française et anglaise seront disponibles
20 sur le site Web de Strateco demain.

21 VISIONNEMENT DU VIDÉO

22 [Voix venant du vidéo] Strateco est fier de vous
23 présenter le projet d'exploration uranifère
24 Matoush. Ce projet est aujourd'hui considéré comme
25 l'un des projets ayant la plus forte teneur

JL/dp/jl

1 uranifère au monde.

2 Rappelons qu'en plus de satisfaire à la
3 demande énergétique mondiale sans cesse
4 grandissante, l'industrie uranifère est essentielle
5 à d'autres secteurs d'activités comme
6 l'agriculture, l'alimentation et la médecine. Situé
7 dans la région des monts Otish au nord-est de lac
8 Mistassini à environ deux cent soixante-quinze
9 kilomètres (275 km) de Chibougamau.

10 Afin de protéger l'environnement et la santé
11 humaine, les responsables du projet appliqueront
12 avec rigueur l'ensemble des lois et règlements des
13 différents paliers de gouvernements. Soulignons que
14 la réglementation concernant l'exploration et
15 l'exploitation de mines d'uranium est l'une des
16 plus sévères qui soit.

17 Les vents dominants observés sur la propriété
18 Matous soufflent en direction sud-est. Selon les
19 données de l'étude d'impact sur l'environnement, le
20 projet n'aura aucun impact sur la qualité de l'air
21 du futur parc national Albanel-Témiscamie-Otish
22 situé en environ quinze kilomètres (15 km) à l'est.

23 Quant aux effluents, ils feront l'objet d'un
24 traitement selon les normes les plus strictes avant
25 d'atteindre le réseau hydrographique à proximité de

1 la propriété pour ensuite rejoindre la rivière
2 Camie. Aucun effet n'est anticipé sur le réseau
3 hydrographique régional.

4 Le prolongement de la route 167 par le
5 ministère des Transports du Québec permettra
6 l'accès en toute saison au site du projet Matoush.
7 Le projet sera également desservi par une piste
8 d'atterrissage. La propriété de Strateco couvre une
9 superficie quelques trois cent douze kilomètres
10 carrés (312 km²) tandis que le projet Matoush y
11 occupera une portion équivalant à environ zéro
12 virgule quinze kilomètre carré (0,15 km²).

13 C'est l'analyse des dépôts de blocs de la
14 dernière glaciation qui a permis de confirmer les
15 fortes concentrations d'uranium sur ce site.

16 Le projet sera réalisé selon deux grandes. Une
17 fois les autorisations et permis obtenus, la
18 première phase soit la phase d'exploration
19 s'échelonnera sur une période d'environ vingt-
20 quatre (24) mois. Si l'analyse économique qui en
21 découle donne des résultats favorables, une
22 nouvelle étude d'impact sera entreprise en vu
23 d'obtenir les autorisations et permis requis. Ceci
24 permettra de procéder à la phase suivante,
25 l'exploitation proprement dite du site sur une

1 période d=environ dix (10) ans.

2 La phase d=exploration nécessitera la
3 construction de diverses installations dont une
4 usine de traitement des eaux. Elle permettra de
5 traiter les eaux souterraines résultant entre
6 autres des travaux d=excavation de la rampe et
7 d=exploration minière. Un suivi quotidien de la
8 qualité des eaux fait partie des procédures qui
9 seront mises en place.

10 À cette usine de traitement des eaux
11 s=ajouteront un parc pétrolier et une centrale
12 électrique. Le parc pétrolier sera conforme au Code
13 de la régie du bâtiment du Québec afin de prévenir
14 toute contamination des sols. La centrale
15 électrique servira notamment à alimenter le
16 puissant système de ventilation qui sera mis en
17 place.

18 Le site comprendra également les
19 infrastructures pour l=hébergement de quatre-vingt-
20 seize (96) travailleurs. Soulignons que la main
21 d=oeuvre locale comptera alors pour quinze pour
22 cent (15 %) du total. Les dortoirs, la cuisine et
23 le bloc sanitaire seront répartis dans des tentes
24 de type Weatherhaven avec planchers de bois ainsi
25 que dans des roulottes. Un parc pour la matière

1 organique servira au stockage de la terre de
2 surface jusqu'à son utilisation au moment de la
3 réhabilitation du site.

4 La phase d'exploration souterraine nécessite
5 également la mise en place d'une rampe d'une
6 hauteur et d'une largeur de cinq mètres (5 m) et
7 d'une longueur d'environ deux mille huit cents
8 mètres (2 800 m). Elle accueillera le matériel
9 roulant utilisé pour les travaux d'excavation.

10 Cette rampe sera dotée d'un système de
11 ventilation conforme aux normes de la Commission
12 canadiennes de sûreté nucléaire. Ce système
13 permettra l'évacuation de l'air vicié des galeries
14 souterraines vers l'extérieur. La qualité de l'air
15 fera l'objet d'une surveillance en continu pour
16 assurer la sécurité des travailleurs.

17 Deux haldes à stériles viendront compléter les
18 installations de cette première phase. Elles
19 pourront accueillir quelques deux cent quatre-
20 vingt-six mille tonnes (286 000 t) de roche. La
21 première qui aura cent mètres (100 m) de largeur et
22 cent cinquante mètres (150 m) de longueur est
23 destinée à la roche non minéralisée. Selon les
24 analyses chimiques et minéralogiques, cette roche
25 stérile est non acidogène et non radioactive. La

1 deuxième halde d'environ soixante mètres sur
2 cinquante mètres (60 m x 50 m) servira pour la
3 roche faiblement minéralisée rencontrée durant les
4 travaux d'excavation de la rampe et dont le teneur
5 en uranium se situe à plus de trois cent partie par
6 million (300 ppm). Pour ce qui est du minerai
7 excavé soit environ sept cent cinquante tonnes
8 (750 t), il sera entreposé sous terre.

9 Dans le cas où il y aurait un arrêt définitif
10 du projet, un processus de réhabilitation de la
11 totalité du site sera entrepris. Il comprendra le
12 démantèlement des bâtiments et équipements suivi du
13 reboisement à l'aide d'espèces indigènes ainsi que
14 du pin gris et des aulnes.

15 Au moment de la phase d'exploitation, de
16 nouvelles infrastructures seront ajoutées. Le
17 campement sera agrandi pour atteindre une capacité
18 de cent quatre-vingts (180) résidents. La
19 proportion de main d'oeuvre locale augmentera à
20 vingt-cinq pour cent (25 %).

21 Les nouvelles installations compteront une
22 usine de traitement du minerai en vue de la
23 concentration de l'uranium sous la forme de
24 * yellow cake *. Il s'agit d'un produit à très
25 faible degré de radioactivité et représentant un

1 niveau de risque très peu élevé pour la santé et
2 l'environnement. Le transport sera effectué en
3 conformité avec la réglementation établie pour ce
4 produit et ce, par une entreprise accréditée par la
5 Commission canadienne de la sûreté nucléaire.

6 Les résidus miniers seront déposés sur un site
7 aménagé à cet effet soit dans une fosse d'une
8 profondeur d'environ vingt mètres (20 m).
9 Contrairement aux résidus des mines de métaux
10 courants qu sont généralement déposés et endigués
11 en surface, les résidus de mine d'uranium sont
12 stockés de manière à assurer leur stabilité à long
13 terme et d'éviter le recours à des digues.

14 En parallèle, dans le but de réduire la
15 consommation d'hydrocarbures, un parc d'éoliennes
16 sera installé à proximité du site.

17 Quant à l'exploitation de la mine proprement
18 dite, elle entraînera le déploiement d'un réseau de
19 nouvelles galeries souterraines jusqu'à une
20 profondeur de six cent quatre-vingt-huit mètres
21 (688 m). À titre comparatif, voici un exemple
22 d'emprise d'une mine à ciel ouvert de la région. Le
23 projet Matoush aura une emprise au sol nettement
24 inférieures.

25 Une fois la phase d'exploitation terminée,

1 toutes les installations feront l'objet d'un
2 démantèlement complet et ordonné tandis que toutes
3 les ouvertures débouchant à la surface de la mine
4 seront fermées. Un processus de reboisement sera
5 entrepris à la grandeur du site avec des espèces
6 déjà présentes dans la région dont l'épinette noire
7 auquel s'ajouteront des pins gris et des aulnes.

8 Le projet prévoit un suivi environnemental
9 rigoureux sur l'ensemble du site pendant toute la
10 durée des travaux d'exploration et d'exploitation.
11 Une surveillance du site assurera la sécurité en
12 continu des lieux.

13 Strateco veillera à respecter l'ensemble des
14 règles très strictes dictées par la Commission
15 canadienne de sûreté nucléaire autant en matière
16 d'exploration que d'exploitation ainsi que pour la
17 réhabilitation du site.

18 À cet effet, la Commission canadienne de
19 sûreté nucléaire exige un dépôt en fiducie d'un
20 montant équivalent à cent pour cent (100 %) des
21 coûts de restauration avant le début de chacune des
22 phases. Ressources Strateco vous remercie de votre
23 attention.

24 M. GUY HÉBERT :

25 Merci. Comme j'ai dit, les vidéos en français et en

1 anglais seront disponibles demain sur le site Web
2 de la compagnie et sur YouTube.

3 Maintenant, je vais passer au... excusez, on
4 va ajuster les diapositives. Avant de poursuivre,
5 je tiens à rappeler différentes étapes que l'on
6 doit suivre pour réaliser une étude l'impact sur
7 l'environnement. Ce sont ces points que l'on va
8 retrouver tout au long de la présentation
9 aujourd'hui, je ne ferai pas la liste parce qu'on
10 va... mes partenaires, mes collègues vont en parler
11 à chacune des étapes, vont rappeler ces étapes-là
12 et je vais plutôt vous parler de la raison, les
13 faits saillants sur l'uranium que vous retrouvez en
14 grande partie dans la brochure qui a été disponible
15 autant sur le site Web qu'à l'arrière, on a des
16 versions en français et en anglais et on travaille
17 depuis près de deux mois maintenant pour une
18 version en cri mais c'est assez compliqué d'avoir
19 un résumé d'à peu près six, sept pages de la
20 brochure en cri.

21 Les faits saillants sur l'uranium. L'uranium
22 et son utilisation. L'uranium est utilisé dans
23 plusieurs secteurs que vous voyez apparaître à
24 l'écran, l'énergie, la médecine, l'agriculture,
25 l'alimentation et l'accès à l'eau potable. Pour

1 obtenir plus d'informations, comme je disais, on a
2 la brochure à l'extérieur mais à la fin, excusez.
3 L'uranium, les préoccupations de la population.
4 Étant peu développé au Québec, le marché de
5 l'uranium suscite des préoccupations et des
6 questionnements légitimes au sein de la population.
7 En agissant avec transparence et en partageant des
8 informations basées sur des données scientifiques,
9 nous voulons contribuer à une meilleure
10 compréhension de l'industrie nucléaire et des
11 enjeux liés à l'exploration et l'exploitation de
12 l'uranium.

13 Les connaissances acquises en cinquante (50)
14 ans d'exploitation d'uranium permettent d'affirmer
15 qu'au Canada, l'industrie uranifère moderne est
16 sûre et sécuritaire pour les travailleurs, la
17 population et l'environnement.

18 Les trois domaines qui suscitent des
19 préoccupations au sein de la population sont la
20 santé, l'environnement et le secteur militaire.
21 Nous allons revenir sur la santé et l'environnement
22 tout au long de la présentation aujourd'hui.

23 En ce qui concerne le secteur militaire, on
24 doit dire qu'aucun producteur canadien ne peut
25 vendre sa production uranifère à des fins

1 militaires, il perdrait sa licence d'opération,
2 c'est complètement défendu pour les producteurs
3 canadiens de vendre de l'uranium pour des fins
4 militaires et c'est extrêmement surveillé et
5 contrôlé.

6 Quand on parle d'exploration minière, de mine
7 d'uranium, de centrale nucléaire ou de gestion de
8 déchets radioactifs, la sécurité est une priorité
9 fondamentale pour toute la chaîne d'exploitation de
10 l'uranium . De nombreuses lois et normes
11 internationales, nationales et provinciales
12 encadrent ce secteur d'activité et contrôlent les
13 risques autant pour le travailleur que pour la
14 population et l'environnement. Au Canada, c'est la
15 Commission canadienne de sûreté nucléaire qui
16 réglemente le secteur nucléaire. Vous voyez à
17 l'écran un rappel de la mission de cette
18 Commission.

19 C'est une Commission qui est complètement
20 indépendante, c'est vraiment complètement
21 indépendante, ce n'est pas relié à l'industrie, il
22 y a des gens qui pensent que ces gens-là
23 travaillent avec l'industrie, pas... industrie, ils
24 sont là pour protéger l'environnement et la
25 population, pas pour prendre partie pour la... on

1 en sait quelque chose, pour l'industrie.

2 Le gouvernement de chaque province ont ensuite
3 la responsabilité de faire respecter ces normes. Au
4 Québec, la CSST, le ministère du Développement
5 durable et de l'Environnement et des Parcs, le
6 ministère de l'Énergie et des Ressources et le
7 ministère des Transports sont responsables de faire
8 appliquer les lois, règlements en vigueur.

9 Plusieurs facteurs expliquent l'importance du
10 projet uranifère de Matoush. Depuis le début du
11 vingt et unième (21e) siècle, les besoins en
12 uranium ont augmenté principalement à cause de la
13 demande accrue en énergie nucléaire. Avec la
14 fluctuation du prix du pétrole et des autres
15 combustibles fossiles, l'uranium est une source
16 d'énergie qui répond bien au contexte et aux
17 besoins actuels et futurs.

18 La demande croissante d'énergie notamment des
19 pays comme l'Inde et la Chine et l'importance de
20 réduire les gaz à effet de serre, les exigences de
21 fiabilité et d'efficacité économique sont au nombre
22 des critères internationaux à considérer.

23 En plus de satisfaire à la demande d'énergie
24 mondiale, l'industrie uranifère doit également
25 répondre à la demande des autres secteurs tels que

1 l=agriculture, l=alimentation et la médecine. Vous
2 savez tous que le traitement et la détection du
3 cancer sont à partir de l=uranium, le cobalt, c'est
4 un produit qui est activé par l=uranium, les
5 isotopes et si vous avez des détecteurs de fumée à
6 la maison, il y a de l=uranium un petit peu dedans,
7 ça fait partie de notre vie l=uranium.

8 C'est pourquoi on assiste à une multiplication
9 de projets d=exploration uranifère au Québec comme
10 partout au Canada.

11 Je cède maintenant la parole à Pierre
12 Terreault, vice-président opérations, ingénierie.
13 Pierre vous présentera les caractéristiques de
14 l=étude d=impact, hypothèses de travail
15 conservatrices ainsi que les infrastructures du
16 projet. Pierre.

17 M. PIERRE H. TERREAULT :

18 Merci, Guy. Bonjour à tous et à toutes. Je vais
19 donc vous présenter l'équipe de réalisation de
20 cette étude et vous parler du cadre réglementaire
21 de l=industrie minière.

22 Je vais également parler des hypothèses de
23 travail très conservatrices qui ont guidé cette
24 étude tout au long de sa réalisation.

25 Enfin, vous verrez quelles sont les

1 composantes du projet avec un empreinte très
2 réduite et quelles sont les sources d'impact
3 possible sur l'environnement et le milieu social.

4 Cette étude a été piloté chez Ressources
5 Strateco par ma collègue, Caroline Hardy et moi-
6 même avec la participation du personnel de
7 Strateco. L'étude a été réalisée en étroite
8 collaboration avec les experts-conseils dont vous
9 voyez les noms à l'écran. Des experts de Golder et
10 SENES sont avec nous aujourd'hui et ils
11 participeront à la période de questions à la fin.

12 La collecte de données présentée dans le
13 document a commencé dès l'automne deux mille sept
14 (2007). Les plans et devis de cette étude ont été
15 réalisé en respectant le cadre juridique des
16 gouvernements fédéral et provincial qui
17 s'appliquent à l'industrie minière. Ils tiennent
18 compte de nombreux règlements, lois et politiques
19 environnementales. Ils tiennent compte aussi de la
20 Directive 019 sur l'industrie minière du MDDEP du
21 Québec.

22 Pour évaluer les impacts, les experts-conseils
23 de Strateco ont travaillé à partir d'hypothèses de
24 travail extrêmement prudentes. Ce qu'on entend par
25 hypothèses prudentes c'est que toutes les

1 évaluations d'impact sont été faites en fonction
2 des pires scénarios.

3 Pour chaque type d'impact, les experts-
4 conseils ont exagéré les conséquences négatives
5 possibles pour l'environnement et pour la santé
6 humaine. Par exemple, pour évaluer les impacts sur
7 l'eau, ils ont surestimé les rejets dans le lac
8 Matoush et ils ont utilisé une eau de mine simulée.
9 Cette eau n'était pas réaliste car ses
10 concentrations d'uranium sont très élevées.

11 Pour évaluer les impacts sur la santé humaine,
12 ils ont surestimé l'exposition aux contaminants
13 radiologiques et non radiologiques comme si une
14 personne sur le site était exposée vingt-quatre
15 heures sur vingt-quatre (24 h/24) pendant tout le
16 projet, ce qui est impossible.

17 Pour évaluer l'exposition humaine aux
18 contaminants cancérigènes, ils ont supposé d'une
19 durée d'exposition d'une vie aux concentrations
20 maximales estimées en période opérationnelle. Les
21 concentrations additionnelles générées par le
22 projet sont prévues comme étant très faibles et
23 virtuellement imperceptibles des conditions
24 existantes. Il s'agit chaque fois de scénarios
25 hautement improbables. Le but de cette approche

1 conservatrice est de réaliser une étude d'impact
2 sur l'environnement avec une barrière de sécurité
3 importante qui permet d'éviter en tout temps de
4 dépasser les normes prescrites par les lois et
5 règlements en vigueur.

6 Ce tableau et le suivant présentent les
7 hypothèses de travail utilisées. Si vous avez des
8 questions, s'il vous plaît, gardez-les pour la fin.
9 Les experts-conseils ont donc utilisé des
10 hypothèses prudentes et conservatrices pour
11 analyser les impacts sur la santé humaine, sur
12 l'eau, sur les traitements des eaux contaminées.

13 Ils se sont également basés sur des hypothèses
14 prudentes et conservatrices pour analyser les
15 impacts sur la faune, la flore, l'eau et l'air.

16 Pour la phase d'exploration avancée, le projet
17 Matoush va nécessiter des infrastructures de
18 surface et des infrastructures souterraines. Sur le
19 visuel qui suit, je vais vous montrer à quoi vont
20 ressembler les infrastructures de surface.

21 On retrouve sur ce visuel, l'ensemble des
22 infrastructures de surface que nous avons vues dans
23 la vidéo, les aires d'accumulation de stérile, sont
24 ici.

25 Pour faire la rampe souterraine, nous allons

1 creuser dans la roche non minéralisée, sans minerai
2 d=uranium, ce qu'on appelle le stérile. La roche
3 stérile sera remonter à la surface et placée dans
4 la halde au sud, qui est ici, et les deux haldes à
5 stérile seront entourées d'un fossé. La roche
6 minéralisée, celle qui contient du minerai
7 d=uranium plus de trois cents (300) ppm, ce qu'on
8 appelle du stérile spécial. Si nous en découvrons
9 en excavant la rampe, le stérile spécial sera
10 remonté à la surface et entreposer dans la halde
11 distincte qui est au sud, qui est ici.

12 L=usine de traitement des eaux contaminées et
13 de ses bassins, ici, tout ça. Les eaux contaminées
14 sur le site proviendront principalement des travaux
15 d=excavation de la rampe et de la campagne de
16 forage d=exploration minière. Cette eau sera
17 dirigée vers un bassin de sédimentation souterrain
18 avant d=être pompée à la surface. L=usine sera
19 inspectée chaque jour. Tout à l=heure, ma collègue,
20 Caroline, va vous présenter un visuel qui
21 schématise le processus de traitement des eaux.

22 Le parc à résidus... le parc pétrolier qui est
23 ici, excusez. tous les réservoirs du parc pétrolier
24 seront construits sur une membrane faite pour
25 empêcher les hydrocarbures de contaminer le sol en

1 cas de déversement accidentel. Le parc pétrolier
2 sera inspecté chaque jour. Toute l'eau qui aura
3 circulé dans le parc sera collectée et vérifiée
4 avant son rejet dans l'environnement par un
5 technicien de Strateco.

6 La centrale énergétique et la ventilation,
7 ici, la ventilation, la centrale énergétique va
8 alimenter le système de ventilation et le système
9 de pompage et toutes les infrastructures de
10 surface.

11 Le système de ventilation va permettre
12 d'évacuer l'air vicié vers la surface pendant les
13 activités d'excavation et de forage. Ce système
14 sera muni d'un système d'alarme en cas de
15 défaillance de la ventilation. Aucune activité
16 d'excavation dans la zone minéralisée et le forage
17 de définition et d'exploration dans le minerai ne
18 sera fait tant que le système de ventilation
19 permanent ne sera pas complété.

20 Pour la phase d'exploration avancée, le projet
21 Matoush va aussi nécessiter des infrastructures
22 souterraines. Sur ce visuel qui apparaît sur
23 l'écran, vous voyez une coupe en trois dimensions
24 du portail, de la rampe et de l'accès que nous
25 prévoyons excaver. Ces installations vont permettre

1 d=atteindre le niveau moins trois cents mètres
2 (- 300 m) sous terre, qui est ici. Ce niveau sera
3 utilisé principalement pour le forage de définition
4 et d=exploration dans les zones inférieures.

5 Au cours des deux prochaines années, l=accès
6 au site de Matoush se fera par avion via la piste
7 d=atterrissage, par la route d=hiver qui suit le
8 chemin Eastmain et éventuellement par la route 167,
9 la route des monts Otish.

10 Maintenant, que vous avez eu un bon aperçu des
11 cadres légal et réglementaire de l=industrie
12 minière, des approches conservatrices utilisées
13 pour évaluer les impacts et des principes
14 composants le projet, j=aimerais rappeler les
15 étapes que l=on doit suivre pour réaliser une étude
16 d=impact sur l=environnement. Il s=agit des étapes
17 que Guy mentionnait tout à l=heure. Nous allons
18 utiliser cette diapositive au fur et à mesure de la
19 présentation pour que vous soyez toujours en mesure
20 de suivre chacune des étapes de l=étude.

21 La première, identifier les différentes
22 sources d=impact. Deuxième, analyser chacun des
23 impacts. Deuxième point, 2 a), préoccupations de la
24 communauté. En effet, en décembre deux mille huit
25 (2008), nous sommes venus à Chibougamau et à

1 Mistissini dans le cadre de pré-consultation avec
2 les communautés locales pour leur parler du projet
3 Matoush. Ces rencontres nous avaient permis de
4 connaître les préoccupations du public.

5 Le point 2 b), identifier les mesures
6 d'atténuation, les impacts résiduels.

7 Le point 4, évaluer les risques sur
8 l'écosystème et la santé humaine qui découlent des
9 impacts résiduels et pour finir, le point 5 qui
10 représente... qui présente les mesures
11 d'atténuation et les programmes de protection et de
12 surveillance qui seront en place.

13 Passons maintenant aux résultats de l'étude
14 d'impact sur l'environnement comme tel. Je vais
15 vous présenter les différentes sources d'impact
16 identifiées. Par la suite, ma collègue, Caroline,
17 va vous présenter les points de 2 à 5 de l'étude.

18 Pour mener des analyses complètes, chacune
19 des actions de construction et d'exploration
20 minière qui peuvent avoir les impacts sur les
21 milieux physique, biologique, humain ont été
22 identifiées. Les sources d'impact qui apparaissent
23 à l'écran et sur la prochaine diapo découvrent
24 l'ensemble des éléments qui ont été pris en
25 considération par cette étude. Il y a donc le

1 décapage et le déboisement, l=excavation et la
2 gestion des stériles, la construction des
3 installations, l=utilisation de la machinerie et la
4 circulation sur le site, la gestion des déchets,
5 l=entreposage et l=utilisation de matières
6 dangereuses, on parle ici des produits pétroliers
7 et des explosifs, le traitement d'eau contaminée et
8 le rejet d'effluent, les émissions atmosphériques,
9 les travaux de restauration en continu, exemple, le
10 portail qui va être recouvert et semencé, le
11 démantèlement des équipements.

12 À la fin de la phase d'exploration, une
13 décision sera prise quant à la continuité des
14 opérations. Si la décision est négative et qu'on ne
15 passe pas en mode exploitation, nous allons
16 démanteler les installations de surface et
17 souterraines tel que spécifié dans le vidéo et
18 derrière moi... dernière fois... dernier point,
19 l=emploi et achat.

20 Je viens de vous présenter les sources
21 d'impact et les hypothèses très conservatrices de
22 l'étude. En plus, comme vous avez vu dans le vidéo,
23 les infrastructures de surface ont une empreinte
24 très limitée sur l'environnement.

25 Sans plus tarder, je cède maintenant la parole

1 à ma collègue, Caroline Hardy, directrice du
2 service de l'environnement, qui vient présenter les
3 résultats de l'étude d'impact. Caroline.

4 Mme CAROLINE HARDY :

5 Merci, Pierre. Bonjour à tous et à toutes. Je vais
6 donc poursuivre la présentation avec chacun des
7 points suivants en commençant par l'analyse des
8 impacts sur le milieu physique.

9 Donc, par milieu physique, on fait référence
10 aux éléments suivants soit l'hydrologie, la qualité
11 de l'eau de surface et des sédiments, la qualité de
12 l'air et l'hydrogéologie, c'est-à-dire les eaux
13 souterraines..

14 Donc, en commençant par l'hydrologie et la
15 qualité de l'eau, la source principale d'impact
16 potentiel sur les eaux de surface aux alentours du
17 site sera lié à la quantité d'eau traitée qui sera
18 rejetée dans le lac 5, soit le lac Matoush. Le
19 rejet d'eau traitée lui-même et la possibilité de
20 déversement accidentel sont d'autres potentiels...
21 d'autres impacts potentiels.

22 Donc, pour parler des impacts en lien avec
23 l'eau, le tableau que vous voyez à l'écran présente
24 des résultats très importants. Il s'agit de tests
25 qui ont été effectués sur l'eau de mine simulée

1 dont vous parlait Pierre. L'eau de mine simulée
2 contient des concentrations d'uranium nettement
3 supérieures à celles de l'eau qui sortira des
4 infrastructures souterraines pendant l'excavation
5 de la rampe et durant la phase d'exploration du
6 site. Sur ce tableau, de chaque côté de la colonne
7 verte, vous voyez des concentrations de substances
8 dans l'eau de mine simulée et les concentrations
9 des substances dans l'eau du lac à son état
10 naturel. Au centre, dans la colonne verte, vous
11 voyez des concentrations de rejets qui sont visées
12 par Strateco. Donc, l'eau qui sera utilisée par
13 Strateco pour l'exploration souterraine va ensuite
14 être traitée dans l'usine de traitement des eaux
15 contaminées avant d'être rejetée dans le lac
16 Matoush.

17 Pour chaque substance, Strateco va respecter
18 au minimum les concentrations de rejets de la
19 colonne verte qui sont toutes en dessous des normes
20 environnementales en vigueur que vous trouvez dans
21 les deux colonnes de droite.

22 Donc, en ce qui concerne l'uranium, les effets
23 effectués... les tests effectués sur l'eau de mine
24 simulée montre des concentrations de l'ordre de
25 deux point onze milligrammes par litre (2,11 mg/l)

1 d=uranium. Le critère de la Directive 019 pour ce
2 paramètre est de deux milligrammes par litre
3 (2 mg/l). Quant à l=objectif de rejets visé par
4 Strateco, il est de zéro point un milligramme par
5 litre (0,1 mg/l), c=est donc bien en dessous de ce
6 qui est demandé par la Directive 019. Oups! Il y a
7 un petit effet ici que j=ai oublié.

8 Donc, le visuel qui apparaît à l=écran
9 représente chacune des étapes du processus de
10 traitement des eaux contaminées. Donc, les eaux
11 générées par les activités d=excavation et
12 d=exploration seront traitées en plusieurs étapes
13 jusqu=à ce qu=elles respectent les concentrations
14 de rejets qui sont visées par Strateco.

15 Donc, on voit les étapes suivantes. À l=étape
16 1, il y a enlèvement des matières solides en
17 suspension dans les eaux en provenance de la rampe
18 par l=ajout de flocculents qui permettra la
19 coagulation des solides et leur déposition au fond
20 du bassin de sédimentation. Débute ensuite le
21 premier traitement impliquant l=ajout de réactif à
22 un faible pH pour précipiter certains métaux.

23 L=eau se dirige ensuite vers le premier bassin
24 de décantation où il y a sédimentation des métaux
25 ayant précipité suite au premier traitement. L=eau

1 clarifiée est ensuite dirigée vers une deuxième
2 étape de traitement, qui est la deuxième et en
3 théorie, le dernier traitement impliquant l'ajout
4 de réactif à un pH plus élevé pour précipiter les
5 métaux restants qui pourraient encore être
6 potentiellement présents dans l'eau. L'eau se
7 dirige ensuite vers le bassin final de décantation
8 où a lieu la sédimentation des métaux restants qui
9 auront précipité suite au deuxième traitement.
10 Finalement, il y aura le rejet des eaux traitées
11 dans le lac Matoush.

12 Donc, plusieurs points de contrôle,
13 d'échantillonnages internes sont prévus dans le
14 processus de traitement afin de s'assurer de
15 l'efficacité du système. Si requis, il est possible
16 de retourner à une étape de traitement antérieur et
17 ce, tout au long de la chaîne de traitement. Donc,
18 des échantillons d'eau seront envoyés chaque
19 semaine dans un laboratoire externe.

20 Donc, toujours en lien avec les impacts sur
21 l'eau, vous voyez ici une simplification du bassin
22 versant sur lequel se trouve le site de Matoush.
23 Nous avons illustré le drainage de la zone, c'est-
24 à-dire le trajet que va faire l'eau traitée après
25 qu'elle ait été retournée dans le lac Matoush.

1 Donc, cette eau va être drainée vers un petit
2 ruisseau de dix-huit kilomètres (18 km) avant de se
3 jeter dans les rivières Camie, je vais montrer la
4 rivière Camie et Témiscamie et ensuite l'eau va
5 rejoindre le lac Albanel puis le lac Mistassini et
6 elle va poursuivre son cours vers la rivière Rupert
7 puis finalement la baie James. Donc, selon l'étude
8 d'impact sur l'environnement, aucun effet n'est
9 anticipé sur le réseau hydrographique régional.

10 Donc, voyons maintenant quelles sont les
11 préoccupations des communautés à cet égard. Donc,
12 lors des pré-consultations de décembre deux mille
13 huit (2008), des questions ont touché les points
14 que vous voyez à l'écran. L'eau et en particulier
15 la qualité de l'eau à proximité et sur le site de
16 Matoush sont des points qui ressortent à plusieurs
17 reprises dans les questions du public. Comme on l'a
18 vu sur les tableaux et visuels précédents, Strateco
19 va respecter des concentrations de rejets qui sont
20 en dessous des normes environnementales. Le
21 processus de traitement des eaux contaminées va
22 suivre des étapes strictes avec des
23 échantillonnages réguliers et le volume d'effluent
24 général par le projet Matoush n'aura aucun effet
25 négatif sur les berges naturelles du lac Matoush ni

1 sur les cours d'eau et lacs dans lesquelles cette
2 eau se déverse.

3 Don, en ce qui concerne l'air, la source
4 principale d'impact potentiel sur sa qualité sera
5 liée à la dispersion de contaminants potentiels
6 dans l'air. Premièrement, il faut souligner
7 qu'aucun village, ville ou résidence ne se trouve à
8 proximité du site Matoush.

9 De plus, les concentrations annuelles
10 additionnelles maximales de radon qui sont
11 anticipées par les activités du projet sont de
12 l'ordre de un becquerel par mètre cube (1 Bq/m³)
13 sur le site et zéro virgule zéro cinq becquerel par
14 mètre cube (0,05 Bq/m³) à la limite du futur parc
15 national.

16 Pour votre information, le becquerel par mètre
17 cube est l'unité de mesure utilisée pour indiquer
18 la concentration de radon dans l'air. Donc, la
19 concentration limite de soixante becquerels par
20 mètre cube (60 Bq/m³) recommandée par la Commission
21 canadienne de sûreté nucléaire n'est donc pas
22 dépassée dans aucun cas et l'effet du projet sur
23 les concentrations existantes est négligeable.

24 En ce qui concerne les concentrations de
25 poussières dans l'air, elles sont minimales. La

1 carte que je vais montrer sur la prochaine la
2 prochaine diapo illustre la direction des vents sur
3 le site du projet Matoush. Donc, on voit que les
4 vents dominants sont orientés selon un axe ouest
5 nord-ouest, sud-est. Les vents qui souffleront ne
6 sont donc pas orientés en direction des communautés
7 locales de Mistissini, de Chibougamau ou de
8 Chapais ou d'autres régions habitées.

9 Dans la communauté, d'autres questions ont été
10 soulevées en ce qui concerne la présence
11 potentielle de poussières nuisibles ou de gaz radon
12 dans l'air. Les gens craignent que ces substances
13 s'échappent du développement souterrain,
14 contaminent l'air et nuisent à leur santé. Comme on
15 l'a vu dans les diapositives que je viens de vous
16 présenter, les concentrations limites ne seront
17 jamais dépassées et les poussières dans l'air
18 seront minimales. De plus, les vents qui vont
19 souffler sur le site du projet ne sont pas orientés
20 en direction des communautés locales.

21 Donc, voyons maintenant quelles sont les
22 mesures d'atténuation. Plusieurs méthodes seront
23 mises en application par Strateco sur le site du
24 projet Matoush pour limiter les effets des
25 activités humaines sur le milieu physique. Donc,

1 par exemple, l'eau de pluie sera déviée du site
2 vers les bassins de sédimentation avant d'être
3 rejetée. Il y aura également des stations
4 d'échantillonnage d'air à des endroits stratégiques
5 et une vérification de la qualité de l'eau dans les
6 bassins de captage et à l'usine de traitement
7 d'eau.

8 Donc, passons maintenant à l'étude d'impact
9 sur le milieu biologique. Donc, par milieu
10 biologique, on fait référence aux éléments suivants
11 soit la végétation et le sol, le poisson et son
12 habitat, la faune terrestre et les oiseaux. La
13 source principale d'impact potentiel sur les sols
14 et la végétation aux alentours du site sera lié à
15 la coupe d'arbres nécessaire pour préparer le site
16 et les infrastructures de surface. La circulation
17 de véhicules et de machineries pourrait
18 potentiellement avoir un impact si on circule à
19 l'extérieur des limites permises ou si on génère de
20 la poussière et des fuites d'huile ou de diesel. Il
21 est à noter qu'aucune espèce végétale rare ou en
22 danger n'a été observée sur le site et ce
23 territoire n'est pas prisé par la communauté crie
24 en ce qui concerne la cueillette.

25 Donc, l'impact potentiel pour les poissons du

1 lac Matoush est lié au changement de la qualité de
2 leur habitat en raison du déversement d'eau traitée
3 dans le lac. Il est aussi lié par l'augmentation
4 possible des activités de pêche en raison de
5 l'augmentation du nombre de travailleurs sur le
6 site du projet Matoush.

7 Les impacts potentiels sur la faune sont
8 essentiellement liés à la perte ou à la
9 modification de leur habitat suite à la coupe
10 d'arbres et à l'impact de certaines nuisances
11 sensorielles comme un accroissement du bruit, de la
12 lumière ou certaines vibrations.

13 Il est possible que certains animaux et
14 oiseaux soient perturbés mais pas la population
15 dans son ensemble. De plus, le projet Matoush
16 n'empêche d'aucune manière la faune de circuler
17 vers des habitats voisins. Enfin, il est possible
18 que des collisions surviennent entre les animaux et
19 les véhicules sur le site.

20 Donc, voyons maintenant quels sont les
21 préoccupations de la communauté à cet égard. Donc,
22 lors des pré-consultations, les questions ont
23 touchées les points que vous voyez à l'écran. La
24 préservation de l'habitat des poissons et des
25 animaux; de la pêche et de la chasse sont des

1 questions qui ressortaient notamment de la part des
2 membres de la Nation crie.

3 Voyons maintenant quelles sont les mesures
4 d'atténuation. Donc, plusieurs mesures seront mises
5 en application par Strateco sur le site du projet
6 Matoush pour limiter les effets des activités
7 humaines sur le milieu biologique.

8 Donc par exemple, une procédure a été établie
9 en cas de déversement accidentel de produits
10 pétroliers ou chimiques et des trousseaux de
11 récupération seront placés à des endroits
12 stratégiques pour répondre à ce genre de situation
13 rapidement. Il sera interdit aux travailleurs non
14 autochtones de pêcher sur le site du projet
15 Matoush. Le déboisement sera limité au strict
16 nécessaire afin de préserver au maximum l'habitat
17 de la faune.

18 Passons maintenant à l'étude d'impact sur le
19 milieu humain. Donc, pour conclure l'étude
20 d'impact, l'étude s'est penchée sur le milieu
21 humain et plus spécifiquement sur les impacts
22 positifs et négatifs pour les populations qui
23 vivent en périphérie éloignée de la propriété,
24 c'est-à-dire la Nation crie de Mistissini et les
25 citoyens des villes de Chibougamau et de Chapais.

1 Donc, par milieu humain, on fait référence aux
2 éléments suivants soit la santé humaine, la qualité
3 de vie et le contexte culturel, les retombées
4 économiques, l'utilisation du territoire et le
5 patrimoine archéologique.

6 Donc, voyons maintenant quelles sont les
7 préoccupations et les demandes des communautés à
8 cet égard. Donc, lors des pré-consultations, des
9 questions ont touché les points que vous voyez à
10 l'écran. Des préoccupations ont été soulevées en ce
11 qui concerne la santé et la sécurité des
12 communautés et des mineurs. Plusieurs personnes ont
13 manifesté leur crainte par rapport au risque d'une
14 contamination ou d'un accident radioactif; les
15 effets potentiellement négatifs d'irradiation liés
16 au minerai d'uranium et les mesures de protection
17 disponibles et enfin les critères de sécurité pour
18 le transport de l'uranium.

19 Les communautés ont également fait part de
20 certaines demandes. Elles souhaitent notamment
21 avoir un accès à de la formation et à de l'emploi.
22 Elle souhaitent également que des opportunités
23 d'affaires soient offertes en lien avec le projet
24 puis elles ont manifesté la volonté de voir un
25 bureau s'ouvrir localement.

1 Donc, voyons maintenant les mesures
2 d=atténuation et de bonification prévues. Donc,
3 plusieurs mesures seront mises en place par
4 Strateco sur le site du projet Matoush pour limiter
5 les effets négatifs du projet lesquels sont
6 vraiment minimes sur le plan humain et surtout pour
7 augmenter ses retombées positives pour les
8 communautés locales.

9 Voici les mesures qui seront prises pour
10 limiter les impacts négatifs. Donc, les
11 travailleurs potentiellement exposés au rayonnement
12 ionisant seront munis d=équipements de sécurité
13 comme par exemple les dosimètres qui sont fournis
14 et analysés par Santé Canada à Ottawa. Il y a des
15 programmes de protection et de suivi de
16 l=environnement, des programmes de radioprotection
17 et de santé, sécurité qui seront mis en place.

18 La qualité de l=air sous terre va être suivie
19 en permanence. Des inspections journalières auront
20 lieu pour toutes les sources potentielles d=impact.
21 Les travailleurs et les sous-traitants recevront de
22 la formation et un programme de communication avec
23 les employés et la communauté sera mis en place.

24 Pour ce qui est du patrimoine archéologique,
25 il n=y a aucun impact qui est anticipé car

1 l=inventaire sur le site du projet Matoush n=a
2 révélé aucun indice de la présente de sites
3 archéologiques.

4 Les travailleurs du projet Matoush vont
5 acquérir une expertise professionnelle, ce qui
6 représente un bénéfice à long terme pour la région
7 et pour l=ensemble du Québec. Cela va contribuer à
8 la création d=une expertise québécoise dans le
9 domaine de l=uranium. Les salaires des travailleurs
10 du projet Matoush vont contribuer à hausser leur
11 niveau de vie ainsi que celui de leur famille.

12 Donc, voici quelques exemples de mesures de
13 bonification. À compétences et qualifications
14 égales, Strateco va favoriser l=embauche de la main
15 d=oeuvre crie et de la population locale pour la
16 réalisation du projet Matoush. L=embauche va se
17 faire en tenant compte également de la
18 disponibilité des travailleurs, de leurs
19 compétences et de leurs formations antérieures, de
20 la compétition existante entre les différents
21 projets miniers et la volonté des travailleurs à
22 suivre les formations nécessaires.

23 La phase d=exploration souterraine va
24 permettre d=embaucher cent quatre-vingts (180)
25 personnes. L=objectif est que les Cris représentent

1 quinze pour cent (15 %) de ce nombre. Si le projet
2 entre en phase d=exploitation, Strateco aura besoin
3 d=engager environ trois cents (300) travailleurs.
4 L=objectif est que les Cris représentent vingt-cinq
5 pour cent (25 %) de ce nombre. On estime que chaque
6 emploi direct générera deux emplois indirects. De
7 plus, Strateco privilégie déjà l=achat de biens et
8 de services aux entreprises locales.

9 En général, le projet Matoush va influencer de
10 manière positive la qualité de vie, le contexte
11 culturel la création d=emplois dans les communautés
12 locales.

13 Donc, nous passons maintenant aux impacts
14 résiduels. Donc, sur la vingtaine d=éléments
15 physiques, biologiques et humains dont on a évalué
16 les impacts résiduels, dix-sept (17) d=entre eux
17 sont des impacts résiduels évalués comme étant très
18 mineurs ou mineurs. Le risque réel est donc
19 extrêmement limité puisque les impacts résiduels
20 découlent d=hypothèses de travail extrêmement
21 prudentes.

22 Donc, trois d=entre eux ont des impacts
23 potentiels à considérer mais qui demeurent
24 surestimés en raison des hypothèses prudentes
25 utilisées. Donc, ces impacts concernent le rejet de

1 l=effluent traité dans le lac Matoush, le risque de
2 déversement ou de fuite accidentel de produits
3 pétroliers ou autres près d'un lac ou d'un cours
4 d'eau sur le site; le risque de perturbation des
5 communautés de poissons causée par un surplus de
6 pêche. Enfin, les questions de santé, sécurité ont
7 soulevé des préoccupations indéniables au sein des
8 communautés.

9 Donc, suite à l=identification des impacts
10 potentiels résiduels, les experts ont évalué les
11 probabilités que ceux-ci aient réellement des
12 effets sur l=écosystème et la santé humaine.

13 Donc, la prochaine étape de l=étude d=impact
14 sur l=environnement est l=évaluation des risques
15 sur l=écosystème et la santé humaine. L=étude de
16 risques conclut que des substances d=intérêt
17 radiologique et non radiologique n=auront pas
18 d=effet indésirable sur l=environnement et sur la
19 santé humaine.

20 Donc, pour évaluer les risques voici comment
21 les experts-conseils ont procédé. Tout d=abord, il
22 y a eu la sélection des substances présentes sur le
23 site pouvant causer des effets sur les composantes
24 de l=écosystème et la santé humaine, on les appelle
25 les substances d=intérêt. Ensuite, les composantes,

1 valoriser de l'écosystème pouvant potentiellement
2 être affecté par ces substances ont été
3 sélectionnées. On y retrouve certains types de
4 végétaux, des animaux terrestres et aquatiques.

5 Au niveau de ce qu'on appelle les composantes
6 humaines, l'étude de risques s'est penchée sur deux
7 profils en particulier soit un membre crie... un
8 membre adulte de la Nation crie pratiquant des
9 activités traditionnelles à proximité du site ainsi
10 qu'un cuisinier qui travaille sur le site.

11 Enfin, il fallait évalué les éventuelles
12 interactions des composantes écologiques et
13 humaines avec les substances d'intérêt. On parle
14 ici d'ingestion, d'absorption ou d'inhalation comme
15 par exemple, la consommation par les humains de
16 poissons pêchés dans la région ou l'ingestion d'eau
17 et de végétaux par les animaux sur la propriété.

18 Les concentrations additionnelles des
19 substances d'intérêt c'est-à-dire celles qui seront
20 ajoutées par les activités du projet, ont été
21 évaluées à partir de modélisations complétées par
22 nos experts-conseils. Des modélisations ont été
23 réalisées pour l'air, l'eau et le sol. L'évaluation
24 des concentrations additionnelles pour chaque
25 composante écologique et humaine découle donc de

1 ces calculs.

2 Donc, l'objectif ici consiste à évaluer les
3 risques d'effets indésirables sur l'écosystème et
4 la santé humaine. On a donc comparé les
5 concentrations additionnelles aux valeurs de
6 toxicité de référence existantes.

7 Voici donc les conclusions de l'évaluation des
8 risques sur l'écosystème et la santé humaine. Les
9 humains peuvent être exposés aux substances
10 d'intérêt principalement par la consommation de
11 nourriture exposée à ces substances et par
12 l'exposition aux radiations gamma.

13 Pour ce qui est de l'exposition aux
14 radiations, l'analyse démontre que toutes les
15 doses estimées pour nos deux récepteurs soit le
16 cuisinier et un membre de la communauté crie sont
17 très inférieures au critère de mille microsievverts
18 par an (1 000 mSv/a et donc que l'exposition aux
19 radiations gamma sur le site n'est pas un risque
20 pour l'humain.

21 Les substances d'intérêt non radiologiques
22 évaluées pour l'étude montrent des concentrations
23 relativement élevées à l'état naturel. L'ajout par
24 les activités du projet à ces concentrations est
25 généralement minime et se situe à l'intérieur des

1 fluctuations naturelles existantes.

2 On peut donc conclure qu'aucun potentiel
3 d'effets indésirables n'est à prévoir sur la santé
4 humaine.

5 Les conclusions de l'étude montrent que
6 l'augmentation des concentrations des substances
7 d'intérêt radiologiques et non radiologiques dues
8 aux activités sur le site aura très peu sinon aucun
9 potentiel d'effets indésirables sur les poissons,
10 le plancton, les invertébrés benthiques ou les
11 plantes aquatiques. Les concentrations naturelles
12 étant déjà relativement élevées et l'apport des
13 activités se situent à l'intérieur des fluctuations
14 naturelles observées sur le site.

15 Pour ce qui est du milieu terrestre, les mêmes
16 observations ont été faites, c'est-à-dire que dans
17 certains cas, les concentrations à l'état naturel
18 étaient déjà élevées et que l'ajout à ces
19 concentrations par les futurs travaux est minimal.

20 On peut donc conclure que le projet aura très
21 peu sinon aucun potentiel d'effets indésirables sur
22 le milieu terrestre.

23 Donc, la dernière étape de l'étude d'impact
24 sur l'environnement concerne les mesures
25 d'atténuation additionnelles et les programmes de

1 protection et de surveillance.

2 Donc, je vous présente ici un bref aperçu des
3 mesures additionnelles qui seront adoptées pour
4 minimiser les impacts au niveau environnemental
5 mais aussi pour assurer des conditions de santé et
6 de sécurité optimales pour les travailleurs et les
7 sous-traitants impliqués sur le projet.

8 Donc par exemple, il y aura des programmes de
9 protection de l'environnement, des programmes de
10 suivi et de surveillance environnementale,
11 programmes de santé et sécurité; il y aura du
12 personnel infirmier en permanence sur le site; il y
13 aura la mise en place de procédures d'urgence en
14 cas de déversement accidentel; il y a des
15 inspections journalières des installations comme le
16 parc pétrolier, l'usine de traitement des eaux, la
17 parc à propane, les conduits, les fossés, les
18 bassins de captage; il y aura échantillonnage de
19 contrôle interne de l'eau et plusieurs autres. Donc
20 la liste complète de ces mesures est disponible en
21 consultant l'étude d'impact.

22 Donc, en résumé, notre étude a été réalisée de
23 façon rigoureuse en appliquant des hypothèses de
24 travail extrêmement conservatrices. Les impacts
25 identifiés sont négligeables et nous allons avoir

1 des mesures de mitigation ainsi que des programmes
2 de suivi en place tout au long des travaux afin de
3 s=assurer de la sécurité de nos travailleurs et du
4 public et du respect de l=environnement.

5 Alors, je cède donc la parole à Jean-Pierre
6 Lachance, notre vice-président exécutif qui va nous
7 parler des relations avec la communauté. Jean-
8 Pierre.

9 M. JEAN-PIERRE LACHANCE :

10 Merci, Caroline, quel beau sourire! Bonjour à tous
11 et toutes. C=est un réel plaisir d=être ici à
12 nouveau aujourd=hui parmi vous.

13 Suite à l=introduction de cette présentation
14 par Guy, de la partie technique par Pierre et la
15 section, disons, plus strictement environnementale
16 par Caroline, je suis ici aujourd=hui pour vous
17 parler de l=importance primordiale que Strateco
18 accorde aux relations avec les communautés locales
19 notamment Chibougamau-Chapais et Mistissini.

20 À cet effet, présences et rencontres se sont
21 multipliées depuis le début du projet toujours dans
22 le but de tenir la population et les gens
23 d=affaires informés sur l=avancement du projet et
24 surtout de renforcer les communications. Mais avant
25 d=aller plus loin, quand on parle de renforcer les

1 communications, comme vous savez, je suis venu ici
2 déjà faire quelques présentations, on nous avait
3 demandé, * oui, c'est beau, c'est beau, les belles
4 histoires mais quand est-ce que vous allez ouvrir
5 un bureau à Chibougamau? + On vous a dit, * ça va
6 venir quand ça va être le temps. + Mais pour ouvrir
7 un bureau à Chibougamau, ça prend des gens qui vont
8 l=occuper, ça prend des gens qui vont être en
9 mesure de poursuivre, renforcer les communications.

10 Alors, je voudrais vous présenter maintenant
11 mes collègues de travail qui m=assistent justement
12 dans les relations avec les communautés. Tout
13 d=abord, Daniel Bergeron qui est notre directeur
14 des relations avec le milieu, Daniel, il est où? Il
15 n=arrête pas de bouger depuis que... bon, il est
16 là, il est toujours... toujours prêt... toujours
17 prêt à bondir, Daniel que pratiquement tous ici
18 connaissent, à tout le moins, toute la population
19 de Chibougamau et probablement aussi de Mistissini,
20 est détenteur d=une maîtrise en gestion de projet.

21 En second lieu, pour renforcer encore, je vais
22 utiliser souvent le mot * renforcement +, les
23 relations avec Mistissini, on a commencé avec
24 Daniel, Daniel c'est le directeur des
25 communications mais on s=est dit : ah, peut-être

1 que si on avait quelqu'un... quelqu'un de
2 Mistissini, ça favoriserait le renforcement de ces
3 communications-là et nous avons Peter, Peter, can
4 you identify yourself, please?

5 M. PETER COONISHISH :

6 Hi, everybody.

7 M. JEAN-PIERRE LACHANCE :

8 Peter qui a tout un charisme là, il va bien dans
9 l'équipe. Alors, Peter Coonishish est membre de la
10 communauté de Mistissini mais il est aussi puis
11 c'est important, il est membre d'une famille dont
12 les lignes de trappe entourent le projet Matoush
13 parce que comme on a toujours dit, c'est sûr, on
14 veut le support de la population mais c'est
15 important d'avoir le support au départ des gens qui
16 sont sur les lignes de trappe, c'est là que ça
17 commence.

18 Bon. Là, on va y aller, on va essayer de s'en
19 tenir un peu plus à notre texte, hein Caroline.

20 UNE VOIX MASCULINE :

21 Tu as quinze minutes (15 min).

22 M. JEAN-PIERRE LACHANCE :

23 Quinze minutes (15 min). O.K. Let's go. Alors,
24 depuis le début du projet en deux mille six (2006),
25 nous avons tenu à mettre en place les relations

1 ouvertes et transparentes avec les communautés
2 locales et les principaux intervenants concernés
3 par le projet Matoush.

4 À cet effet, comme je le mentionnais, diverses
5 rencontres et présentations ont eu lieu à
6 Chibougamau et Mistissini en vue de tenir les
7 participants informés sur une base régulière de
8 l'état d'avancement du projet ainsi que de
9 l'évolution des travaux d'exploration.

10 Le projet Matoush a été présenté aux autorités
11 locales, aux gens d'affaires et au public en
12 général. Deux réunions importantes ont aussi eu
13 lieu sur le site en février deux mille huit (2008)
14 et février deux mille neuf (2009) au campement
15 Matoush, de fait, avec les familles des lignes de
16 trappe entourant le projet. Encore une fois, afin
17 d'informer les familles des activités d'exploration
18 en cours et surtout pour répondre aux questions
19 ainsi qu'aux préoccupations.

20 Il est essentiel pour nous que le projet
21 Matoush et ses objectifs soient clairs pour les
22 communautés de Chibougamau-Chapais et de Mistissini
23 compte tenu qu'il s'agit des communautés les plus
24 rapprochées du projet et les plus susceptibles de
25 bénéficier des retombées.

1 D=autre part, afin d'intensifier la
2 communication avec les communautés locales, je le
3 mentionnais un peu tantôt à titre d'introduction,
4 Strateco a maintenant un bureau d'affaires
5 opérationnel à Chibougamau ainsi qu'un autre à
6 Mistissini. Celui de Chibougamau, il est à peu près
7 à moins de trente mètres (30 m) d'ici là, juste
8 l'autre bord du Nordic et d'ailleurs, ce sont les
9 bureaux que Daniel occupe, qui appartiennent à la
10 table jamésienne et à Mistissini, les bureaux que
11 Peter occupe et maintenant aussi Daniel trois jours
12 par semaine.

13 À Mistissini, nous avons tenu... excusez, j'en
14 ai déjà parlé. Il est aussi important pour nous de
15 maintenir les lignes de communication ouvertes avec
16 les différentes autorités locales, provinciales et
17 nationales ainsi naturellement aux actionnaires de
18 Strateco.

19 En décembre deux mille huit (2008) puis ça a
20 été bien important là, ce qui s'est fait à ce
21 moment-là, nous sommes venus à Chibougamau et à
22 Mistissini afin de présenter au grand public le
23 projet de rendre l'exploration souterraine du
24 projet Matoush ainsi que de bien informer le public
25 sur les divers aspects reliés à l'uranium notamment

1 les préoccupations potentielles et l=aspect santé,
2 sécurité. Cette présentation a pris la forme des
3 pré-consultations qui se sont déroulées en français
4 et en anglais.

5 Nous avons également organisé des ateliers de
6 discussions avec des représentants du secteur
7 économique de Chibougamau-Chapais parmi lesquels on
8 retrouvait notamment le maire de la ville de
9 Chibougamau, des conseillers municipaux, des
10 membres de la Chambre de commerce, des membres de
11 la table jamésienne de concertation minière et j=en
12 passe.

13 Des ateliers de discussions ont aussi été
14 organisés avec des représentants de la Nation crie
15 de Mistissini parmi laquelle on retrouvait des
16 trappeurs, des Cries vivant sur les terres où est
17 situé le projet Matoush ainsi que des aînés, les
18 * elders + qu=on appelle.

19 Ces différentes sessions d=information et de
20 discussions ont attiré quand même plus de cent
21 cinquante (150) participants, bien c=est pas rien,
22 peut-être que certains d=entre vous, j=en vois
23 d=ailleurs autant de Chibougamau et de Mistissini
24 étiez là à ce moment-là.

25 Ces pré-consultations nous ont permis de

1 recueillir plusieurs commentaires et questions en
2 lien avec les différents aspects du projet. Le
3 public a également partagé ses préoccupations en
4 lien avec la santé, le respect de l'environnement
5 et les retombées économiques du projet Matoush
6 autant pour les communautés de Chibougamau-Chapais
7 que pour la Nation crie de Mistissini.

8 Ce qu'il faut principalement retenir de ces
9 pré-consultations, c'est qu'elles ont
10 définitivement contribué au renforcement des
11 communications locales autant à Chibougamau qu'à
12 Mistissini.

13 J'espère fortement que la présentation
14 d'aujourd'hui a permis de répondre à ces
15 préoccupations et de clarifier en quoi consiste la
16 phase d'exploration avancée du projet tout en
17 faisant la lumière sur les questions très légitimes
18 que suscite un projet d'exploration de mine
19 d'uranium.

20 J'espère surtout que le résultat de cette
21 étude d'impact sur l'environnement vous ont permis
22 de voir que le projet Matoush aura des effets
23 indésirables, négligeables pour les populations,
24 pour la santé et pour l'environnement.

25 Dans quelques instants, il va nous faire

1 plaisir de répondre à vos questions. Juste avant,
2 je vous invite tous et toutes à consulter l'étude
3 d'impact sur l'environnement dont nous venons de
4 partager avec vous les faits saillants.

5 Il est essentiel pour nous de s'assurer que
6 nous répondons à toutes vos questions. Les versions
7 françaises et anglaises sont disponibles sur
8 Internet sur le site de l'Agence canadienne
9 d'évaluation environnementale et on peut aussi en
10 consulter des exemplaires qui ont été mis à la
11 disposition du public à la bibliothèque municipale
12 de Chibougamau, au Conseil de bande de Mistissini
13 et sur demande, à l'hôtel de ville de Chapais dans
14 la salle du conseil

15 Ainsi, comme vous pouvez le constater, les
16 relations avec les communautés locales notamment
17 les communautés de Chibougamau, Chapais et
18 Mistissini, et Mistissini, pardon, sont une
19 priorité pour nous et nous comptons bien continuer
20 de les renforcer.

21 Après vous avoir parlé de cet aspect important
22 que les communications occupent au sein de notre
23 entreprise, je cède la parole à nouveau à Guy, bien
24 pas à nouveau là, c'est la première fois, à Guy,
25 notre président, qui présentera les conclusions à

1 cette présentation.

2 M. GUY HÉBERT :

3 Merci, Jean-Pierre. Je vais faire ça rapidement.

4 Comme vous avez pu le constater soit à travers le

5 vidéo, soit à travers la présentation de mes

6 collègues, l'étude d'impact environnementale du

7 projet a été faite de façon très sérieuse par des

8 gens qualifiés.

9 L'impact du projet d'exploration souterraine

10 est vraiment négligeable même si des critères

11 extrêmes ont été utilisés. L'étude répond aux

12 préoccupations de la population sur l'eau, sur

13 l'air, sur la vie animale et végétale et sur le

14 milieu social.

15 L'étude est faite... l'étude est bien faite et

16 de ma part, et de par ma longue expérience, je peux

17 vous assurer qu'aucun projet d'exploration au

18 Québec n'a été soumis à une telle étude, en fait,

19 il y a seulement quatre mines dans l'ensemble du

20 Québec qui ont été soumises à une telle étude et on

21 parle ici d'un programme d'exploration qui en est

22 loin d'être fini, on a d'autres études d'impact

23 environnemental à vous présenter, on a quatre-

24 vingt-dix (90) questions, on a au moins, du COFEX,

25 qu'on répond présentement, qu'on doit terminer

JL/dp/jl

1 d=ici à peu près quatre, cinq semaines, on attend
2 aussi au cours des prochaines semaines les
3 questions du COMEX et ces conclusions-là vont être
4 présentées à la fin de l=été, au début de l=automne
5 et qui vont vous être présentées ici et ensuite on
6 a aussi, on a dépensé à peu près quatre point cinq
7 millions (4,5 M\$) à cinq millions de dollars (5 M\$)
8 sur les études environnementales que vous avez vues
9 ici, la faune, la flore, les différentes études,
10 cinq millions (5 M\$) et plus un autre cinq millions
11 de dollars (5 M\$) pour le côté technique de la
12 Commission canadienne de sûreté nucléaire, c=est
13 tout le côté technique, détails d=ingénierie, tout
14 a été fait, a été soumis à la Commission canadienne
15 et aussi il va avoir des audiences publiques, je
16 crois, en octobre ou en novembre avec la
17 Commission, ça fait qu=on va se revoir au moins en
18 deux occasions ici et encore une fois, au niveau de
19 l=étude impact et une autre fois avec les gens de
20 la Commission canadienne sur les détails techniques
21 de l=étude et c=est seulement qu=après ce moment-
22 là, quelques semaines, quelques mois plus tard
23 qu=on va être en mesure de débiter les travaux.

24 On a commencé ces études-là en deux mille sept
25 (2007), on parle maintenant de commencer en deux

1 mille onze (2011), quatre ans, et on parle d'un
2 programme d'exploration et on ne parle pas d'une
3 mine parce qu'après ça, on recommence toutes ces
4 études-là en deux mille douze (2012) et on va
5 revenir vous voir avec les conclusions si
6 naturellement le projet est économique.

7 Comme j'ai dit l'étude a été bien faite et
8 nous en sommes très fiers. Les efforts
9 d'information et de communication que nous avons
10 faits depuis deux mille six (2006) font que nous
11 estimons avoir une acceptation sociale du projet
12 dans la région. Nous allons répondre au cours des
13 prochaines semaines aux questions reçus des
14 différentes instances mais les conclusions de
15 l'étude ne changeront pas. Le projet Matoush
16 représente à nos yeux un vecteur de développement
17 socio-économique régional, québécois et canadien
18 avec un impact environnemental négligeable.

19 Je vous remercie tous et toutes de vos
20 attentions tout au long de cette présentation,
21 j'espère qu'elle aura été utile pour chacun d'entre
22 vous et je vous invite maintenant à partager avec
23 nous vos commentaires et questions mais je crois
24 que vous reprenez la parole et on suit vos
25 instructions à partir de maintenant.

1 -----

2 M. BENOIT TAILLON :

3 Nous allons avoir maintenant une présentation de la
4 Commission canadienne de sûreté nucléaire ainsi
5 qu'une présentation de Santé Canada. [traduction]
6 Pour ceux qui auraient besoin de traduction
7 simultanée, il y a des écouteurs de disponibles en
8 arrière de la salle pendant la partie, la période
9 de questions, gênez-vous pas de poser des questions
10 en anglais.

11 Alors, j=invite Jean LeClair de nous faire une
12 présentation sur le rôle de la Commission de
13 sécurité nucléaire.

14 -----

15 PRÉSENTATION PAR LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ
16 NUCLÉAIRE

17 M. JEAN LECLAIR :

18 Hier, quand j'ai présenté, j'étais en arrière de la
19 table, les gens ne me voyaient pas, comme vous
20 voyez, je ne suis pas court mais j'ai pas quatre
21 mètres (4 m) de hauteur non plus là, ça fait que
22 moi, ce que je vais faire, je vais donner un peu
23 une présentation au point de vue de la Commission
24 canadienne de sûreté nucléaire, c'est quoi notre
25 rôle, qu'est-ce qu'on fait, vous allez voir que ma

JL/dp/jl

1 présentation, je ne rentre dans les détails du
2 projet de Matoush, c'est un projet qui est toujours
3 en évaluation, on a toujours des questions qu'on a
4 posées, on attend encore des réponses à nos
5 questions mais je vais parler un peu plus de notre
6 rôle, ce qu'on fait en tant qu'agence réglementaire
7 fédérale.

8 Ma présentation n'est pas tellement longue, je
9 vais parler un peu de qu'est-ce que la CCSN,
10 comment la CCSN réglemente-t-elle l'industrie
11 nucléaire, les évaluations environnementales, on va
12 en parler un petit peu, le processus
13 d'autorisation, c'est là vraiment où je vais y
14 rentrer un peu plus en détail et finalement une
15 conclusion.

16 En donnant un petit peu le contexte, vous
17 l'avez entendu un petit peu des gens de Strateco
18 mais l'uranium est un combustible qui est utilisé
19 dans les réacteurs nucléaires. Les réacteurs
20 nucléaires génèrent de l'électricité et
21 présentement, on a dix-huit (18) réacteurs
22 nucléaires en exploitation au Canada. Le Canada est
23 un chef de file mondial dans l'exploitation des
24 mines et des usines de concentration d'uranium.
25 Présentement, toutes mines d'uranium en

1 exploitation sont situées au nord de la
2 Saskatchewan.

3 Une autre chose, c'est que le nucléaire est
4 déjà une source d'énergie au Canada et dans
5 d'autres pays et en plus, ce qu'on voit
6 présentement au niveau mondial, c'est qu'il y a des
7 signes de renaissance dans le monde entier, il y a
8 d'autres pays qui construisent des nouveaux
9 réacteurs. En plus, le Canada est riche en
10 ressource d'uranium. Il y a trois pays
11 principalement avec les plus grosses ressources
12 d'uranium, le Canada, le Kazakhstan et l'Australie.

13 Et finalement autre point conducteur, on
14 entend souvent parler de la protection de
15 l'environnement après le sommet de Copenhague, de
16 la réduction des gaz à effet de serre et les défis
17 et opportunités concernant l'énergie propre. Mais
18 ce que je veux vous mentionner puis ce qui est très
19 important, ce n'est pas à la Commission canadienne
20 de sûreté nucléaire de prendre ces décisions, ce
21 n'est pas notre rôle, on n'est pas ici, on n'est
22 pas promoteur puis ce n'est pas nous au bout de la
23 ligne qui prennent ces décisions-là.

24 Alors, quel est notre rôle? Si les
25 gouvernements et/ou les promoteurs décident de

1 poursuivre les projets nucléaires mais notre
2 mission est claire : préserver la santé et la
3 sûreté, la sécurité des personnes, protéger
4 l=environnement, respecter les engagements
5 internationaux du Canada à l=égard de l=utilisation
6 pacifique de l=énergie nucléaire. Il n=y a pas un
7 seul mot de promotion de l=industrie, ça ne fait
8 pas partie de notre mandat, notre promotion c=est
9 la promotion de la santé, de la sûreté, de la
10 sécurité de l=environnement et les personnes.

11 La Commission, on a un tribunal administratif
12 quasi judiciaire qui ont beaucoup de pouvoirs
13 légaux. Les commissaires siègent à titre
14 indépendants, c=est des gens très haut placés avec
15 beaucoup d=expérience, des experts dans leur
16 domaine qui siègent au tribunal, on a sept membres
17 permanents et un président. Nos audiences sont
18 publiques, sont ouvertes au public et sont aussi
19 diffusées sur notre site Web, vous allez voir à la
20 fin de ma présentation, on a des informations pour
21 les coordonnées de notre site Web.

22 On est une organisation à vocation
23 scientifique, on a beaucoup de gens, beaucoup
24 d=expertises scientifiques à l=intérieur de notre
25 organisme, on est appuyé par un secrétariat et

1 finalement une équipe indépendante de service
2 juridique.

3 Alors, le personnel de la CCSN comprend des
4 scientifiques, des techniciens, des gens
5 professionnels, biologistes, radioprotection,
6 environnement, en ingénierie mécanique, électrique,
7 chimique, plusieurs domaines, on a huit cent
8 cinquante (850) employés dont quatre cent cinquante
9 (450) experts dans différents domaines techniques.

10 Alors, notre rôle c'est d'appliquer les
11 décisions qui sont faites par le tribunal, c'est de
12 s'assurer que les gens qui ont un permis, qu'ils
13 respectent la réglementation et les conditions de
14 leur permis. C'est d'examiner les demandes de
15 permis, on fait nos évaluations et on participe...
16 dans les évaluations environnementales comme celle
17 ici et finalement d'inciter le public à prendre
18 part à nos activités et on participe dans nos
19 relations externes avec les consultations comme on
20 fait aujourd'hui.

21 On a une approche concertée de la
22 réglementation, on est le principal organisme de
23 réglementation fédérale dans le nucléaire, c'est la
24 CCSN qui est l'agence réglementaire principale, par
25 contre, on travaille avec les Ressources humaines

1 Développement des compétences Canada, Santé Canada,
2 Environnement Canada, Pêches et Océans Canada,
3 Transports Canada, comme vous pouvez voir, il y a
4 plusieurs agences réglementaires qui participent.
5 En plus, on a les gouvernements provinciaux, locaux
6 qui peuvent également avoir un rôle quant à la
7 protection de l'environnement, la gestion des
8 ressources, la sécurité des travailleurs et le
9 déclassement. On travaille avec les autres
10 organismes de réglementation pour atteindre une
11 réglementation qui est plus efficace. On coordonne
12 beaucoup même on fait souvent nos inspections, on
13 les fait ensemble avec souvent les représentants
14 provinciaux.

15 La CCSN réglemente les installations, les
16 activités nucléaires. Quand on parle des activités
17 nucléaires, on parle des mines, les usines de
18 concentration d'uranium, la fabrication, le
19 traitement du combustible d'uranium, les centrales
20 nucléaires, l'installation des gestions de déchets.
21 Les autres installations, les activités, on a
22 beaucoup d'utilisation de substances nucléaires au
23 Canada, on a au-delà de trois mille (3 000) permis
24 pour l'utilisation de substances nucléaires au
25 niveau industriel, médical, agricole.

1 L=application industrielle, médecine, des
2 substances nucléaires comme je vous ai mentionné,
3 les établissements de recherche, d=enseignement qui
4 se servent aussi de matières... de substances
5 radioactives puis finalement l=exportation,
6 l=importation de substances nucléaires contrôlées
7 des équipements et de technologie.

8 Notre loi, c=est un loi moderne, la *Loi sur la*
9 *sûreté, la réglementation nucléaire* qui date de
10 l=an deux mille (2000). C=est un loi qui est très
11 moderne, c=est un loi même qui est reconnue au
12 niveau international, il y a d=autres pays dans le
13 monde qui regardent notre loi et qui sont en mesure
14 de modifier leur loi parce que c=est une des lois
15 les plus modernes, qui a beaucoup de pouvoirs, qui
16 est très claire au point de vue de notre
17 indépendance et notre rôle.

18 En plus, on a aussi des règlements, le
19 Règlement général sur la sûreté de la
20 réglementation nucléaire qui s=applique à toutes
21 les installations et les activités. On a un
22 Règlement en particulier pour les mines et les
23 usines de concentration d=uranium et le Règlement
24 de la radioprotection, c=est tous des Règlements
25 qui s=appliquent à l=exploitation d=une mine.

1 Un point important, c'est que les titulaires
2 de permis sont chargés d'assurer la sûreté, la
3 santé et la sécurité de protéger l'environnement et
4 de respecter les engagements internationaux du
5 Canada. C'est aux gens de Strateco de démontrer
6 qu'ils ont les mesures en place pour s'assurer
7 qu'ils peuvent bien démontrer qu'ils prennent leurs
8 responsabilités puis qu'ils prennent les bonnes
9 mesures. Nous, on est responsables de réglementer
10 les titulaires de permis, d'évaluer leur
11 performance, de s'assurer qu'ils sont conformes à
12 la Loi et au Règlements et à nos obligations
13 internationales.

14 Un permis de la CCSN est nécessaire pour la
15 tenue d'activités souterraines d'exploration
16 d'uranium. L'exploration d'uranium à surface, ce
17 n'est pas une activité qui est réglementée par la
18 CCSN mais par le fait qu'on a une installation qui
19 est plus avancée avec des activités souterraines, à
20 ce moment-là, on fait de la réglementation.

21 Le processus d'autorisation de la CCSN, vous
22 voyez ici un petit diagramme assez simple. On a une
23 application qu'on reçoit, qu'on fait des
24 évaluations et en même temps, on a des démarches,
25 des évaluations environnementales suite à la *Loi*

1 *canadienne des évaluations environnementales,*
2 souvent on peut faire les deux en parallèle mais
3 vous allez voir qu'il y a un élément très important
4 au point de vue des décisions.

5 On a des audiences publiques qui nous aident
6 dans nos décisions, par la suite vont établir des
7 permis. Ce que monsieur Hébert a mentionné tantôt,
8 un des aspects très importants pour nous, c'est la
9 garantie financière qui est exigée à toutes les
10 étapes du permis. La garantie financière c'est pour
11 s'assurer que pour une raison quelconque si jamais
12 Strateco, ils ont un problème, ils ne sont plus là,
13 on est en mesure de prendre les actions pour
14 corriger et de faire le réaménagement du site et
15 c'est une garantie pour la somme totale de ce qu'on
16 s'attend qu'on a besoin pour faire le
17 réaménagement.

18 C'est un élément important parce que si on
19 regarde dans l'historique, on voit que des anciens
20 miniers qui ont été abandonnés, qui sont devenus la
21 responsabilité des gouvernements, nos taxes qui
22 payaient, alors c'est un changement qu'on voit, ça
23 on le voit un peu partout dans le pays et même dans
24 d'autres pays, c'est des garanties financières pour
25 s'assurer que si jamais cette situation-là se

1 présente, qu'on est bien protégés. La consultation
2 est très importante tout au long du trajet, les
3 gens ont une chance de participer.

4 La *Loi canadienne sur l'évaluation*
5 *environnementale* est là pour minimiser, éviter les
6 effets environnementaux négatifs avant qu'ils ne
7 surviennent et d'intégrer les facteurs
8 environnementaux dans le processus décisionnel.
9 Alors, les résultats de l'évaluation
10 environnementale, c'est un élément très important
11 qu'on se sert dans nos évaluations pour le permis.

12 Le processus d'évaluation environnementale de
13 Matoush, dans ce cas ici, on participe au processus
14 avec COFEX, COMEX en fournissant l'expertise et en
15 même temps, on est l'autorité responsable sous la
16 *Loi canadienne d'évaluation environnementale* et
17 alors en participant ici, on respecte aussi nos
18 exigences à la *Loi canadienne d'évaluation*
19 *environnementale*.

20 En ce qui concerne la demande de permis, il y
21 a beaucoup de détails et même je n'ai pas toute la
22 liste ici mais pour donner un peu une idée. Une
23 demande de permis, le promoteur doit nous fournir
24 tous les détails au point de vue de la conception,
25 les procédures qui vont être en place pour gérer le

1 projet, le programme de gestion, le personnel, les
2 qualifications du personnel, le nombre de
3 personnes, la formation du personnel, le programme
4 de radioprotection, le programme de protection de
5 l=environnement, le programme de santé, sécurité
6 conventionnel, si vous voulez, la santé, sécurité
7 au travail, tout ce qui n=est pas radioprotection
8 et la gestion des urgences.

9 En ce qui concerne la protection de
10 l=environnement, ce qu=on va évaluer, les contrôles
11 des rejets, pour minimiser les rejets dans
12 l=atmosphère, dans les eaux de surface et dans les
13 eaux souterraines; mesurer les rejets, les mesures
14 qui sont en place; mesurer les effets sur
15 l=environnement, s=il y en a; prendre les mesures
16 requises lorsque cela est nécessaire à toutes les
17 étapes.

18 Protection du public contre la radiation. On
19 demande des mesures de rayonnement dans
20 l=environnement et après ce qu=on fait, on demande
21 qu=on calcule l=exposition potentielle maximum au
22 rayonnement à un membre du public. Ce qui est
23 important, c=est que les calculs se font en
24 présumant un individu qui est proche de la mine.
25 Ici, dans le site d=exploration, on est à deux cent

1 soixante kilomètres (260 km), ce n'est pas à deux
2 cent soixante kilomètres (260 km) qu'on demande les
3 calculs, on dit : faites vos calculs en fonction
4 d'un individu qui est tout proche de la mine puis
5 une des raisons principales, c'est qu'on n'est pas
6 capables de contrôler ce que les gens font entre
7 ici et la mine et alors cette façon-là on peut
8 s'assurer qu'un individu si jamais il se décide de
9 s'installer tout proche de la mine, qu'il est
10 protégé, c'est conservateur mais c'est une garantie
11 de cette façon-là on peut protéger les gens,
12 protéger le public peu importe les circonstances.

13 L'exposition supplémentaire résultant d'une
14 installation ne peut pas dépasser la limite
15 réglementaire. Ça, c'est pour dire qu'on a déjà une
16 exposition naturelle, les gens reçoivent une
17 exposition naturelle à tous les jours et ce qu'on
18 exige, c'est que l'exposition supplémentaire
19 n'excède pas la limite réglementaire.

20 Pour donner une idée, l'exposition que vous
21 recevez naturellement dans votre véhicule à tous
22 les jours est en moyenne de deux point quatre
23 millisievert (2,4 mSv), je ne parlerai pas de
24 l'unité de millisievert ce que ça veut dire mais
25 pour vous donner une idée, c'est deux point quatre

1 millisievert (2,4 mSv) et la limite réglementaire
2 est de un millisievert (1 mSv). Alors, si vous
3 recevez deux point quatre (2,4) en moyenne, vous ne
4 pouvez pas d'être exposé à un millisievert (1 mSv)
5 de plus avec deux point (2,4) à trois point quatre
6 (3,4).

7 Ce qu'on observe dans toutes les installations
8 nucléaires au Canada, il n'y a aucune situation où
9 les individus du public s'approchent du un
10 millisievert (1 mSv) même point un (0,01), c'est
11 peut-être à l'extrême des doses qu'on voit peut-
12 être avec les membres du public.

13 Protection des travailleurs contre la
14 radiation, c'est très importante. évidemment, c'est
15 ces gens-là qui travaillent dans le milieu, qui
16 vont être les plus exposés. Alors, on regarde les
17 programmes de conception pour réduire les taux de
18 radiation; les mesures de gestion pour gérer les
19 activités; le contrôle des matières radioactives;
20 le contrôle du travail, comment le travail est
21 contrôlé parce qu'il y a plusieurs mesures qu'on
22 peut prendre pour réduire le potentiel d'exposition
23 au rayonnement; la mesure des rayonnements et la
24 mesure de la dose à l'exposition.

25 Une fois qu'un titulaire a reçu son permis,

1 ils n=ont pas fini avec nous la Commission
2 canadienne de sûreté nucléaire. On a aussi un
3 programme de conformité où on fait de la
4 vérification des activités; on fait des inspections
5 au site; on fait une revue de leurs documents, ce
6 qu=ils ont présenté, on revoit ce qu=ils ont fait;
7 on applique la Loi; on a plusieurs mesures en place
8 dans les situations où un titulaire est non
9 conforme à la Loi, ce qui peut aller d=une demande
10 d=action volontaire à un ordre qui est une exigence
11 avec le pouvoir de la Loi; la Commission peut
12 changer, ajouter d=autres conditions au permis ou
13 même enlever le permis et finalement au bout de la
14 ligne avec la Loi, on a aussi un pouvoir par lequel
15 on peut émettre des amendes et même des cas où on
16 peut mettre les gens en prison.

17 Alors, on a une diversification au point de
18 vue... on a plusieurs aspects au point de vue de
19 s=assurer que les gens soient conformes.
20 Heureusement, la dernière option, ce n=est pas une
21 option qu=on est obligés de se servir parce qu=en
22 général, toutes les autres options, on peut
23 s=assurer que les gens soient conformes, en
24 général, ce qu=on voit la performance est assez
25 bonne.

1 Finalement, le dernier aspect, la promotion de
2 la sûreté qu'il ne faut jamais l'oublier. Comme je
3 vous l'ai dit, on est promoteur de la sûreté, c'est
4 qu'on fait. Dans nos activités, on fait beaucoup de
5 choses de promotion pour s'assurer que les gens
6 soient toujours consistants et qu'ils se
7 concentrent beaucoup au point de vue de la sûreté.

8 Pour s'impliquer dans le processus
9 d'autorisation, on se parle au point de vue du
10 public, les gens, comment vous pouvez participer.
11 Là, je vais parler un peu plus juste de
12 l'application et non l'évaluation environnementale
13 parce que ça, c'est les démarches additionnelles.
14 On a... l'application est disponible si les gens
15 veulent voir l'application détaillée qui a été
16 fournie par Strateco.

17 Présentement, on fait une revue de
18 l'application, les résultats vont être disponibles
19 à l'automne deux mille dix (2010). Vous pouvez
20 présenter vos commentaires additionnels à l'automne
21 deux mille dix (2010) et possiblement une audience
22 publique pour la décision d'un permis pourrait se
23 faire, novembre deux mille dix (2010) mais tout ça
24 dépend du processus qui se démarque... qui se
25 déroule présentement pour l'évaluation

1 environnementale puis ça, il ne faut pas l=oublier
2 puis c=est ça le point très important, la décision
3 d=autorisation ne peut être prise que lorsque le
4 processus d=évaluation environnementale est
5 complété puis qu=au bout de la ligne, qu=il y a une
6 décision d=avancer à la prochaine étape qui est le
7 permis. Alors pour nous, les audiences publiques ne
8 se feront pas tant qu=on n=a pas complété le
9 processus d=évaluation environnementale puis qu=on
10 a des résultats qui démontrent que le projet va
11 avancer.

12 Finalement, le mot de la fin. La CCSN, c=est
13 l=organisme de réglementation nucléaire du Canada.
14 La CCSN est responsable de la délivrance des
15 permis, la conformité, de l=application des lois
16 touchant le secteur minier de l=uranium au Canada.
17 La protection des travailleurs, du public et de
18 l=environnement est primordial. La transparence, la
19 consultation publique sont grandement valorisées
20 par notre organisation et il existe une approche de
21 collaboration avec les autres organismes
22 réglementaires.

23 Alors, si vous voulez d=autres informations,
24 je vous invite à visiter notre site
25 suretenucleaire.gc.ca, vous allez trouver plusieurs

1 autres informations et même si vous avez des
2 questions, vous voulez envoyer des commentaires,
3 vous pouvez le faire par notre site puis vos
4 questions seront dirigées aux bonnes personnes.
5 Merci.

6 -----

7 PRÉSENTATION PAR SANTÉ CANADA

8 Mme KARINE MENEZES :

9 Bonjour, mon nom est Karine Menezes. Je travaille à
10 Santé Canada et aujourd'hui, j'ai le privilège
11 d'être ici représentante de mon ministère pour vous
12 faire part un peu de notre rôle au sein de la *Loi*
13 *canadienne d'évaluation environnementale* et de mon
14 rôle aussi comme coordonnatrice régionale des
15 évaluations environnementales.

16 Donc concrètement, qu'est-ce qui se passe
17 quand on reçoit une étude? Je m'assure que cette
18 étude-là, cette étude d'impact va être révisée par
19 de nombreux experts avec qui je travaille. Santé
20 Canada a des experts dans quelques disciplines
21 reliées à la santé humaine, discipline que je vous
22 présenterai un peu plus tard, donc je m'assure que
23 ces experts-là puissent voir et réviser les études
24 d'impact et émettent leurs commentaires et leurs
25 préoccupations, s'il y en a.

JL/dp/jl

1 Donc, le rôle de Santé Canada, donc nous avons
2 un rôle de recommandations, de suggestions,
3 d=informations aussi, nous n=avons pas de règlement
4 ou de permis à émettre, donc notre rôle se situe
5 vraiment dans le sens des recommandations, nous
6 travaillons avec les autres ministères qui eux ont
7 un rôle de réglementation et qui prennent nos
8 recommandations, notre expertise afin de prendre
9 une décision qui est plus éclairée.

10 Comment on fait ce... comment on met en
11 pratique ce rôle-là? C=est en offrant notre
12 expertise lorsqu=elle nous est demandée. Donc,
13 lorsque la *Loi canadienne* est déclenchée par une
14 projet, les autorités responsables fédérales, dans
15 ce cas-ci, dans le cas de Matoush, on a la
16 Commission canadienne de sûreté nucléaire va
17 regarder le projet et demander à Santé Canada si le
18 projet a un potentiel d=impacts à la santé, s=il y
19 a des préoccupations dans la population, des
20 préoccupations par rapport à la santé, donc
21 l=autorité fédérale va demander à Santé Canada son
22 expertise.

23 Bon. Voici un exemple de l=expertise que nous
24 offrons des experts, nous avons des experts dans
25 chacune de ces expertises-là, donc qualité de

1 l=air, contamination de la nourriture
2 traditionnelle, ça ici, c'est un peu un jargon
3 interne quand on parle de nourriture
4 traditionnelle, on parle de nourriture qui est
5 chassée, pêchée ou cueillie dans un but de
6 consommation personnelle, dans un but de
7 subsistance ou récréatif, donc toute la nourriture
8 qui est commercialisée ne rentre pas là-dedans.

9 On a aussi des experts en qualité de l'eau
10 potable, des experts en impact du bruit, en effet
11 des radiations et en évaluation du risque pour la
12 santé humaine.

13 Donc un peu... quand on reçoit un étude
14 d'impact, nos experts vont regarder ces aspects-là
15 sur un point de vue de la santé humaine. Ils vont
16 regarder les sources, les sources d'émission, les
17 sources de contaminants, ils vont regarder les
18 types de contaminants aussi puis leurs
19 concentrations, leurs concentrations initiales mais
20 aussi leurs concentrations avec le projet, donc
21 qu'est-ce que le projet va amener dans
22 l'environnement ou au niveau de l'être humain.

23 Les experts vont comparer aussi toutes les
24 concentrations de contaminants avec des lignes
25 directrices pour la santé humaine, qui ont été

1 mises en place par des experts après des recherches
2 internes et des recherches internationales.

3 Le dernier, la dernière expertise qui est
4 listée sur l'acétate est l'évaluation du risque
5 pour la santé humaine, celui-là est un peu spécial
6 parce que nos experts doivent prendre en compte
7 tous les autres aspects, tous les types de
8 contamination pour pouvoir émettre un avis ou pour
9 pouvoir commenter sur une étude ou pour pouvoir en
10 faire aussi.

11 Donc, je pensais qu'il serait important pour
12 comprendre bien qu'est-ce que nos experts font par
13 rapport à cette étude-là puis surtout que le
14 promoteur a présenté une étude de risque à la santé
15 humaine, je pensais qu'il serait important pour
16 vous de bien cerner ou de bien comprendre le terme
17 * risque + qui est utilisé dans une étude d'impact
18 puisqu'il est utilisé d'une façon particulière.

19 Donc, qu'est-ce qu'on entend par risque? Pour
20 y avoir un risque, pour que nos experts puissent
21 évaluer un risque à la santé humaine, ils vont
22 regarder trois aspects, donc le projet doit
23 comprendre trois aspects. Le premier aspect, c'est
24 un danger, un danger qu'on peut... qui peut
25 avoir... qui peut être un produit chimique ou un

1 contaminant quelconque, il va regarder... nos
2 experts vont regarder le type de contaminant, le
3 type de danger, les concentrations aussi initiales
4 et futures. Ça va nous prendre aussi un récepteur.
5 Donc, si on a un danger mais pas de récepteur, on
6 ne pourra pas avoir de risque, si on a seulement un
7 récepteur non plus. Donc, on va faire une
8 description des récepteurs, les hommes, les femmes,
9 les enfants, les femmes enceintes, les
10 travailleurs, ce sont tous des récepteurs qui vont
11 réagir différemment aux contaminants.

12 Puis pour y avoir un risque, ça va nous
13 prendre aussi quelque chose d'important, quelque
14 chose qui va... une voie d'exposition qui va amener
15 le contaminant au récepteur, qui va... pas
16 s'assurer mais qui va amener le contaminant, qui va
17 permettre au contaminant d'atteindre le récepteur.
18 Donc, la voie d'exposition en santé humain, ça va
19 être l'ingestion qu'on va retrouver au niveau des
20 sols, qu'on va retrouver au niveau de l'eau,
21 l'inhalation qu'on va retrouver au niveau de l'air
22 et au niveau des sols aussi avec les poussières,
23 l'ingestion... l'ingestion, je l'ai... oui,
24 l'ingestion, je l'ai dit, l'absorption cutanée,
25 donc qu'on va retrouver au niveau des sols et de

1 l'eau.

2 Donc, si on a ces trois éléments-là, à ce
3 moment-là, on peut dire qu'on a un potentiel de
4 risque puis c'est à ce moment-là quand ces trois
5 éléments-là sont très bien documentés qu'on peut
6 caractériser le risque.

7 Donc, pour l'étude de Matoush, c'est ce que
8 nos experts ont fait, ils ont regardé l'évaluation,
9 ils ont pris connaissance de l'étude puis ils ont
10 regardé ces trois sphères-là.

11 Maintenant, pour terminer, notre implication
12 dans Matoush a débuté en octobre deux mille huit
13 (2008) date où on a reçu la demande d'implication
14 du Comité fédéral d'examen. On s'est impliqués dans
15 l'émission de la Directive, la Directive étant tout
16 ce que nous ou ce que les autres ministères
17 impliqués ont besoin d'avoir, l'information qu'on a
18 besoin d'avoir dans l'étude d'impact pour émettre
19 un commentaire, pour émettre un avis.

20 En octobre deux mille neuf (2009), on a reçu
21 une première version de l'étude d'impact, on a
22 révisé l'étude d'impact, en fait, on était... cinq
23 personnes de Santé Canada ont révisé cette étude
24 d'impact-là, moi et quatre experts, quatre autres
25 experts, donc un expert en qualité de l'air, un

1 expert en nourriture traditionnelle et un expert en
2 analyse de risque et un expert en radiation. On a
3 révisé l'étude d'impact, on a regardé si elle
4 correspondait à la Directive.

5 Donc, si l'information qu'on présentait était
6 correctement présentée pour qu'on puisse ou
7 suffisamment présentée pour qu'on puisse émettre
8 éventuellement un avis. On a demandé, on a posé des
9 questions, on a demandé des éclaircissements. Ces
10 questions-là ont été envoyées au promoteur en avril
11 par le COFEX puis nous sommes en attente de
12 réponses. Éventuellement, lorsque nous aurons toute
13 l'information nécessaire, on pourra émettre un avis
14 ou des recommandations au sujet du projet

15 Donc, si vous avez des questions, tout à
16 l'heure, je serai disponible pour répondre à vos
17 questions. Merci.

18 -----

19 M. PIERRE MERCIER :

20 Alors, nous allons prendre une dizaine de minutes
21 de repos, de pause et avant de vous laisser aller,
22 de vous laisser aller, dis-je, j'aimerais apporter
23 un complément d'information dans ma présentation,
24 tout à l'heure des membres du COMEX lorsque j'ai
25 parlé de mon ami, mon collègue, Brian Craik. J'ai

JL/dp/jl

1 mentionné, pour ceux qui n'étaient pas présents,
2 qu'il avait vécu quelques années à Waskaganish, ce
3 qui lui a permis non seulement de comprendre la
4 langue crie mais de l'apprendre aussi, c'est
5 quelque chose, c'est un apport pour nous mais ce
6 qui fait également sa contribution importante au
7 COMEX, c'est qu'il est rattaché à l'ambassade de la
8 Nation crie à Ottawa comme conseiller sur des
9 dossiers spéciaux, c'est ce que je voulais ajouter.
10 Alors, bonne pause et dans dix minutes (10 min) on
11 se revoit. Merci.

12 PAUSE

13

14 REPRISE

15 M. PIERRE MERCIER :

16 Alors, je laisse la parole à monsieur Benoit
17 Taillon, le président du COFEX, qui va diriger les
18 délibérations dans la première partie. Merci.

19 M. BENOIT TAILLON :

20 Merci, cher collègue. Alors, c'est maintenant à
21 vous la parole. Les participants sont invités...
22 seront invités dans quelques minutes à venir se
23 présenter au microphone pour poser une question,
24 soulever une préoccupation que vous tâcherez de
25 transformer en question, quinze minutes (15 min),

JL/dp/jl

1 si ce n'est pas suffisant, vous revenez.

2 Avant de débiter cette phase de question,
3 j=inviterais madame la mairesse, madame Manon Cyr à
4 nous présenter quelques-uns de ses propos et de ses
5 pensées qui l=anime aujourd'hui alors que nous
6 faisons cette séance d=information à l=égard du
7 projet Matoush.

8 -----

9 PÉRIODE DE QUESTIONS

10 Mme MANON CYR, MAIRESSE DE CHIBOUGAMAU :

11 Ça va être très bref, j=avais d=ailleurs une
12 question, donc je vais... mais avant de tomber avec
13 la question, on veut d=abord, nous, ça nous fait
14 plaisir que vous ayez cette séance d=information et
15 de consultation à Chibougamau. Effectivement, on
16 discute avec les gens de Strateco déjà depuis un
17 certain temps, avec les Conférences régionales des
18 élus de la Baie-James, je ne sais pas si vous le
19 savez, mais on aussi pris des mesures aussi de bien
20 s=informe parce que chez nous, à Chibougamau et à
21 Chapais dans la région, on a une certaine tradition
22 des opérations minières.

23 Je vais vous avouer que les premières fois
24 qu'on a entendu le mot * uranium +, bien on peut...
25 on peut pas se cacher qu'on a eu un petit

JL/dp/jl

1 soubresaut et peut-être même un grand sursaut.
2 Alors, le pari qu'on a fait chez nous, c'est
3 d'abord de bien s'informer pour s'assurer d'avoir
4 une meilleure connaissance possible de c'est quoi
5 cette industrie-là et comment ça fonctionne et je
6 vais vous avouer que les consultations que vous
7 faites, pour nous, c'est important parce que c'est
8 un peu notre police d'assurance en termes de
9 vérification, de validation au niveau d'impact ou
10 la minimisation des études d'impact environnemental
11 et santé pour nos milieux.

12 La question que j'avais, par contre, pour vous
13 autres, parce que je trouve que c'est quand même
14 passablement de monde, COMEX, COFEX, je pense les
15 gens sont habitués en termes d'opération minière,
16 l'uranium, ce que je comprends aussi, c'est que la
17 Commission canadienne et Santé publique sont là
18 pour faire des recommandations. Dans le cas de la
19 Commission, c'est vraiment au niveau de l'émission
20 des permis mais est-ce qu'il y a un certain
21 arrimage qui est fait entre les trois ou quatre
22 organisations parce qu'en termes d'efficacité et
23 est-ce que je comprends qu'on aura des auditions ou
24 qu'on pourra présenter des mémoires et faire des
25 positions à l'automne et que ça va aller au mois

1 d=octobre ou novembre ou c=est plus tôt, on
2 pourrait penser plus tôt, le cas échéant.

3 M. BENOIT TAILLON :

4 Merci beaucoup, Madame Cyr. Sur le premier point en
5 ce qui concerne les arrimages, la coordination, il
6 existe d=abord une coordination Canada-Québec,
7 Québec-Canada, les deux organismes travaillons
8 ensemble depuis l=automne dernier, nous avons eu de
9 nombreuses rencontres, nombreux échanges et
10 l=exercice d=aujourd=hui, l=activité d=aujourd=hui
11 est un témoignage, je l=espère, une manifestation
12 tangible de l=action synchrone et coordonnée des
13 deux ordres de gouvernement.

14 Quand je vous dis * ordres de gouvernement +,
15 il faut bien reconnaître que le COFEX tout comme le
16 COMEX sont des organismes que j=appellerai, dont la
17 personnalité est soit fédérale ou provinciale mais
18 on n=est pas des représentants du gouvernement
19 comme tel, on est là un peu comme des organismes
20 externes. Donc, il y a ce premier niveau. Je
21 laisserai tout à l=heure monsieur Mercier glisser
22 un mot de la coordination à l=interne, au sein du
23 gouvernement du Québec ou de l=administration du
24 Québec mais je peux vous dire qu=en ce qui concerne
25 du travail au sein de l=appareil fédéral, il y a

1 depuis, comme vous l=à expliqué tout à l=heure dans
2 une diapo le représentant de Santé Canada, des
3 interventions qui sont faites auprès des organismes
4 de la Convention de la Baie-James ou entre les
5 ministères fédéraux sur ce même projet. Alors, il y
6 a tout un appareil qui est en place à l=intérieur
7 des ministères pour alimenter à la fois le travail
8 du COFEX mais aussi aider à l=application de la *Loi*
9 *canadienne sur l=évaluation environnementale* qui
10 est le deuxième outil d=encadrement juridique de ce
11 projet.

12 Donc, la seule chose que je peux vous dire,
13 c=est que c=est un souci, effectivement, qu=il y
14 ait ces arrimages et ces coordinations tant à
15 l=interne de l=appareil fédéral qu=avec le COMEX et
16 son réseau.

17 M. PIERRE MERCIER :

18 Effectivement, à l=intérieur de nos juridictions
19 respectives, nous avons convenu, monsieur Taillon
20 et moi, avec évidemment l=accord de nos membres de
21 travailler en collaboration, en collaboration sur
22 ce dossier qui présente, évidemment, des
23 spécificités particulièrement pour le Québec
24 puisque l=exploitation minière relève de notre
25 juridiction comme telle, il y avait cependant ce

1 volet de nucléaire, uranifère qui touche,
2 évidemment, le nucléaire, l=uranium qui est de
3 juridiction, évidemment, fédérale d=une part et
4 autres aspects qui concernent également le
5 gouvernement fédéral.

6 Afin d=éviter les dédoublements et tout ça,
7 nous avons convenu à l=invitation de mon homologue
8 fédéral de travailler conjointement dans la
9 plénitude possible tout en respectant nos
10 juridictions et c=est ce que nous avons fait depuis
11 l=automne dernier et je veux rendre hommage à
12 Benoit ainsi qu=à son équipe avec leur ouverture
13 d=esprit et de notre côté, nous leur avons rendu la
14 réciproque pour avancer dans le dossier. Alors,
15 c=est ce que nous avons fait au cours des derniers
16 mois plus spécifiquement depuis fin de février
17 parce que pour des raisons techniques, le rapport
18 sur l=étude environnementale, l=étude d=impact
19 environnemental, le rapport de Strateco nous est
20 parvenu à la mi-février.

21 Alors, je vous ai présenté en début d=après-
22 midi une collaboratrice qui est avec nous, madame
23 Lucie Vallée, à qui nous avons confié la
24 coordination de toute l=action menée à l=instar de
25 ce que Benoit a mentionné au sein des différents

1 ministères touchés par le projet Matoush et donc
2 Lucie a coordonné cette action afin d=obtenir des
3 partenaires dans les différents ministères leurs
4 échos, leurs * thinking +, leurs pensées sur le
5 projet Matoush dans leur domaine particulier. C=est
6 ce que nous avons colligé.

7 Récemment, nous avons transposé l=ensemble des
8 commentaires reçus en une série de questions et
9 j=ai le plaisir d=informe le président Hébert que
10 nos questions vont lui parvenir d=ici peut-être pas
11 le week-end mais lundi ou mardi prochain, excusez-
12 moi, je me corrige, parce qu=il y a une étape, le
13 questionnaire est complété, finalisé, il y a une
14 obligation que nous avons, nous, en tant que COMEX,
15 c=est que nous devons soumettre nos recommandations
16 de questions à l=administrateur de la Convention de
17 la Baie-James en l=occurrence la sous-ministre du
18 ministère du Développement durable, de
19 l=Environnement et des Parcs.

20 Ça va être transmis donc à madame la sous-
21 ministre en l=occurrence dans son rôle
22 d=administrateur de la Convention et on peut être
23 porté à penser que d=ici très peu de temps, ce
24 n=est pas une question de mois là, de jours, le
25 questionnaire que nous avons concocté sera transmis

JL/dp/jl

1 à Strateco. Est-ce que ça répond à votre question,
2 Madame la Mairesse? Oui.

3 Mme MANON CYR :

4 J=en ai une autre, j=en ai une autre.

5 M. PIERRE MERCIER ;

6 Ah bien, allez-y.

7 Mme MANON CYR :

8 Puis je vais en avoir une aussi pour Strateco. Mais
9 à ce moment-là, au niveau de la Commission
10 canadienne de la sécurité nucléaire, ils rentrent à
11 quel moment dans votre procédure là par rapport à
12 tout ça? Parce que pour moi, c=est pas clair.

13 M. BENOIT TAILLON :

14 Je pense qu=on va les laisser vous l=expliquer eux-
15 mêmes.

16 Mme MARIE-PIERRE GRONDIN :

17 Oui. Bonjour, je m=appelle Marie-Pierre Grondin, je
18 suis spécialiste en environnement avec la
19 Commission. En fait, notre rôle c=est vraiment au
20 niveau de l=évaluation environnementale a commencé
21 dès le départ avec le projet parce qu=on a et
22 l=aspect permis et l=aspect évaluation
23 environnementale, donc on a collaboré avec le COFEX
24 qui est le côté fédéral de l=évaluation et puis
25 dans le fond, ce qu=on a apporté, c=est notre

1 expertise donc au niveau de comment on réglemente
2 les industries nucléaires.

3 Cependant, il y a eu un récent changement, je
4 ne sais pas si vous êtes au courant mais pas
5 vendredi dernier mais vendredi d'avant, il y a eu
6 une décision de la Cour suprême du Canada à propos
7 d'une mine qui s'appelle la Mine Vanadium et puis
8 cette décision-là, je ne rentrerai pas dans les
9 détails là, parce que ça importe pas tellement pour
10 la situation, mais en fait ce que ça dit, c'est
11 qu'on était déjà une autorité responsable, ça veut
12 dire qu'on doit faire l'évaluation environnementale
13 et on doit à la fin du processus émettre une
14 décision pour dire : est-ce que ce projet-là va
15 avoir des impacts sur l'environnement, des impacts
16 significatifs négatifs sur l'environnement?

17 Donc, on avait déjà ce rôle-là, cependant avec
18 la décision, ce que ça nous dit, c'est qu'on doit
19 également suivre le processus de la *Loi canadienne*
20 *d'évaluation environnementale*. Donc en fait, ça
21 renforce un peu notre rôle dans le processus mais
22 au niveau des implications que ça va avoir, on est
23 vraiment en train d'évaluer pour voir justement
24 comment ça va changer mais en fait, ce qu'on peut
25 dire pour l'instant, c'est qu'on va vraiment

1 continuer à collaborer avec les différents
2 partenaires qui sont ici au niveau fédéral et puis
3 que justement on va suivre toutes les
4 recommandations et toutes les exigences qui sont
5 prévues dans le cadre de la *Loi canadienne de*
6 *l'évaluation environnementale*.

7 Mme MANON CYR :

8 Je vais me permettre un commentaire. Je ne veux pas
9 susciter de débat constitutionnel mais vous
10 rappeler, vous rappeler qu=effectivement, c=est
11 important de regarder l=impact environnemental et
12 * santal + de la... et santé de la population que
13 ce soit la population crie ou jamésienne mais je
14 pense qu=il faut le faire tout le monde; ce que je
15 salue, c=est quand même l=esprit de collaboration
16 qui anime les deux Comités puis j=espère, parce que
17 ça, ça serait dommage de tomber dans des débats
18 constitutionnels ou autres alors que c=est
19 l=intérêt de la santé publique et de
20 l=environnement de notre région et de notre secteur
21 qui est, dans le fond, qui doit primé, je pense.

22 Mme MARIE-PIERRE GRONDIN :

23 À partir du moment...

24 M. PIERRE MERCIER :

25 Excusez-moi, simplement un commentaire. Je veux

1 vous dire qu'également au Québec, nous avons un
2 ministère de la Santé.

3 Mme MANON CYR :

4 Je le sais d'ailleurs il y a des gens...

5 M. PIERRE MERCIER :

6 C'est important de le souligner.

7 Mme MANON CYR :

8 ... de la Direction de Santé publique qui sont ici,
9 ici...

10 M. PIERRE MERCIER ;

11 Oui, justement.

12 Mme MANON CYR :

13 ... ça fait que ça, je comprends tout ça mais on
14 comprend tout puis on est tout le même humain,
15 qu'on vive au Québec, au Canada...

16 M. PIERRE MERCIER :

17 Puis tout le monde veut aller au ciel.

18 Mme MANON CYR :

19 Tout le monde veut aller au ciel puis tout le monde
20 veut avoir une protection au niveau de
21 l'environnement...

22 M. PIERRE MERCIER :

23 Exactement.

24 Mme MANON CYR :

25 ... mais il faut s'assurer que dans tous ces

1 dédales-là administratifs, qu'il y ait une certaine
2 coordination, probablement, c'est mon côté ancien
3 fonctionnaire là, que ça me rappelle des
4 souvenirs...

5 M. PIERRE MERCIER :

6 Ah!!!

7 Mme MANON CYR :

8 ... quand j'entends parler...

9 M. PIERRE MERCIER :

10 Remarquez bien que ce n'est pas un défaut...

11 Mme MANON CYR :

12 Non mais...

13 M. PIERRE MERCIER :

14 ...je veux tout simplement vous dire, je me les
15 mets de mon côté les fonctionnaires mais ce que je
16 veux vous dire, à l'instar de ce que Benoit a
17 mentionné, nous travaillons en collaboration, en
18 collaboration à l'intérieur de nos juridictions et
19 le gouvernement du Québec, je ne veux pas commencer
20 à élaborer tout l'ensemble des lois qui nous
21 concernent dans ce dossier-là ou dans... c'est-à-
22 dire dans les responsabilités qui nous incombent
23 devrais-je dire, sauf que le ministère de la Santé,
24 le ministère des Transports, la Sécurité publique,
25 le ministère de l'Environnement, le ministère des

1 Ressources naturelles, je ne sais trop si j=en
2 échappe, ils ont tous... on a tous demandé à ces
3 gens-là, je parle d=institutions québécoises, de
4 nous transmettre leurs commentaires suite à l=étude
5 d=impact et je peux vous dire, à l=instar de
6 Benoit, on travaille en collaboration, on va
7 s=assurer mutuellement à l=intérieur de nos
8 juridictions que la population, les citoyens non
9 seulement de Chibougamau, de Chapais ou de
10 Mistissini vont avoir l=assurance qu=on aura
11 vérifié tous les points avant de rendre une
12 décision. Je voulais tout simplement apporter cette
13 précision-là, Madame.

14 Mme MANON CYR :

15 Puis en termes d'échéancier à ce moment-là par
16 rapport aux audiences parce que là, ce que je
17 comprends, ce que vous nous avez expliqué, c=est
18 qu'il y allait avoir des audiences publiques où on
19 pourrait se prononcer, présenter des mémoires ou en
20 tout cas, des opinions, concernant le projet et là,
21 on parle toujours du projet de rampe d=exploration,
22 c=est-tu fin août ou c=est...

23 M. PIERRE MERCIER :

24 Oh, c=est une bonne question, vous savez, puis
25 c=est à-propos de la soulever également. Nous

1 transmettons au promoteur, déjà le COFEX a procédé
2 à la transmission, nous allons le faire d=ici
3 quelques jours, ce qui veut dire que par la suite,
4 ça sera à la compagnie Strateco Resources de
5 répondre à ces interrogations-là.

6 Alors, ça vient illustrer la question qui vous
7 animait tout à l=heure, à savoir nous nous sommes
8 placés non seulement en fonction des lois qui nous
9 régissent ou qui régissent l=environnement, la
10 sécurité, et caetera, mais également la population
11 comme telle, nous nous sommes placés dans l=esprit
12 de ces gens-là pour voir quels sont les points sur
13 lesquels à partir de l=étude de l=impact, nous
14 pourrions bonifier le rapport ou l=étude faite par
15 Strateco, les études qui nous ont été transmises.
16 Bonifier dans le sens de compléter notre
17 information pour prendre une judicieuse décision
18 parce que la décision comme telle ne nous revient
19 pas au COMEX, nous avons un pouvoir de
20 recommandations à l=administrateur provincial.

21 On m=à rapporté que dans les années
22 antérieures, les recommandations qui ont été
23 formulées à l=administrateur avec l=apport
24 justement les échos de la Nation crie qui sont
25 représentés par Brian et puis par Philip et

1 évidemment, les autres représentants, ces
2 recommandations-là sont faites dans l'esprit de la
3 collectivité, dans le respect des lois qui nous
4 régissent et ça sera la même chose pour le
5 rapport... la demande de Strateco, on va la faire
6 cette recommandation dans un sens ou dans l'autre à
7 la lumière de l'éclairage qu'ils vont nous fournir
8 suite aux questions de nous allons leur transmettre
9 et que le COFEX-Sud a transmis à Strateco.

10 M. BENOIT TAILLON :

11 Si je peux me permettre. Donc, il y a eu... il y
12 aura donc deux séries de questions là, qui sont
13 acheminées, je peux vous dire qu'on a travaillé
14 ensemble pour les préparer. La seule distinction,
15 c'est que les nôtres ont pu être émises plus
16 rapidement parce qu'on n'a pas une obligation de
17 les faire approuver mais...

18 M. PIERRE MERCIER :

19 Excuse-moi, excuse-moi. Je m'excuse...

20 M. BENOIT TAILLON :

21 Ah, Ah, ce n'est pas le bon terme.

22 M. PIERRE MERCIER :

23 Petite... petite correction. C'est que l'étude
24 d'impact...

25 M. BENOIT TAILLON :

1 Ah! A été...

2 M. PIERRE MERCIER ;

3 ... a été soumise en langue anglaise...

4

5 M. BENOIT TAILLON :

6 Ah oui, c'est vrai.

7 M. PIERRE MERCIER :

8 ... et nous avons cette obligation au gouvernement

9 du Québec de recevoir les rapports ou les études en

10 français et ça fait toute... tu sais, une nuance

11 puis évidemment Benoit en était conscient, on l=en

12 a informé mais d'autres ont été conscients, c'est

13 la compagnie Strateco, comprenez-vous? C'est parce

14 que la Loi nous oblige à traiter les dossiers en

15 français.

16 Mme MANON CYR :

17 Il y a pas de problème, je comprends bien.

18 M. PIERRE MERCIER :

19 Vous comprenez bien?

20 M. BENOIT TAILLON :

21 Je suis désolé d'avoir fait cet impair...

22 M. PIERRE MERCIER :

23 Pas de faute.

24 M. BENOIT TAILLON :

25 ... veuillez me pardonner.

1 Mme MANON CYR :

2 Mais je voulais vraiment pas... mais je voulais
3 vraiment pas susciter de débat constitutionnel.

4

5 M. BENOIT TAILLON :

6 Si vous voulez, ce n'est pas une question de
7 nuance, ce que je voulais vous dire simplement,
8 c'est que, donc les questions ont été soumises et
9 lorsque les réponses nous seront transmises, on va
10 évaluer les réponses, si elles sont satisfaisantes,
11 on va passer à la prochaine étape qui est la tenue
12 d'audiences publiques.

13 Vous demandez c'est quand les audiences
14 publiques? Mais nous, on fait l'hypothèse que les
15 questions qui auront été soumises au promoteur
16 auront été traitées avec rigueur et de façon
17 complète et si c'était le cas, bien ça serait à
18 l'automne. Si le promoteur a besoin de plus de
19 temps, bien on verra qu'est-ce qu'il y a mais une
20 chose est certaine, c'est qu'il y aura cette phase
21 où la population pourra donc recevoir un dossier
22 complet, donc l'étude d'impact plus les compléments
23 d'informations et puis s'exprimer. Une fois que ça,
24 ça sera fait, le COMEX, le COFEX, on va préparer
25 notre rapport puis on va l'assumer... on va

JL/dp/jl

1 l=acheminer.

2 Maintenant, il y a une autre étape, celle du
3 tribunal administratif dont on vous a parlé et le
4 tribunal lui aussi travaille selon les règles de
5 notre pays, c=est-à-dire en demandant, au besoin,
6 * l=input +, pardon, excusez-moi, d=avoir... de
7 prendre en compte les préoccupations de la
8 population et tout à l=heure, lors de la
9 présentation de monsieur LeClair, vous avez vu
10 qu=il pouvait y avoir aussi donc cette étape qui
11 s=ajoutera. Donc, quand la prochaine étape?
12 Vraisemblablement d=ici quelques mois. Voilà! Ça
13 vous va?

14 Mme MANON CYR :

15 Oui. Une petite dernière, je ne dois pas avoir
16 encore dépassé mon quinze minutes (15 min) puis
17 après ça, j=ai fini. Pour les gens de Strateco, à
18 ce moment-là, mais là, je pense c=est une question,
19 ils peuvent pas nécessairement répondre à cent pour
20 cent (100 %) mais en fonction des questions reçues,
21 eux... bien j=apprends... puis ça va bien mais je
22 ne veux pas être longue pour laisser la place aux
23 autres à poser des questions aussi mais par rapport
24 à Strateco, au niveau... en fonction des questions
25 que vous avez reçues, vous autres, en termes

JL/dp/jl

1 d'échéancier, vous pensez quoi? Bien, c'est sûr que
2 vous avez une série de questions qui vont vous
3 demander... semaine mais on pense-tu de trois mois,
4 quatre mois, six mois?

5 M. GUY HÉBERT :

6 Nous, on a reçu des questions du... on a eu déjà
7 une première série de questions le quinze (15)
8 janvier du CNSC, Commission canadienne nucléaire,
9 sur la question technique du projet, on a commencé,
10 on a déjà donné à tous nos consultants les
11 questions, ça devrait être disponible d'ici une
12 semaine ou deux, pour la fin juin peut-être. On a
13 reçu il y a environ trois semaines, un mois les
14 questions du COFEX, quatre-vingt-dix (90) questions
15 au total et aussi on a distribué, il y a des
16 questions qui sont très simples à répondre, il y a
17 des questions que les réponses étaient déjà dans
18 les documents qu'on avait soumis, il s'agit juste
19 de les pointer du doigt et de façon générale, il y
20 a des bonnes questions quand même et ça, on pense
21 de les avoir complétées probablement pour le mois
22 de juillet, ce qui est assez... à peu près dans
23 quatre, cinq semaines et on s'attend à ce que
24 plusieurs des questions du COMEX soient similaires
25 à celles qu'on a déjà eues, ça fait qu'il y a une

1 grande partie de ces questions-là qui, parce qu'ils
2 en ont discuté, qui devraient ressembler, ça fait
3 que c'est certain qu'il y en a qui vont être
4 différentes mais ça devrait être possiblement
5 répondu là, pour le mois d'août mais je... ceux-là,
6 je les connais pas, ça fait que je m'attends à ce
7 que ce soit similaire mais les quatre-vingt-dix
8 (90) questions qu'on a reçues couvraient pas mal un
9 éventail de sujets dépendant des ministères, des
10 intérêts de chacun de ces ministères.

11 Je ne voudrais pas commencer à rentrer dans le
12 débat constitutionnel moi-même mais juste dire que
13 l'étude d'impact environnemental a été présentée
14 par Strateco en français et en anglais au début
15 novembre, sauf qu'effectivement, il y avait deux
16 documents de soutien à l'impact qui étaient
17 uniquement en anglais dont un document de huit
18 cents (800) pages qui nous a pris huit (8) semaines
19 à traduire, ça a coûté une petite fortune mais ça,
20 on rentre pas... on est bien fiers d'être au
21 Québec, on a beaucoup d'avantages de travailler au
22 Québec mais on respecte que ces documents-là
23 n'étaient pas faits en français mais les études
24 autant français, anglaises du document d'impact
25 environnemental avait été soumis en même temps en

1 début novembre mais c'est la prérogative, notre
2 siège social est au Québec, il ne déménagera pas et
3 on a soumis des documents le quinze (15) février,
4 comme monsieur Mercier a si bien dit, pour qu'ils
5 puissent commencer l'étude au complet.

6 Mme MANON CYR :

7 Merci.

8 M. BENOIT TAILLON :

9 Merci bien. Alors, un petit point d'ordre, s'il
10 vous plaît. J'apprécierais que les participants qui
11 ont des questions posent leurs questions en
12 s'adressant à la table ici, aux deux présidents,
13 qui vont relayer la question, en d'autres mots,
14 évitez de vous adresser directement à la personne
15 en disant, * je veux poser ma question à Santé
16 Canada + pour assurer un certain décorum, vous vous
17 adressez à nous et on va relayer la question, s'il
18 vous plaît. Merci.

19 M. STÉPHANE MACKENZIE :

20 Excusez. Stéphane Mackenzie, Conférence régionale
21 des élus de la Baie-James. Peut-être juste pour
22 compléter un petit peu ce que madame Cyr avait...
23 posait comme question, juste savoir, on me dit
24 qu'au BAPE, au Bureau d'audiences publiques,
25 généralement ils ont comme une espèce de délai pour

1 traiter les demandes, les études d'impact, qui
2 serait à peu près de quatre mois, est-ce que dans
3 le processus qu'on a ici sur le territoire, est-ce
4 qu'il y a une espèce de limite de fenêtre de temps
5 habituel ou... c'est une question, je dirais,
6 d'ordre plus technique ou général, comme en plus,
7 on a quand même souvent des projets...

8 M. PIERRE MERCIER :

9 Mon homologue a déjà siégé au BAPE...

10 M. BENOIT TAILLON :

11 Ah, oui.

12 M. PIERRE MERCIER :

13 ... dans une vie antérieure.

14 M. BENOIT TAILLON :

15 Dans une autre vie.

16 M. PIERRE MERCIER :

17 ... et puis...

18 M. BENOIT TAILLON :

19 Peut-être que Daniel pourra compléter mon
20 information.

21 M. PIERRE MERCIER :

22 ... peut-être que mon collègue, Daniel Berrouard
23 pourra vous apporter des détails sur cet aspect-là.

24 M. BENOIT TAILLON :

25 J'avais vingt-cinq (25) ans quand la Convention de

1 la Baie-James était en négociation, je faisais
2 partie de l'équipe de négociation, on ne savait pas
3 ce que c'était des études d'impact. On avait une
4 directive fédérale, à l'époque, qui a servi de
5 modèle puis tout le monde s'inquiétait, la SEBJ, la
6 SDBJ, * est-ce que ça va être long? Est-ce que les
7 consultants des Indiens vont se mettre à charrier?
8 Et caetera, c'est ça la vérité puis il y a eu une
9 clause qui a été introduite dans la Convention à
10 l'effet que la révision prend quarante-cinq (45)
11 jours.

12 À ma connaissance, depuis trente-cinq (35)
13 ans, ça n'a jamais été une norme avec laquelle on a
14 vécu. Bon. C'est le fruit de la négociation, ça a
15 été là mais il y a eu des dizaines et des dizaines
16 de projets qui ont passé à travers le système est
17 de quarante-cinq (45) jours, si c'est ça qui est
18 votre question, ça n'a pas été la chose qui a été
19 un élément là, de planification puis ça ne fait pas
20 partie véritablement de l'échéancier.

21 Ce qui est important, c'est de s'assurer que
22 les études soient faites, qu'elles soient révisées,
23 que les principes qui sont à la base de la
24 Convention soient pris en compte et puis que les
25 recommandations soient faites.

1 La Convention, ça a été le premier instrument
2 de définition des évaluations environnementales au
3 Québec, comme je vous dis, ça date de mil neuf
4 soixante-quatorze (1974), soixante-quinze (75) et
5 par la suite, il y a eu beaucoup de changements. Ce
6 qu'on essaie de faire aussi donc c'est de tenir
7 compte des nouvelles pratiques, par exemple, tenir
8 cette assemblée-là, si vous lisez la Convention, il
9 n'y a rien de tel de marqué.

10 Donc, il n'y a pas non plus pour nous ni pour
11 le COFEX ni pour le COMEX un moment à partir duquel
12 le chronomètre fonctionne puis on doit déposer
13 notre rapport. Peut-être que vous faites allusion
14 au Bureau de gestion des grands projets, est-ce que
15 c'est à ça dont vous faites allusion? Non. O.K.
16 Très bien. Alors, si vous ne faites pas allusion de
17 ça, je n'en parlerai pas, donc comme tel, il n'y a
18 donc pas pour nous de chronomètre. Je dois vous
19 dire, depuis le début, Monsieur Mackenzie, nous
20 avons voulu avoir un calendrier de travail et nous
21 avons partagé le calendrier de travail.

22 M. PIERRE MERCIER :

23 Tout à fait juste.

24 M. BENOIT TAILLON :

25 Nous avons présenté le calendrier de travail à la

1 société minière et nous souhaitons que le
2 calendrier soit le plus réaliste possible, si vous
3 voulez consulter le calendrier, Benoit, est-ce que
4 le calendrier est disponible?

5 M. PIERRE MERCIER :

6 O.K. Je demanderais à mon collègue, Daniel
7 Berrouard, c'est parce que je dois vous dire que
8 notre terrain de jeu est assez garni, nous, au
9 COMEX, alors je vais demander à Daniel de nous
10 donner peut-être l'historicité sur... bien,
11 l'historicité du calendrier des décisions
12 antérieures.

13 M. DANIEL BERROUARD :

14 Bien en fait, quand on parle d'historicité, tu veux
15 dire quand le projet a été soumis?

16 M. PIERRE MERCIER :

17 Bien non, c'est parce que monsieur pose la question
18 à savoir les délais que ça requiert, est-ce que
19 c'est dans la normalité des choses...

20 M. DANIEL BERROUARD :

21 Oui, O.K., je vais y aller dans ce sens-là.

22 M. PIERRE MERCIER :

23 ... ou s'il y a des délais qui sont traités plus
24 rapidement.

25 M. DANIEL BERROUARD :

1 En fait, ce que je vais confirmer c'est
2 essentiellement ce que Benoit vient de mentionner,
3 au niveau de ce qui est prévu dans la Convention
4 puis ce qui a été intégré dans la Loi, c'est
5 contrairement à ce qu'on a dans le Sud ou le BAPE
6 tient des audiences publiques, dans le territoire
7 conventionné, on réfère à des termes très généraux
8 et puis effectivement, dans la pratique, ce qu'on a
9 appliqué dans le dossier Matoush c'est ce qu'on
10 applique habituellement dans les autres projets. Ce
11 qu'il faut dire aussi puis ça c'est à l'instar de
12 ce qui se passe aussi dans le Sud, évidemment,
13 lorsqu'on complète une des étapes du processus,
14 comme on le fait là, bien le chronomètre cesse du
15 côté des Comités, alors si le promoteur prend trois
16 semaines, prend trois mois ou prend trois ans pour
17 répondre aux questions, ça devient finalement son
18 enjeu à lui, ce n'est plus celui des Comités mais
19 c'est ça pour l'essentiel.

20 M. PIERRE MERCIER :

21 Est-ce que ça répond à votre question?

22 M. STÉPHANE MACKENZIE :

23 Je vous remercie.

24 M. PIERRE MERCIER :

25 Bienvenue.

1 M. BENOIT TAILLON :

2 Oui, Madame, si vous pouvez vous identifier.

3 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

4 Oui. Bonjour. Marie-Geneviève, je suis une nouvelle
5 résidente de la région, près de Chapais et en fait,
6 je suis très, très inquiète par rapport au projet
7 qui est présenté aujourd'hui. Je suis surprise de
8 voir, si j'ai bien compris ce que l'étude d'impact
9 environnemental a été fait par le promoteur lui-
10 même qui, pour moi, remet en question un petit peu
11 la crédibilité d'un tel rapport d'étude.

12 J'essaie d'avoir, comme tous les résidents de
13 la région ici qui sont inquiets, j'essaie d'avoir
14 des informations les plus objectives possibles. On
15 a eu la chance d'avoir des réunions d'information
16 dans la région qui, pour moi, étaient très
17 artisanes par rapport au projet.

18 Je dois m'informer sur Internet, de trouver
19 les documentations comme je peux. J'ai la chance
20 d'avoir la possibilité de lire sur le sujet et tout
21 ce que je découvre m'inquiète encore plus et ce que
22 je n'entends pas de la part des gens qui sont
23 supposés venir nous informer m'inquiète davantage.
24 Alors, je me demande jusqu'à point ce rapport-là
25 qui va être étudié prend en compte bien des aspects

JL/dp/jl

1 de l=uranium qu=on essaie de nous cacher parce que
2 je comprends qu=on parle seulement d=exploration
3 aujourd=hui mais qui dit exploration dit
4 exploitation éventuellement et impacts
5 environnementaux très, très, très inquiétants.

6 M. BENOIT TAILLON :

7 Tout simplement, je veux bien comprendre, bien
8 résumer votre pensée. Donc, vous êtes préoccupée
9 par le fait que l=étude d=impact ait été préparée
10 par le promoteur lui-même, donc derrière votre
11 question, il y a un peu la notion de juge et
12 partie...

13 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT:

14 Absolument.

15 M. BENOIT TAILLON :

16 ... si je vous ai bien compris.

17 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

18 Tout à fait.

19 M. BENOIT TAILLON :

20 La deuxième chose, c=est que vous dites que vous
21 croyez que, alors que l=information circule, vous
22 n=entendez pas dans cette information qui circule
23 des choses que vous espéreriez entendre ou...

24 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

25 Non, je n=espère pas surtout pas entendre ce que je

1 lis, j=aimerais vraiment mieux croire que tout est
2 vert et que c=est une énergie propre qu=on nous
3 dit, j=aimerais beaucoup mieux que ce soit le cas,
4 ça serait beaucoup moins (inaudible) pour moi.

5 M. BENOIT TAILLON :

6 O.K. C=est parce que j=ai cru comprendre dans votre
7 deuxième interrogation que vous vous souciez du
8 fait que l=information qui circulait ne présentait
9 pas tous les aspects, est-ce que c=est exact?

10 Mme MARIE GENEVIÈVE :

11 Absolument.

12 M. BENOIT TAILLON :

13 O.K. Très bien.

14 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

15 Oui, c=est ça.

16 M. BENOIT TAILLON :

17 Si vous me permettez, je vais simplement faire un
18 premier commentaire sur votre première question
19 après...

20 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

21 Hum, hum.

22 M. BENOIT TAILLON :

23 ... je voudrais demander au promoteur de donner sa
24 vision de la chose. Je dois vous dire que c=est un
25 principe au Canada de demander, de faire ce qu=on

1 appelle le principe de l'autoévaluation, ça fait
2 partie des principes généraux de l'évaluation
3 environnementale, c'est ainsi dans, à ma
4 connaissance, à peu près toutes les juridictions
5 des provinces avec des nuances où finalement, on
6 demande à un promoteur de faire une étude.
7 Cependant, l'étude, il l'a fait en fonction de
8 critères qui lui sont imposés.

9 Alors donc, en partant ce que je j'aimerais que
10 vous reteniez de mon intervention, c'est que c'est
11 vrai, c'est lui qui tient la plume mais c'est une
12 tierce partie qui lui définit c'est quoi les thèmes
13 qu'il doit aborder, comment il doit les aborder,
14 quelles sont les méthodes de travail, et caetera,
15 et caetera. Alors ça, ça fait intervenir donc un
16 rédacteur mais aussi un designer ou quelqu'un qui
17 établit la table des matières de l'étude d'impact,
18 ça c'est le premier point j'aimerais vous dire.

19 Alors...

20 M. PIERRE MERCIER :

21 D'où découlent les questions.

22 M. BENOIT TAILLON :

23 D'où découle justement, merci, mon collègue, d'où
24 découlent les questions du COFEX et du COMEX parce
25 que ce que nous avons fait, c'est de regarder la

1 table des matières qui était demandée, la
2 Directive, on a regardé l'étude d'impact et on a
3 jugé qu'il était préférable d'obtenir des
4 informations additionnelles.

5 Alors, en passant je le signale à nouveau,
6 ceux qui veulent avoir copie du document préparé
7 par le COFEX, les questions additionnelles, peuvent
8 laisser leurs coordonnées à Benoit Théberge qui
9 vous fera parvenir soit en version électronique,
10 soit en version papier les fameuses quatre-vingt-
11 dix (90) questions.

12 Je laisse la parole à monsieur Hébert et peut-
13 être au besoin...

14 M. PIERRE MERCIER :

15 Éventuellement, je ne sais si un de mes collègues
16 aimerait apporter des informations additionnelles
17 notamment sur le processus interne, comme Benoit
18 vient de vous le résumer, d'où découlent les
19 questions dont j'ai fait état il y a quelques
20 instants, qui viennent... qui vont venir apporter
21 un éclairage additionnel, des réponses à des
22 interrogations que nous jugions... sur des sujets
23 que nous jugions qui n'avaient pas été répondus
24 suffisamment par le promoteur mais on peut aller
25 maintenant du côté du promoteur lui-même.

JL/dp/jl

1 M. ROBERT LEMIEUX :

2 Pierre, est-ce que je pourrais rajouter juste un
3 petit point. C'est aussi le but...

4

5 M. PIERRE MERCIER :

6 Oui, monsieur Robert Lemieux, membre du COMEX.

7 M. ROBERT LEMIEUX :

8 C'est aussi le but des rencontres qu'on a comme
9 aujourd'hui, c'est de justement vous permettre d'en
10 poser des questions additionnelles, vous avez des
11 questions, vous avez des interrogations, vous avez
12 des précisions à demander, c'est l'opportunité de
13 le faire...

14 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

15 O.K.

16 M. ROBERT LEMIEUX :

17 ... et si on n'a pas les réponses aujourd'hui ou si
18 le promoteur ne peut pas y répondre aujourd'hui, on
19 va retenir quand même la question pour la reposer
20 pour vous et on s'assurera d'obtenir des réponses.

21 M. PIERRE MERCIER :

22 Merci. Monsieur Hébert.

23 M. GUY HÉBERT :

24 Bien voici. C'est certain que lorsqu'on a commencé
25 à travailler sur le projet Matoush en deux mille

1 six (2006), on s'est rapidement rendu compte que
2 le projet avait un potentiel économique intéressant
3 et à ce moment-là, on a commencé à se renseigner
4 c'était quoi vu que c'était de l'uranium, c'était
5 quoi les étapes à franchir pour obtenir une licence
6 d'exploration.

7 On a rencontré dans un premier temps au début
8 deux mille huit (2008) les gens du CNSC à Saskatoon
9 qui nous avaient expliqué avec l'aide des gens de
10 Golder, des experts de Saskatchewan puisqu'ici ça
11 n'existait pas au Québec, on les a rencontrés et on
12 a fait une démonstration que les gens qui
13 travaillent avec nous, les experts comme monsieur
14 Becker et les gens de Golder, les gens de chez
15 MENIS, des gens qui se spécialisaient dans le
16 traitement de l'eau, des consultants connus dans
17 l'uranium. Ça, ça s'est fait en début deux mille
18 huit (2008) puis la Commission canadienne, à ce
19 moment-là, nous a permis d'appliquer pour un
20 * project description +, ça, ça ne voulait pas dire
21 qu'on avait une licence, ils nous ont juste permis
22 de dire, * avec le groupe avec qui vous travaillez,
23 ils ont une crédibilité, ils ont une expertise,
24 vous allez vous présenter, voici qu'est-ce qu'on
25 vous demande dans un project description. + Ce

1 projet-là a été déposé en juillet deux mille huit
2 (2008) aux autorités, à la Commission canadienne
3 ensuite on l=a déposé au COMEX ici, qui est le
4 COMEX qui est l=Autorité sur le territoire de la
5 Baie-James et naturellement, nous, on a demandé de
6 ne pas être assujettis à une étude d=impact
7 environnementale et, parce que souvent dans les
8 projets d=or surtout pour un programme
9 d=exploration avec une rampe, on n=était pas
10 nécessairement assujettis à un programme... une
11 étude d=impact environnemental et suite à la
12 réunion des gens du COMEV, il y a des membres ici,
13 eux autres, ils ont dit, * c=est de l=uranium, vous
14 allez faire une étude d=impact environnemental +
15 puis c=était aussi une exigence du CNSC pour le
16 type de projet qu=on avait.

17 Ça fait qu=on a déposé le * project
18 description + d=où sont arrivées les directives en
19 début deux mille neuf (2009), des directives qui
20 sont publiques, à ce moment-là, on avait eu des
21 directives des Comités, le COFEX, le COMEX incluant
22 les commentaires de Santé Canada, des santés et là,
23 on avait vraiment une table des matières qui était
24 très, très, très définie de tous les sujets qu=ils
25 voulaient qu=on couvre et nous, on a donné des

1 mandats à des consultants encore une fois externe.
2 Les études, toutes les prises d'échantillons, il y
3 a... souvent les gens des Premières Nations de
4 Mistissini qui participaient aux prises
5 d'échantillons puis ça a été analysé dans les
6 laboratoires, par exemple, seulement que par
7 exemple, dans les premiers échantillons qu'on avait
8 soumis de poissons en deux mille sept (2007), ils
9 se sont rendus compte qu'il y avait beaucoup
10 d'uranium dans les eaux et la * flesh +, .la chair
11 des poissons et dans des directives, ils nous ont
12 demandé des études additionnelles sur les poissons.

13 On a fait des études additionnelles sur les
14 poissons, je me souviens, il y avait six poissons
15 qui ont été sélectionnés, qui ont été pris, ça a
16 coûté trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$)
17 étudier ces six poissons-là dans un laboratoire
18 spécialisé en Saskatchewan et la directive qui nous
19 a été soumise, nous, on a répondu à toutes les
20 questions, on pensait d'avoir répondu à toutes les
21 questions et on a soumis ce rapport-là en novembre
22 deux mille neuf (2009) en même temps qu'on a déposé
23 la licence, la demande de licence officielle,
24 l'application de la licence officielle pour le côté
25 technique du projet.

26

JL/dp/jl

1 Comme j'ai déjà dit, on a dépensé cinq
2 millions de dollars (5 M\$) à peu près en études de
3 prélèvements d'échantillons sur le vent, sur l'air,
4 sur ces choses-là, qui sont définies et on a fait
5 la même chose pour... ça a coûté à peu près cinq
6 millions (5 M\$) pour l'étude technique, les plans
7 et devis, de tout, et à ce moment-là, c'est là
8 qu'on a eu un petit peu une surprise, ils ont dit,
9 * bien, je pense c'était complet, c'était pas
10 complet partout, voici quatre-vingt-dix (90)
11 questions additionnelles qu'on te demande + et
12 c'est certain qu'il y a des questions qu'on peut
13 répondre nous autres à l'interne, il y a des choses
14 sur la communication et ça couvre tout l'ensemble,
15 vous allez voir les questions sont disponibles,
16 toutes les questions, la distance entre les
17 microphones pour enregistrer les oiseaux dans le
18 bois, des questions comme ça, des questions
19 beaucoup plus détaillées, beaucoup de questions sur
20 la question aussi, comme vous avez mentionné, *
21 vous faites de l'exploration, c'est certain que
22 vous voulez faire une mine +, on a dépensé soixante
23 millions de dollars (60 M\$) à date sur ce projet-
24 là, c'est bien évident qu'on a l'intention d'aller
25 plus loin si on a la permission d'aller plus loin

1 et à ce moment-là, c'est certain que nous, on a...
2 là, présentement, on a eu ces quatre-vingt-dix (90)
3 questions, on s'attend à peu près le même genre de
4 questions du COMEX et on va répondre à ces
5 questions-là, on a déjà redonné à nos consultants
6 qui ont travaillé puis ce sont des gens
7 indépendants, c'est des gens qui sont connus, c'est
8 des gens qui ont des expertises reconnues puis ce
9 n'est pas un ou deux consultants, ça... six, sept
10 consultants, il y en a qui sont ici présents, des
11 firmes, et il y a de l'archéologie, il y a des
12 questions sur tous, tous, tous, tous les items, il
13 y a quinze (15) ministères au Québec qui
14 participent aux questions à révision, ça fait que
15 les gens sont arrivés avec des questions d'intérêt.

16
17 C'est certain que si vous aussi vous aviez
18 posé des questions, il y en aurait eues, les gens
19 lisent puis ils disent, * ah, moi, ma spécialité,
20 il manque une petite information, je vais demander
21 au promoteur + mais je peux vous dire que nous...
22 c'est certain qu'on montre... on essaie de... ce
23 n'est pas moi qui ai écrit le rapport, le rapport
24 il a été écrit par des consultants qui ont mis
25 l'information ensemble et nous, on a fait en

1 français puis en anglais puis on a soumis mais ils
2 sont revenus avec questions puis peut-être que mes
3 questions, mes réponses que je vais donner ne
4 seront pas suffisantes, ils vont revenir encore
5 avec d'autres questions, ça c'est... on espère
6 qu'un moment donné, on va être capables de répondre
7 mais moi, qu'est-ce qu'on dit, c'est qu'on le fait
8 de façon puis d'ailleurs quand on dit qu'on est
9 transparents, la brochure qu'on a distribuée, on
10 donne la position des opposants, on dit : pourquoi
11 faire que les gens s'opposent à l'uranium puis on
12 donne les sites Web des gens pour qu'il y ait
13 contact puis on a essayé d'être transparents depuis
14 le début puis c'est pour ça que depuis deux mille
15 six (2006) qu'on fait ça et nous, on vit au Québec,
16 on est des gens du Québec, notre siège social est
17 ici, on a mis des mines en production au Québec, on
18 n'a jamais eu de problèmes environnementaux puis on
19 veut que ça fonctionne, c'est certain, on a investi
20 beaucoup d'argent mais si on n'a pas
21 l'acceptabilité sociale qui est très, très
22 important maintenant ça n'existait pas dans le
23 temps que je mettais des mines en production mais
24 ça fait partie du mandat qu'on a, c'est pour ça que
25 nous, on met beaucoup d'efforts, on a ouvert un

1 bureau ici, on a ouvert, pour répondre aux
2 questions quotidiennes des gens puis à Mistissini.
3 Ça fait qu'on fait un gros effort sur l'acceptation
4 sociale mais je vous comprends, écoute, quand tu
5 entends * uranium +, la première chose que tu vois
6 c'est une bombe atomique qui explose puis des
7 déformations mais c'est pas vrai, c'est plus vrai,
8 ici, on a essayé de le démontrer dans notre
9 présentation puis avec les gens de CNSC qui sont,
10 encore une fois, extrêmement indépendants, eux
11 autres, ils nous ont... on sait qu'à chaque étape,
12 à chaque étape qu'on fait, il faut qu'ils nous
13 qualifient puis une licence, c'est jamais bon plus
14 que deux à cinq ans quand tu es en production puis
15 si tu fais des erreurs, tu livres pas la
16 marchandise que tu as dit ou les engagements que tu
17 as pris, on va perdre notre licence ou on aura
18 sûrement pas le droit.

19 Ils nous ont demandé un paquet de questions,
20 ils veulent savoir c'est qui les ingénieurs qui
21 vont être là, ils veulent savoir c'est qui leur
22 formation, on est obligés d'aller engager du monde,
23 on est obligés de faire beaucoup de formation, le
24 contracteur minier, c'est un contracteur qui vient
25 de Saskatchewan, Tyson, parce qu'ils ont

1 l=expertise dans l=uranium, ils vont former des
2 gens ici et on suit les règles mais encore une
3 fois, c=est certain que c=est le promoteur, c=est
4 dans la norme, c=est le promoteur qui paie le cinq
5 millions (5 M\$), c=est pas aux payeurs de taxes de
6 payer ce premier cinq millions de dollars-là (5 M\$)
7 puis c=est le promoteur mais le promoteur, il se
8 fait poser des questions puis on répond aux
9 questions le mieux qu=on peut ou nos consultants
10 nous aident à répondre à ces questions-là mais on
11 est suivis puis comme là, maintenant la balle est
12 dans nos mains puis on va essayer de pousser ça le
13 plus rapidement possible pour revenir vous voir le
14 plus tôt possible.

15 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

16 Est-ce que je peux poser... je peux juste...

17 M. GUY HÉBERT :

18 Oui.

19 M. PIERRE MERCIER :

20 Oui, Madame.

21 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

22 O.K. Merci. Mais je comprends juste pas comment ça
23 fait qu=il y a eu d=autres rapports d=étude
24 d=impact qui ont mené à des moratoires sur
25 l=exploitation et l=exploration d=uranium dans

1 d=autres pays, dans d=autres provinces et que cent
2 (100) municipalités au Québec refusent le
3 développement nucléaire, je ne comprends pas
4 comment ça se fait que votre rapport d=impact
5 trouve des effets... des empreintes réduites alors
6 qu=en Saskatchewan, il y a beaucoup de cas de mines
7 d=uranium où les sites sont contaminés, on peut
8 lire dans les rapports de la CCSN, au lac Elliot,
9 la concentration de nickel, d=arsenic est d=à peu
10 près mille deux cent cinquante (1 250) fois plus
11 élevée que les niveaux précédents dans les poissons
12 du lac Elliot, alors je ne vois pas comment ça se
13 fait que Strateco pourrait nous garantir que eux,
14 ils vont faire ça de façon exemplaire alors que
15 partout ailleurs, on connaît les impacts, c=est
16 pour ça qu=il y a autant... autant d=opposants, tu
17 sais, et puis je me demande pourquoi est-ce que
18 nous, on n=a pas accès à des experts qui
19 viendraient nous parler, qui viendraient nous
20 informer sur cette énergie-là, cette industrie-là
21 parce que comme monsieur Lemieux disait, on veut
22 bien poser des questions mais comment voulez-vous
23 qu=on pose des questions éclairées si on n=a pas
24 d=abord eu une information qui nous présentait le
25 pour et le contre.

JL/dp/jl

1 Là, on a eu beaucoup de pour ici dans la
2 région et moi, je demande, je ne sais pas,
3 j=adresse... c=est une question, c=est une demande
4 aussi, je pense qu'il y a des élus présents
5 aujourd'hui, je demande une soirée d=information
6 avec les deux envers de la médaille. Voilà! C=est
7 tout.

8 M. PIERRE MERCIER :

9 Alors, je ne sais trop si... probablement que les
10 élus de la région ont pris notes de votre
11 réflexion. Est-ce que tout de même les commentaires
12 exprimés par le président Taillon et les
13 informations transmises par Strateco ont pu
14 répondre en partie ou vous apportez un éclairage
15 additionnel?

16 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

17 Je suis désolée, je...

18 M. PIERRE MERCIER :

19 Non, non, je comprends...

20 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

21 ... ça ne me convainc pas.

22 M. PIERRE MERCIER :

23 ... puis votre position est déjà établie, ça, j=en
24 déduis là que vous avez déjà pris une décision dans
25 votre esprit et c=est compréhensible puis c=est

1 votre privilège et votre droit, on respecte ça dans
2 un sens ou dans l'autre et...

3 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

4 Mais oui, vous avez bien répondu, je pense,
5 l'ensemble, on m'a quand même apporté des
6 précisions sur le processus.

7 M. PIERRE MERCIER :

8 Parfait, Madame.

9 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

10 Merci.

11 M. PIERRE MERCIER :

12 Merci de votre présence.

13 M. BENOIT TAILLON :

14 Puis, Madame, notre objectif n'est pas de vous
15 convaincre de quoi que ce soit, nous voulons être
16 neutres. Est-ce que d'autres personnes veulent
17 prendre la parole, poser des questions? Je vous en
18 prie.

19 M. RAMSEY HART :

20 Merci, Monsieur le Président. Mon nom c'est Ramsey
21 Hart, je travaille pour une ONG sans but lucratif
22 qui s'appelle Mine Alertes Canada, Mining Watch
23 Canada. Nous sommes un organisme qui ont reçu un
24 peu des fonds pour étudier le projet d'un point de
25 vue indépendant. J'ai deux lignements de questions

1 pour cet après-midi, je sais pas si je vais avoir
2 le temps, une c'est sur la question de... c'est
3 peut-être une question très grande mais c'est le
4 fin, où ça va, où il est uranium canadien et le
5 fait que le promoteur dit qu'il y a aucune
6 possibilité qu'il y a des fins militaires de cet
7 uranium.

8 La deuxième où je vais commencer c'est sur la
9 santé des travailleurs. Je vais commencer à
10 demander pourquoi l'étude d'impact de santé a
11 utilisé un cuisinier mais pas un travailleur qui va
12 être souterrain où il pourrait être exposé à
13 beaucoup plus de contaminants et surtout les
14 radiations.

15 M. BENOIT TAILLON :

16 Est-ce qu'on peut commencer par ces deux questions?
17 Alors...

18 M. RAMSEY HART :

19 Mais... la première peut-être on commence avec
20 le...

21 M. BENOIT TAILLON :

22 Oui. Alors, la première question : où ira
23 l'uranium?

24 M. RAMSEY HART :

25 Bien, on laisse ça, j'ai des questions plus précis

1 sur cet...

2 M. BENOIT TAILLON :

3 Oui.

4 M. RAMSEY HART :

5 Peut-être on peut commencer avec...

6

7 M. BENOIT TAILLON :

8 Puis, la deuxième question c'est : pourquoi avoir
9 choisi un cuisinier pour évaluer les risques plutôt
10 qu'un travailleur dans la mine.

11 M. GUY HÉBERT :

12 La première question, je vais demander aux gens de
13 CNSC d'y répondre parce que nous, c'est une
14 information qu'on a eue, c'est dans la
15 réglementation, tu n'as pas le droit de vendre à
16 des fins militaires et peut-être pour vous dire
17 c'est quoi les critères de... je pourrais peut-être
18 demander aux gens du CNSC d'y répondre, Monsieur...

19 M. JEAN LECLAIR :

20 Pour ce qui a trait à l'uranium, c'est une matière
21 qui est contrôlée. Pour importer, exporter les
22 matières nucléaires particulièrement l'uranium, on
23 a besoin d'un permis pour l'exportation et le
24 permis... avec le permis, on fait une évaluation
25 pour s'assurer que l'acheteur, la compagnie qui

1 achète l=uranium vont respecter les normes
2 internationales. Ça fait que quand je parle
3 d=obligations internationales, c=est pour
4 l=utilisation pacifique du nucléaire dont le Canada
5 est signataire des ententes internationales, ce
6 qu=on appelle les * Safeguards Agreement + qu=on
7 dit en anglais.

8 M. RAMSEY HART :

9 Je connais pas mal les * Safeguards +, peut-être
10 ils sont faux, je suis pas expert là-dessus mais il
11 y a beaucoup, beaucoup d=informations qui circulent
12 avec le fait que beaucoup d=uranium canadien bien
13 le plupart va aux États-Unis puis il y a de très
14 bonnes possibilités qu=un bon partie de ça,
15 d=uranium * appauvri +, * depleted uranium + rentre
16 dans les fusils puis des armements des États-Unis
17 qui se trouvent en Irak puis dans les Balkans puis
18 c=est un préoccupation assez grande, peut-être
19 c=est pas la place de débatter ce fait mais je
20 trouve juste les mots de promoteur de dire qu=il y
21 a aucune possibilité que uranium canadien aille
22 dans les armements, c=est un peu trop simplifié.

23 JEAN LECLAIR :

24 Ce que je peux faire pour les prochaines audiences,
25 quand on va revenir, je vais m=assurer qu=on a les

1 informations un peu plus concrètes au point de vue
2 importation, exportation d=uranium. Une chose qu'il
3 faut toujours mentionner, c=est un projet
4 d=exploration, il n=y a aucune production
5 présentement dans le projet. Si jamais un jour, le
6 projet avance à un niveau d=exploitation, à ce
7 moment-là, il y a toutes des évaluations à faire
8 additionnelles pour l=exploitation minière mais par
9 contre, je reconnais quand même votre question et
10 j=en prends note pour les audiences plus tard.

11 Merci.

12 M. RAMSEY HART :

13 Merci à vous.

14 M. BENOIT TAILLON :

15 Donc, on revient à la deuxième question, santé.

16 M. GUY HÉBERT :

17 La question de la cuisinière... le cuisinier. J=ai
18 posé la même question, ça a été... et on m=a donné
19 les réponses, je vais demander à Grant, maybe to
20 answer it.

21 M. GRANT FEASBY :

22 [traduction] Merci. En fait, la question c=était
23 pourquoi évaluer un cuisinier et peut-être la
24 personne locale plutôt que celui minier, celui qui
25 travaille souterrain. En fait, l=analyse fait les

1 deux. Le membre du public qui est le plus exposé,
2 on a choisi le cuisinier et on voulait une
3 évaluation détaillée et dans la documentation, on
4 parle des expositions à des travailleurs
5 souterrains qui seraient classifiés comme
6 travailleurs de radiation.

7 M. RAMSEY HART :

8 [traduction] Vous pourrez me donner une référence
9 plus précis d'où est-ce que c'est trouvé, peut-être
10 à la fin de la rencontre.

11 M. ERNEST BECKER :

12 [traduction] Ernie Becker, peut-être que je peux
13 vous donner un peu plus de détails sur les
14 questions pour la sécurité des travailleurs, des
15 miniers souterrains. Il y a eu beaucoup de
16 références, différents programmes de sécurité, il y
17 a le programme de protection des radiations,
18 protection de l'environnement ainsi que des
19 programmes de sécurité de travail général et qui
20 sont en place depuis des années en Saskatchewan.

21 Néanmoins, il y a eu des hésitations il y a
22 ces quelques années à savoir si les programmes
23 étaient adéquats et à ce moment-là, le gouvernement
24 de Saskatchewan ainsi que la Commission de sécurité
25 nucléaire ont fait une étude pour le réviser encore

1 une fois, pour déterminer si vraiment les
2 programmes étaient suffisants.

3 C=est un programme assez long et technique que
4 vous pouvez obtenir sûrement de la Commission de
5 sécurité nucléaire mais l=une des conclusions de
6 cette étude, c=était que si on regarde l=exposition
7 à vie des mineurs en Saskatchewan, des travailleurs
8 souterrains, à le comparer à des expositions qu=ils
9 reçoivent chez eux dans leur maison et en général,
10 les niveaux de radiation général à laquelle tout le
11 monde est exposé au Canada, on découvre que ces
12 expositions-là sont très comparables, c=est-à-dire
13 si on regarde l=exposition totale, si je me
14 souviens comme il faut, la personne normale, moyen,
15 que ce soit dans une famille moyen au Canada reçoit
16 plus de radiations qu=un travailleur souterrain, un
17 mineur, à l=extérieur... à son travail.

18 C=est sûr que cette personne-là, le mineur, a
19 une vie aussi, donc il y a les mêmes expositions
20 que qui que ce soit, donc ils seraient comparables.

21 M. RAMSEY HART :

22 [traduction] Donc, s=ils sont comparables, vous
23 recevez deux fois le dosage.

24 M. ERNEST BECKER :

25 [traduction] Peut-être oui, approximativement, oui.

1 Il y avait d'autres conclusions aussi, c'est-à-dire
2 la conclusion générale c'est que ça serait
3 carrément impossible pour avoir une étude
4 épidémiologique des travailleurs miniers qui aient
5 des cancers excédents suite à leur travail dans la
6 mine. Si vous voulez plus de détails, je vous
7 demanderais peut-être d'aller chercher ces
8 documents-là.

9 M. RAMSEY HART :

10 [traduction] Peut-être un commentaire au CNSC.
11 J'essayais de... j'ai lu les titres de peut-être
12 deux cents (200) documents qui sont dans le titre
13 sur la santé des travailleurs et je pouvais rien
14 trouver d'aussi concret que ça. Alors, je pense que
15 ce genre de renseignements-là serait très
16 profitable.

17 L'autre question, en fait, c'est que, est-ce
18 qu'il y a un suivi présentement sur la santé des
19 travailleurs à long terme et de toute façon
20 épidémiologique, des travailleurs de Saskatchewan?

21 M. JEAN LECLAIR :

22 [traduction] Il y a des études épidémiologiques
23 présentement et je veux clarifier un peu ce qu'a
24 dit monsieur Becker. Les études épidémiologiques,
25 elles ont été conduites sur des mineurs au début, il

1 y avait une augmentation dans les années... dans
2 les premières années, je veux clarifier ça au
3 début, c'était pas l'intention non plus,
4 évidemment, de cacher ça mais si on va assez loin
5 au début des exploitations minières, il y a eu plus
6 d'expositions aux poussières radioactives et des
7 études épidémiologiques ont démontré ça. L'étude
8 est disponible, je ne sais pas si vous l'avez vue
9 mais on peut vous le donner si vous voulez le lire.
10 Ce qui est important par exemple c'est que dans les
11 mines d'aujourd'hui, les mines modernes qui opèrent
12 aujourd'hui, l'exposition des mineurs est beaucoup
13 moins que les chiffres qui étaient observés dans
14 les années précédentes. C'est important aussi de
15 noter qu'il y a un défi dans les études
16 épidémiologiques, quand vous essayez d'étudier les
17 effets potentiels d'exposition très basse et la
18 raison pour ça, c'est qu'on sait déjà que le monde,
19 ils ont des cancers, je crois que le taux de cancer
20 est autour de quelque chose comme trente pour cent
21 (30 %) présentement, donc si on essaie de trouver
22 une augmentation importante dans les cancers suite
23 à des expositions à la radiation, quand on parle
24 des niveaux très peu importants, ça devient un gros
25 problème. Alors, il y a des petites actions dans

1 les études épidémiologiques surtout qu'il y a des
2 études qui sont très basses. Le monde parle des
3 fois quand on parle des questions de bruit, on a
4 dans le domaine où que c'est très difficile à
5 essayer d'identifier ces genres d'affaires-là.

6

7 M. RAMSEY HART :

8 [traduction] Et c'est la question qui a été
9 soulevée, il semble présenter les informations
10 qu'il n'y a pas de risque, tout ira bien, mais il y
11 a beaucoup de nuances qui manquent et quelques
12 incertitudes qu'on vient de soulever, je ne suis
13 pas ici pour dire que les gens vont avoir des
14 cancers s'ils travaillent dans une mine d'uranium
15 mais quand les promoteurs et aussi la CNSC ou la
16 Commission qui semblaient dire que tout allait bien
17 en Saskatchewan, il y avait les quatre chefs des
18 communautés où il y a des mines d'uranium en
19 Saskatchewan, pour moi, c'est un peu trompeur.
20 Donc, j'aimerais avoir une information plus nuancée
21 de votre part. Merci.

22 M. PIERRE MERCIER :

23 [traduction] Merci, Monsieur.

24 Mme MANON CYR :

25 Je ne voudrais pas partir de débat constitutionnel

1 mais juste pour être sûre que tout le monde a bien
2 compris, est-ce qu'on pourrait avoir la réponse de
3 monsieur en français et l'autre commentaire en
4 français, s'il vous plaît, juste pour être sûre que
5 tout le monde a bien compris les...

6

7 M. PIERRE MERCIER :

8 Écoutez, ah c'est parce qu'il y a la traduction
9 simultanée mais on va demander à monsieur
10 LeClair...

11 Mme MANON CYR :

12 Donc, vous êtes en train de me dire qu'il faudrait
13 que j'aille me chercher un micro...

14 M. PIERRE MERCIER :

15 Bien non, non, pas un micro...

16 Mme MANON CYR :

17 ... j'ai pas de trouble pour y aller mais là...

18 M. PIERRE MERCIER :

19 ... des oreillettes mais sauf que regardez, Madame,
20 on va demander à monsieur LeClair peut-être de
21 résumer...

22 Mme MANON CYR :

23 Si c'était possible.

24 M. PIERRE MERCIER :

25 ... ses commentaires, avec plaisir.

1 Me JEAN LECLAIR :

2 La question portait sur les études épidémiologiques
3 puis ça, on a des experts à la CCSN, ce n'est pas
4 moi l'expert, ça fait que je ne peux pas y aller
5 trop, trop en détail là, ce n'est pas moi l'expert,
6 j'ai les gens puis je peux sûrement trouver des
7 informations additionnelles mais ce que je voulais
8 mentionner, c'est qu'il y a des études
9 épidémiologiques qui ont été faites sur les mineurs
10 des mines d'uranium puis les premières mines qui
11 datent de plusieurs années, on a vu des cancers
12 dans les mineurs, des cancers de poumons puis qu'on
13 pouvait voir que c'était suite à l'exposition dans
14 les mines mais ça, c'est dans une époque, il y a
15 plusieurs années, des décennies.

16

17 Les doses qu'on calcule, qu'on estime pour ces
18 gens-là étaient des doses beaucoup plus élevées de
19 ce qu'on voit aujourd'hui dans les mines, les mines
20 modernes. Ça fait que les mines d'aujourd'hui, les
21 contrôles qui sont en place et les taux
22 d'exposition qu'on voit, ça a des niveaux beaucoup,
23 beaucoup plus faibles ce qu'on a vécu... de ce
24 qu'on a vu dans les premières années. Ça fait que
25 ce que je voulais dire aux gens, c'est qu'il ne

JL/dp/jl

1 faut pas tirer une conclusion qu'il n'y a jamais eu
2 d'effets, qu'il n'y a jamais eu de problèmes, que
3 ça a toujours été beau, que ça a toujours été
4 parfait, ça, je l'ai dit dans d'autres audiences
5 puis je l'ai dit dans d'autres séances, on n'a rien
6 à cacher, l'histoire des mines, franchement, si on
7 retourne assez loin dans le passé, on voit que les
8 mines ont eu beaucoup de problèmes puis si on va
9 dans d'autres pays, on voit qu'il y a encore des
10 problèmes aujourd'hui mais ce qui est important,
11 c'est qu'on regarde les mines d'aujourd'hui, ce qui
12 se passe aujourd'hui, les contrôles qui sont en
13 place dans les mines d'aujourd'hui, la
14 réglementation qui est en place puis c'est en
15 fonction de ça qu'il faut déterminer, décider si
16 vraiment ce que le promoteur propose va respecter
17 les normes et que les gens vont être protégés tant
18 les travailleurs que le public et l'environnement.
19 Ça fait que c'est important, ce n'est pas pour dire
20 qu'il n'y a jamais eu d'effets, ça, on en a vus,
21 mais aujourd'hui, les mines d'aujourd'hui, les
22 normes sont beaucoup plus... beaucoup mieux
23 établies, les niveaux de ventilation sont beaucoup
24 plus forts même je pense que si les gens ont
25 travaillé dans les mines, je suis certain que même

1 les gens d=ici vont être capables de vous dire que
2 des mines d=or ou des mines de nickel, qu=il y
3 avait une époque, les systèmes de ventilation
4 n=étaient pas forts puis souvent les gens étaient
5 exposés à des taux de contaminants très élevés, les
6 équipements de diesel, le silica, il y a d=autres
7 éléments aussi qui peuvent être dangereux dans une
8 mine.

9 M. GUY HÉBERT :

10 J=aimerais ça faire une commentaire, s=il vous
11 plaît.

12 M. BENOIT TAILLON :

13 S=il vous plaît, oui...

14 M. GUY HÉBERT :

15 Oui.

16 M. BENOIT TAILLON :

17 ... allez-y.

18 M. GUY HÉBERT :

19 Merci. Je voudrais rappeler aussi que le projet que
20 nous proposons quand on parle d=impacts
21 négligeables sur notre étude d=impact
22 environnemental, on parle du projet d=exploration,
23 on parle d=un projet d=exploration où on va
24 extraire deux cent quatre-vingt-six mille tonnes
25 (286 000 t) de * waste + et sept cent cinquante

1 tonne (750 t) de minerai qui va rester sur terre,
2 on fait seulement que trois accès limités dans une
3 partie du gisement pour aller vérifier la
4 radiation, pour aller vérifier la quantité d'eau et
5 la qualité de l'eau, la méthode de minage et le
6 radon. Ça, c'est de l'information qu'on ne peut pas
7 obtenir de la surface, il faut aller voir sous
8 terre. Quand on parle que le projet qu'on a
9 présenté dans l'étude d'impact environnemental,
10 c'est négligeable.

11 Lorsqu'on aura cette information-là et on
12 refera une nouvelle étude d'impact environnemental
13 pour une mise en production avec la vraie
14 information et non des hypothèses de travail comme
15 on a fait présentement parce qu'il y a une
16 caractéristique du gisement Matoush, c'est qu'on
17 n'a pas d'eau qui revient, on a fait cent soixante
18 et dix mille mètres (170 000 m) de forage sur la
19 zone et il n'y a pas d'eau qui revient en surface.
20 On ne peut pas prendre l'eau, disons, qui a
21 intersecté la zone, l'eau, elle ne remonte pas, il
22 y a des fractures, est-ce que c'est un... pour
23 toutes sortes de raisons géotechniques, il faut
24 l'expliquer ça, ça fait que c'est pour ça qu'ils
25 nous ont mis des critères extrêmes si jamais on

1 rencontrait des grosses masses d'eau, que l'usine
2 de traitement soit capable de le traiter.

3
4 Quand on dit, puis on est challengés puis des
5 bonnes questions, que vous dites, * le promoteur
6 dit qu'il n'y aura pas d'impact ou il va être
7 négligeable +, c'est parce qu'on parle du programme
8 d'exploration, on n'a pas fait d'étude d'impact
9 encore sur la mine, peut-être que l'information
10 qu'on va obtenir que le gisement a des quantités de
11 radon, de radiation, à ce moment-là, on va inclure
12 ça dans l'étude d'impact qu'on vous présentera pour
13 la mine puis on vous dira : bien, l'étude,
14 finalement, la mine, elle ne sera peut-être pas
15 négligeable, négligeable, il va avoir un impact
16 puis ça va être ça les conséquences mais à ce stade
17 ici, l'étude d'impact environnemental qu'on a
18 présentée pour l'étude, pour la licence, c'est une
19 étude d'impact sur... pour un projet d'exploration
20 où il y a deux cent quatre-vingt six mille tonnes
21 (286 000 t), on n'a pas d'arsénopyrite, le micro
22 marche plus ou moins bien ou c'est moi qui se
23 promène, on n'a pas d'arsénopyrite dans notre
24 stérile comme ils en ont en Saskatchewan, on n'a
25 pas de nickel, c'était la quartzite, le deux cent

1 quatre-vingt-six mille tonnes (286 000 t), c'est
2 une roche qui est * clean +, qui est propre et on
3 sort sept cent cinquante tonnes (750 t) qu'on va
4 garder sous terre, on la monte seulement pas en
5 surface, c'est point vingt-six pour cent (0,26 %)
6 mais on applique à partir de la première journée
7 lorsqu'on commence, les gens qui connaissent la
8 mine, on fait une farce puis on descend dans la
9 rampe avec une farce pendant dix-huit (18) mois, on
10 va appliquer les mêmes méthodes au cas où qu'on
11 frappe une zone qui aurait un petit peu de
12 minéralisation dedans mais qu'il n'y a aucun forage
13 à date qui a identifié, on a fait plein, plein de
14 forages et on n'a pas identifié mais on a pris des
15 précautions et on nous demande de prendre des
16 précautions comme si on était dans le minerai pur
17 tout le long de ces vingt-quatre (24) mois-là, ça
18 fait que oui, l'étude d'impact environnemental
19 qu'on a présentée montre qu'il y a des impacts
20 négligeables parce qu'on ne travaille pas,
21 pratiquement pas dans la radiation mais
22 éventuellement peut-être qu'on aura de
23 l'information que la prochaine va dire, oui, il y a
24 de l'impact puis les conséquences c'est ça mais à
25 ce stade ici, on est tout à fait légitimés de dire

1 que l'étude, l'impact est négligeable. C'est le
2 commentaire que je voulais faire. Merci.

3 M. BENOIT TAILLON :

4 Merci beaucoup. Monsieur Hart, est-ce que je peux
5 vous demander de revenir dans quelques minutes
6 pour...

7 M. RAMSEY HART :

8 Oui, bien sûr, j'étais pas certain si madame la
9 mairesse voulait que je traduise le dernier
10 commentaire aussi ou si c'est-tu correct...

11 M. BENOIT TAILLON :

12 Est-ce que vous aimeriez avoir de la part de
13 monsieur Hart sa propre traduction? Très bien.

14 M. RAMSEY HART :

15 Je vais essayer et je m'excuse de changer les
16 langues à l'anglais où je me trouve plus à l'aise.
17 Mais mon dernier commentaire, c'était que je pense
18 que c'est très important les informations plus
19 nuancées, plus subtiles qui sont sorties après mes
20 questions, que de... personne qui a demandé des
21 questions avant moi, elle a émis un point que ça
22 semble tout est simple, que tout est bien à régler,
23 qu'il y aura aucun problème et que ça semble des
24 fois un peut trop simplifié l'information qu'on a
25 et que c'est assez important qu'on comprend qu'il y

1 a des risques, qu'il y a des choses qu'on n'est pas
2 tout à fait certains surtout les risques des
3 travailleurs. C'est sûr qu'on a beaucoup amélioré
4 la sûreté des travailleurs dans les mines d'uranium
5 et je sais pas... de dire que si on travaille dans
6 une mine d'uranium aujourd'hui, on va avoir des
7 cancers mais c'est aussi sûr qu'on fait pas une
8 surveillance rigoureuse du santé des travailleurs
9 dans les mines d'uranium, c'est compliqué parce
10 qu'on a bien réduit des risques, donc on est un peu
11 dans les... comme le monsieur a dit, le bruit, le
12 * background + mais il y a des choses qu'on n'est
13 pas tout à fait certain sur les risques de
14 travailler dans les mines d'uranium. Et c'est
15 important qu'on comprend qu'il y a des choses qu'on
16 n'a pas d'études certains, c'est tout ce que je
17 voulais dire. Merci.

18 M. BENOIT TAILLON :

19 Est-ce que le docteur Dussault... Desseault, vous
20 seriez prêt à prendre la parole? Je vous laisse
21 vous présenter, non seulement il prendra la parole
22 mais il nous a offert de faire une présentation.

23 -----

24 PRÉSENTATION PAR LE Dr JEAN-CLAUDE DESSEULT :

25 Bonjour. Mon nom est Jean-Claude Desseault, je suis

1 médecin-conseil à la Direction de santé publique
2 des Laurentides, c'est un peu au sud mais en santé
3 environnementale, on donne de l'aide à l'Agence de
4 santé de la Jamésie ici.

5 Donc, c'est en partie à ce titre-là que je
6 suis venu. Je suis aussi président du Comité
7 intersectoriel québécois sur le radon, je travaille
8 donc principalement en santé environnementale sur
9 les aspects de santé publique reliés au radon et
10 bien sûr, quand il s'agit de mine d'uranium, le
11 radon, ça remonte souvent à la surface pas
12 nécessairement comme gaz mais comme question de
13 type environnemental.

14 Alors, je ne pensais pas présenter
15 aujourd'hui, j'ai préparé quelques petites acétates
16 qui peuvent peut-être aider à présenter ce qu'est
17 le radon pour peut-être se faire une meilleure idée
18 du problème qu'on a avec le radon en général au
19 Québec. Ma présentation va peut-être déborder un
20 petit peu, le radon, c'est quelque chose qu'on
21 trouve avec l'uranium, donc c'est sûr que quand on
22 recherche de l'uranium, on trouve du radon mais
23 même quand on ne recherche pas de l'uranium,
24 l'uranium c'est quelque chose qui est quand même
25 présent partout sur la croûte terrestre à des

1 concentrations qui sont différentes, bien entendu,
2 mais qui peuvent même à des concentrations qui ne
3 sont pas intéressantes du point de vue
4 d=exploitation pour une mine d=uranium, on peut
5 quand même avoir suffisamment de radon pour que ça
6 puisse donner des problèmes de santé et ça, c=est
7 si ça s=accumule dans les maisons. Je vous ai mis
8 ici, bon, une très rapide revue de presse, dans
9 Protégez-vous il y a un article sur le radon en mai
10 de l=année dernière, il y a eu aussi une émission,
11 La Facture, également l=an dernier, on a parlé du
12 radon et de cette problématique.

13 Bon. Très brièvement, ce qu=est le radon c=est
14 un gaz radioactif, il émet des particules alpha,
15 c=est une sorte de radioactivité qui a des
16 propriétés sur lesquelles je vais revenir un petit
17 peu plus tout à l=heure. On retrouve donc ça
18 partout sur la croûte terrestre, pourquoi? Parce
19 que ça provient de la désintégration naturelle de
20 l=uranium, c=est un processus naturel et de
21 l=uranium, on en rencontre partout.

22 Donc, partout on va trouver du radon, si on
23 fait des mesures de radon dans cette salle, on va
24 en trouver, si on fait des mesures de radon chez
25 vous, on va en trouver aussi habituellement dans

1 des concentrations qui ne sont pas très
2 importantes, pas assez pour donner des problèmes de
3 santé mais à certain endroits, des endroits qui
4 sont connus au Québec et ça n=a aucun rapport avec
5 une prospection minière, on peut retrouver avant
6 même qu=il y ait de la prospection minière, de
7 l=exploration, de l=exploitation d=une mine
8 d=uranium, on peut trouver du radon dans les
9 maisons parce qu=il a tendance à s=infiltrer par
10 les interstices dans les sous-sols des maisons.

11 On l=a dit tout à l=heure, le radon c=est donc
12 un gaz donc qui correspond à peu près à quarante
13 pour cent (40 %) de la radiation à laquelle on est
14 soumis de façon naturelle maintenant, c=est
15 probablement même moins que quarante pour cent
16 (40 %) parce qu=avec les années, la radiation à
17 laquelle on est soumis, il y a beaucoup de
18 radiations qui provient des... comment dirais-je,
19 de la médecine nucléaire, de la radiographie qui a
20 pris beaucoup d=importance en termes... dans la
21 proportion que ça prend dans la radiation que l=on
22 reçoit chaque année.

23 Ce gaz, il n=est pas perceptible par les sens,
24 c=est inodore, sans odeur, sans goût, il faut des
25 appareils qui sont souvent très simples mais il

1 faut des appareils pour pouvoir le mesurer si on
2 veut le mesurer chez soi. C'est un gaz qui est
3 inerte, il n'est pas réactif chimiquement,
4 cependant il a la possibilité de se désintégrer en
5 d'autres éléments qui eux peuvent donner des
6 problèmes de santé.

7 Bon. Donc pourquoi et comment le radon peut
8 donner des problèmes de santé? Bien, c'est ce qu'on
9 voit, il vient de la roche en place et s'il y a des
10 fissures dans la maison, s'il y a des... par les
11 entrées de service, il y a des fissures, il va
12 pouvoir pénétrer dans la maison et s'accumuler,
13 s'accumuler principalement dans le sous-sol, c'est
14 là qu'on va le retrouver plus facilement, il peut
15 s'accumuler un peu dans les étages supérieures mais
16 c'est surtout dans les sous-sols des maisons qu'on
17 va le retrouver. Et ça, c'est encore une fois
18 indépendamment de la recherche ou de l'exploitation
19 dans des mines, on va pouvoir retrouver du radon
20 dans les maison.

21 Le radon, par contre, quand il est... il s'en
22 va vers l'air extérieur si ce n'est pas dans les
23 maisons, il n'y a pas de raison qu'il s'accumule,
24 il va être diluer immédiatement dans l'immense
25 quantité d'air et à ce moment-là, on ne retrouve

1 pas des concentrations qui sont élevées à
2 l-extérieur des maisons, c'est très rare.

3 Encore une fois, qu'est-ce qui va faciliter la
4 présence de radon dans les maisons? Mais il y a le
5 type de sol, si le sol est très compact, si c'est
6 argileux bien le radon ne passera pas facilement,
7 si c'est du sable ou si c'est un sol qui est très
8 poreux, il va monter plus facilement. La demi-vie
9 du radon, c'est presque quatre jours, donc en
10 quatre jours, s'il y a une production de radon
11 donnée, quatre jours plus tard, il va en rester
12 seulement la moitié et ainsi de suite chaque quatre
13 jours, il va rester seulement la moitié d'une
14 certaine production de radon. Donc, il faut que le
15 terrain en place le laisse passer suffisamment
16 rapidement, c'est une des raisons qui peut faire
17 qu'il y a plus de radon dans une maison s'il y a un
18 terrain qui est fissuré que, par exemple, un
19 terrain qui n'est pas fissuré.

20 Donc, le radon, c'est comme ça que finalement
21 qu'on le retrouve dans les maisons, ça dépend en
22 partie de la quantité d'uranium qu'il peut y avoir
23 dans le sol, ça dépend en partie de la construction
24 de la maison, ça dépend aussi de l'occupation qu'on
25 a dans la maison si on utilise un système de

1 ventilation différent d'un autre, on pourrait avoir
2 plus de radon dans une maison qu'une autre.

3 Point de vue santé, le seul effet reconnu du
4 radon, c'est l'augmentation de risque de cancer du
5 poumon, plus on est exposé longtemps et quand on
6 parle longtemps en général on parle de décennies
7 sur des dizaines d'années, les calculs sont faits
8 sur l'exposition sur soixante-dix (70) ans, quand
9 on parle d'augmentation de risque de cancer du
10 poumon.

11 Donc, il faut être exposé à des fortes
12 concentrations pendant plusieurs années et là, on
13 peut noter une augmentation du risque de cancer du
14 poumon. C'est ce qui se passait il y a une
15 quarantaine d'années dans les mines d'uranium,
16 effectivement, les mineurs étaient exposés à des
17 concentrations qui étaient, à des niveaux qui
18 étaient extrêmement élevés de radon entre autres,
19 d'autres éléments mais en particulier du radon et
20 c'est comme ça qu'on a pu déterminer quels sont les
21 risques associés à l'exposition au radon dans les
22 maisons, on est allés de plus en plus bas, à des
23 doses plus en plus faibles, on s'est rendu compte
24 que même à des doses très faibles comme on peut
25 rencontrer dans les maisons, on a une augmentation

1 du risque de cancer du poumon puis on dit même
2 qu'il n'y a pas de seuil, il n'y a pas de seuil
3 zéro, il y a toujours un risque qui est faible
4 quand on est faiblement exposé, il y a toujours un
5 risque possible.

6 Alors, le risque dépend donc de la
7 concentration, de la durée de l'exposition et autre
8 chose très importante du tabagisme. Si on fume et
9 on est exposé au radon, on augmente encore plus les
10 risques de cancer du poumon que si on était exposé
11 soit à la cigarette, soit au radon, c'est un effet
12 presque multiplicateur.

13 Donc, une chose qu'on doit faire si on est
14 exposé au radon, c'est d'arrêter de fumer si on est
15 capable de le faire. C'est important parce que
16 d'arrêter de fumer si on est exposé au radon, on
17 diminue ces risques de cancer du poumon dû au
18 radon, donc c'est vraiment important d'arrêter de
19 fumer aussi dans ce cas-là.

20 Pourquoi un problème de santé publique? Parce
21 qu'on sait que c'est au deuxième rang des causes de
22 cancer du poumon après le tabagisme, c'est au
23 premier rang chez les non-fumeurs, encore une fois,
24 on ne peut pas identifier le niveau au dessous
25 duquel le risque lié à l'exposition au radon est

1 inexistant et il y a le problème de l'exposition
2 conjuguée au tabac et au radon qui est plus
3 important que la somme de leurs effets individuels.

4 Je vais passer quand même assez vite, ça
5 revient à ce que j'ai dit tout à l'heure, on dit
6 qu'au Québec, il y a à peu près cinq mille cinq
7 cents (5 500) cancers du poumon chaque année, ça
8 c'est une estimation des décès chaque année. La
9 plupart des causes, ce n'est pas le radon, c'est la
10 cigarette principalement presque quatre-vingt-cinq
11 pour cent (85 %) des décès par cancer du poumon
12 sont dus à la cigarette. Il y a d'autres
13 contaminants qui peuvent aussi donner le cancer du
14 poumon. Si on regarde le radon, c'est dix pour cent
15 (10 %) donc de tous les cancers pulmonaires qui
16 sont associés au radon mais quand on regarde
17 l'association à la cigarette, on voit encore que
18 c'est important, les fumeurs soixante pour cent
19 (60 %), trente pour cent (30 %) de ce dix pour cent
20 (10 %), ce sont des ex-fumeurs mais quand même on a
21 dix pour cent (10 %) de non-fumeurs qui vont aussi
22 avoir un risque donc de cancer du poumon et des
23 décès par cancer du poumon associés au radon
24 peuvent arriver donc chez des non-fumeurs et on a à
25 peu près cinq cents (500), six cents (600) cancers

1 du poumon chaque année qui sont associés au radon.

2 Donc, c'est quand même parmi les
3 contaminants, on parle beaucoup de l'amiante, on
4 parle beaucoup des dioxines, des furanes mais en
5 termes de contaminant naturel c'est pire que
6 beaucoup d'autres contaminants en termes de
7 mortalité, c'est un élément qui est important dont
8 il faut tenir compte.

9 Donc radon, première cause de cancer du poumon
10 chez les non-fumeurs, la deuxième, le tabagisme, ça
11 c'est le message qu'on veut donner à la population,
12 c'est-à-dire que je sors un petit peu de la
13 Commission, je m'en excuse, mais je pense c'est
14 important de savoir que le radon ça existe et que
15 ça peut poser des problèmes indépendamment de la
16 présence d'une mine, donc ce sont deux éléments qui
17 sont différents.

18 On sait que s'il y a de l'uranium de façon
19 plus importante que la moyenne, on a plus de
20 risques de cancer du poumon, c'est sûr que si on a
21 beaucoup d'uranium, on va avoir intérêt à
22 l'exploiter également mais ce sont deux éléments
23 qui sont différents. Il y a beaucoup de gens qui
24 disent, * il y a du radon dans les maisons parce
25 qu'on fait de l'exploitation d'uranium +, mais ça

1 n=est pas une raison, il y a de l=uranium (sic)
2 dans les maisons parce qu=il y a de l=uranium dans
3 le sous-sol. Si la maison n=est pas posée sur un
4 endroit où il y a déjà de l=uranium, il n=y aura
5 pas de radon dans la maison de façon importante et
6 c=est ce qu=on a démontré déjà à plusieurs reprises
7 dans d=autres endroits où il n=y a pas
8 d=exploitation d=uranium et on peut trouver du
9 radon quand même dans les maisons.

10 Maintenant, deuxième chose qu=on aime dire, le
11 deuxième message, c=est que donc si vous pensez que
12 le radon c=est quelque chose dont vous vous
13 voudriez savoir si vous êtes exposé, il y a une
14 seule façon de le faire, c=est de mesurer, c=est
15 simple, c=est bon marché et si on mesure que le
16 niveau dépasse la Directive, il y a une ligne
17 directrice canadienne qui existe qui est à deux
18 cents becquerels par mètre cube (200 Bq/m³), les
19 becquerels par mètre cube c=est la façon de mesurer
20 les concentrations de radon. On dit aux gens,
21 * écoutez, corrigez. +

22 Donc, il y a des initiatives, je vais passer
23 rapidement, au niveau de Santé Canada, il y a une
24 politique de radon qui a été mise de l=avant, il y
25 avait une ligne directrice qui existait jusqu=en

1 deux mille sept (2007), qui a été abaissée de huit
2 cents (800) à deux cents becquerels par mètre cube
3 (200 Bq/m³). Santé Canada fait des mesures de radon
4 dans les maisons actuellement aussi dans les
5 édifices publics. Santé Canada fait de l'éducation,
6 sensibilisation du public, l'Association pulmonaire
7 également au Québec et dans d'autres provinces mais
8 au Québec en particulier, fait beaucoup, donne
9 beaucoup d'informations et on peut par leur
10 entremise obtenir des détecteurs de radon.

11 C'est quoi la ligne directrice canadienne? Il
12 y a quatre éléments importants. On dit de prendre
13 des mesures correctives lorsque la concentration
14 moyenne annuelle dépasse deux cents becquerels par
15 mètre cube (200 Bq/m³) dans une maison et ça, c'est
16 dans les aires normalement occupées au moins plus
17 que quatre heures par jour, c'est là qu'il faut
18 faire des mesures. Ensuite, on suggère de faire des
19 mesures l'hiver, c'est important. Pourquoi l'hiver?
20 C'est parce qu'à ce moment-là, il y a moins de
21 ventilation dans les maisons, donc si on prend une
22 mesure et que la mesure est basse mais on est
23 confiant que la mesure nous dit vraiment il y a pas
24 ou peu de radon dans la maison. Ensuite, ce qu'on
25 dit, c'est que si les concentrations de radon sont

1 élevées, plus c'est élevé plus il faut faire des
2 corrections dans la maison rapidement.

3 Donc, si on a moins de deux cents becquerels
4 par mètre cube (200 Bq/m³), il n'y a pas d'action
5 qui est nécessaire, la ligne directrice nous dit
6 que ce n'est pas nécessaire de faire des
7 corrections. Entre deux cents (200) et six cents
8 becquerels par mètre cube (600 Bq/m³) on suggère de
9 faire des corrections en dedans de deux ans et en
10 moins d'un an si c'est au-dessus de six cents
11 becquerels par mètre cube (600 Bq/m³).

12 Troisième chose, lorsque les mesures
13 correctives sont prises, on suggère, on recommande
14 aux gens de réduire les niveaux de radon au niveau
15 le plus bas qu'on puisse raisonnablement atteindre.
16 Il y a des coûts pour faire ça, il ne faut pas non
17 plus avoir... faire des coûts qui sont
18 déraisonnables mais on essaie de baisser le radon à
19 un niveau le plus bas possible qu'on puisse faire
20 de façon raisonnable.

21 La quatrième chose et ça, on espère que les
22 municipalités vont de plus en plus aller dans cette
23 direction-là, pour tout nouveau bâtiment et le Code
24 canadien du bâtiment, le nouveau Code va dans ce
25 sens-là, tout nouveau bâtiment devrait se faire, la

1 construction de tout nouveau bâtiment devrait se
2 faire à l'aide de techniques qui permettront de
3 réduire au minimum l'entrée de radon et de
4 faciliter son élimination après la construction, si
5 nécessaire. Et ça, c'est quelque chose qui peut se
6 faire facilement, à peu de frais, et qui demande
7 beaucoup moins d'investissements en argent que de
8 faire une correction dans une maison pour laquelle
9 on n'a pas pris ces précautions avant la
10 construction. Ça coûte quelques centaines de
11 dollars de prendre ces précautions-là.

12 Bon. Je pense que je n'irai pas plus loin, ...
13 de la mesure, on peut débattre et allonger la
14 présentation indûment mais je pense que ça donne
15 une idée des préoccupations qu'on a en santé
16 publique sur le radon et je pense qu'il faut se
17 souvenir parce qu'il y a beaucoup d'informations
18 qui est donnée sur le radon où on pense que le
19 radon peut sortir facilement de l'exploitation ou
20 de l'exploration d'uranium et se répandre dans la
21 nature à de grandes concentrations, il y a même des
22 gens qui parlent de dômes de radon qui sont au-
23 dessus des explorations ou d'exploitations
24 minières, encore une fois, c'est dilué rapidement
25 et il n'y a pas de raison que les concentrations

1 soient importantes ou nuisent à la santé. Ce qui
2 nuit à la santé pour le radon, c'est ce qu'on
3 retrouve dans les maisons, c'est important de se
4 souvenir de ça. Merci.

5 M. BENOIT TAILLON :

6 Est-ce que c'est possible, Benoit, d'éteindre le
7 projecteur.

8

9 UNE VOIX MASCULINE :

10 Il n'y a pas de radon dans...

11 M. BENOIT TAILLON :

12 Il n'y a pas de radon dans le... non, mais il y a
13 un faisceau, c'est un laser. Ne partez pas, s'il
14 vous plaît. J'aimerais m'entretenir avec vous un
15 tout petit peu. En fait, j'aimerais reprendre les
16 derniers propos là, dont vous avez parlé. D'abord,
17 merci pour votre présentation. Je comprends bien
18 donc que cette présentation s'intéresse plus
19 particulièrement à la présence ou aux causes et la
20 présence et aux effets du radon dans les
21 habitations, les bâtiments publics, on a bien
22 compris donc que le radon provient donc du sous-sol
23 puis il chemine par les fissures.

24 C'est votre dernier propos qui m'intéresse
25 maintenant parce que c'est le mandat du COMEX et du

1 COFEX qui seraient intéressés à cette question, à
2 la mine, c'est-à-dire à l'exploration minière et
3 éventuellement à une mine, nous avons ici un projet
4 d'exploration, une des préoccupations que nous
5 avons entendue notamment hier, c'est qu'il pourrait
6 y avoir du fait qu'il y a un système de ventilation
7 qui va capter l'air dans la galerie, il pourrait y
8 avoir du fait qu'on expulse à l'extérieur donc une
9 problématique de santé, disons de santé publique ou
10 de santé au travail là, je sais qu'il existe un
11 Centre de recherche sur la santé et la sécurité du
12 travail ou au travail, c'est un organisme peut-être
13 un peu différent du vôtre mais vous là, comme
14 organisme, comme personne compétente en matière de
15 santé publique, pouvez-vous élaborer un peu plus
16 sur cette question de l'évaporation... de
17 l'évacuation, pardon, de l'air provenant des
18 galeries à l'extérieur.

19 Dr JEAN-CLAUDE DUSSEAULT :

20 Encore une fois, les quantités de radon qui
21 peuvent être expulsées lors des travaux miniers
22 sont des quantités qui sont... qui peuvent être
23 significatives au point de sortie au moment où se
24 fait l'exploitation minière mais ce gaz va être
25 rapidement dilué, il y a le phénomène de dilution

JL/dp/jl

1 et au niveau des habitations en particulier si les
2 habitations sont à plusieurs centaines de mètres ou
3 à plusieurs centaines, dizaines de kilomètres, les
4 effets sont vraiment, à ce moment-là, négligeables
5 au niveau des habitations.

6 Maintenant, au niveau des travailleurs, il y a
7 des études qui ont été faites en Saskatchewan
8 justement au niveau de forages qui sont faits pour
9 l=exploration et certaines personnes suggéraient de
10 les boucher ces trous de forage parce que ça
11 donnait un risque. Ce qui semblait ressortir des
12 études qui ont été faites, c=est que ça pouvait
13 peut-être être significatif l=exposition, c=est au-
14 dessus des carottes où on faisait des forages, on
15 installait une tente, on s=installait là puis on
16 attendait que, bon, les choses se passent et qu=on
17 s=expose et on s=expose, si ce n=est pas le cas,
18 normalement l=exposition ne devrait pas être
19 significative, encore une fois, en particulier dans
20 les maison.

21 M. BENOIT TAILLON :

22 Puis-je vous demander, Monsieur Hébert, est-ce que
23 vous avez... percé de nombreux puits d=exploration,
24 de nombreux puits de forage puis est-ce que vous
25 avez l=intention de les... sceller.

JL/dp/jl

1 M. GUY HÉBERT :

2

3

4 En fait, au Québec, il n'y a pas de réglementation
5 sur ça, on suit un petit peu les normes de la
6 Saskatchewan qui ont l'expertise, ça va
7 probablement faire partie de la loi des mines qui
8 est à l'étude présentement, on va déposer en
9 commission parlementaire au mois d'août, au mois de
10 septembre un projet qui a déjà été proposé. En
11 Saskatchewan, on parle... lorsque... dans un
12 forage, on * intersecte +, je crois que c'est un
13 pour cent (1 %) sur cinq mètres (5 m) quand même
14 c'est quand même quelque chose, à ce moment-là, on
15 demande que le forage soit scellé par ciment pour
16 la section minéralisée et ce que nous, on suit
17 comme directive et tous nos forages vont être, de
18 toute façon, cimentés, cet hiver on a tout amené le
19 ciment pour le faire parce que lorsqu'on parle
20 d'une opération souterraine, il faut que les
21 forages de surface soient tous cimentés
22 indépendamment qu'il y ait du radon ou pas là, mais
23 c'est une norme en Saskatchewan qui va probablement
24 être applicable maintenant au Québec, que s'il y a
25 un certain pourcentage d'uranium sur une certaine

JL/dp/jl

1 épaisseur, à ce moment-là, je pense que c'est une
2 obligation de cimenter le forage pour éviter des
3 problèmes peut-être, comme vous dites, s'il y a une
4 tente qui s'installe là éventuellement puis que
5 des... mais nous, on a vécu ce phénomène-là que
6 vous parlez au tout début, tout début lorsqu'on a
7 commencé, c'est certain que notre expertise était
8 un petit peu limitée en deux mille six (2006) et
9 lorsqu'on a fait les premiers forages, les cinq
10 premiers forages, on a constaté dans le * core
11 shack + que lorsqu'on avait amené des boîtes de
12 forage, que le scintillomètre autant que la
13 radiation, ça augmentait, ça augmentait, ça
14 augmentait puis on a... le géologue a eu la
15 présence d'esprit de sortir la carotte et à ce
16 moment-là, on a contacté les gens de CAMECO qui
17 nous ont mis en contact avec le laboratoire de
18 Saskatchewan, le Research Center, qui nous ont
19 vendu... qui nous ont vendu, qui nous ont procuré
20 un protocole qu'on a payé et qui faisait que, bon,
21 il fallait garder les carottes à l'extérieur pour
22 que ça donne une chance au radon de s'évaporer mais
23 on a appliqué ça puis depuis deux mille six (2006),
24 nous, nos travailleurs portent tous des dosimètres,
25 ce qui n'est pas une obligation mais qu'ils le

1 portaient et jamais, jamais on a eu, sauf des
2 dosimètres qui étaient fixes dans le carotech, on a
3 eu des petites lectures sur la radiation mais c'est
4 certain qu'au début, ça réagit le radon, c'est
5 comme vous dites là, un scintillomètre, ça réagit,
6 on avait des intersections qui étaient dix (10),
7 quinze pour cent (15 %) ou du six (6), sept pour
8 cent (7 %) d'uranium et puis c'est pas long que le
9 radon, il se fait aller, ça fait qu'on a un
10 protocole, c'est qu'on coupe la carotte avec... pas
11 une scie puis on prend des anciens * cutters + et
12 le gars, il a un masque puis on a un protocole
13 qu'on suit depuis deux mille six (2006) incluant
14 les dosimètres et jamais ces dosimètres-là sont...
15 fournis par Santé Canada, sont analysés à tous les
16 mois et chacun de nos travailleurs reçoit de façon
17 indépendante les résultats puis il y a aucune,
18 aucune, aucune mais aucune exposition même minime
19 sauf en deux occasions, on a eu des lectures sur
20 des... dans la carotech sur (inaudible) mais des
21 données là tellement faibles, à peine perceptibles,
22 point un (0,1) ou des choses comme ça quand
23 cinquante (50) est permis ou vingt-cinq (25) est
24 permis, millisievert, c'était à peine lisible là et
25 puis on parle là, c'était probablement dû au radon

1 dans le * core shack + mais maintenant, on a des
2 systèmes de ventilation très, très poussés dans le
3 * core shack + la ventilation puis il y a procédure
4 que les gens suivent depuis deux mille six (2006)
5 mais il faut connaître... il faut connaître que ça
6 existe puis qu=effectivement ça fait réagir un
7 scintillomètre mais on suit les mesures, on a
8 appliqué les mesures.

9

10

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

12 M. BENOIT TAILLON :

13 Est-ce que vous auriez d=autres questions, d=autres
14 commentaires? Monsieur Mackenzie.

15 M. STÉPHANE MACKENZIE :

16 Oui, bonjour. Je remercie la présentation qu=on
17 vient d=avoir, je dirais comme... je travaille à la
18 Conférence régionale des élus mais je suis aussi un
19 parent et on a comme tous les citoyens des
20 préoccupations pour ce qui est de l=environnement,
21 donc j=espère juste que dans le cas, par exemple,
22 de l=étude d=impact, j=espère que monsieur
23 Desseault pourra peut-être jeter un coup d=oeil
24 dessus et peut-être nous donner son avis parce que
25 ça demeure quand même des grandes préoccupations et

JL/dp/jl

1 quand on fait... je pense qu'une des questions
2 c'est toujours, on est conscient que c'est le
3 promoteur qui fait l'étude d'impact mais la
4 préoccupation qu'il faut rassurer, je dirais, la
5 population et les travailleurs, c'est qui sont les
6 personnes indépendantes qui vont juger de cette
7 étude-là, je pense que c'est là que le processus
8 prend son importance. Donc, j'espère juste que
9 monsieur Desseault pourra jeter un coup d'oeil sur
10 l'étude, je pense que ça pourra peut-être nous
11 rassurer, je l'espère.

12 M. THOMAS COON :

13 [traduction] Bonjour, je m'appelle Thomas Coon. Je
14 viens de communauté crie de Mistissini. Je viens
15 aujourd'hui juste pour écouter un peu les gens de
16 Chibougamau et de Chapais, à savoir un peu quelles
17 sont leurs impression du projet d'exploration
18 d'uranium. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt mais
19 je veux dire que je partage vos hésitations, vos
20 questionnements et encore aujourd'hui, il y a
21 encore trop d'inconnues en ce qui concerne
22 l'uranium, il y a encore aujourd'hui beaucoup
23 d'incertitudes qui entourent l'uranium mais moi, en
24 même temps, je suis pour la création d'emplois, je
25 veux créer des emplois pour les gens de Mistissini,

JL/dp/jl

1 je veux trouver une façon d=avoir une croissance
2 économique dans la région de Mistissini,
3 Chibougamau, Chapais, je suis pour l=économique,
4 des points économiques mais, mais créer des jobs
5 aujourd=hui ne devrait pas faire du tort à la
6 prochaine génération. Créer des emplois aujourd=hui
7 ne devrait pas faire du tort à vos petits-enfants
8 et à mes petits-enfants, c=est ça mes hésitations,
9 question de santé et d=environnement, de la faune
10 autour de l=uranium, d=exposition à l=uranium.

11 Je crains, j=ai encore la crainte, j=ai encore
12 l=incertitude en ce qui concerne l=uranium et je
13 veux juste partager mes pensées avec les villes de
14 Chibougamau et de Chapais, nos voisins.

15 Nous vivons ensemble depuis des années et on
16 va continuer à vivre ensemble pendant des années à
17 venir et j=espère que nos enfants vont vivre
18 ensemble et grandir ensemble et ensemble, on doit
19 mettre nos pensées ensemble de façon à voir comment
20 on peut avoir une croissance économique et comment
21 on veut protéger notre environnement, comment on
22 veut protéger notre monde ensemble.

23 J=ai encore des hésitations aujourd=hui, je
24 suis pas convaincu que l=uranium est correct, qu=il
25 est sécuritaire, que ça va, qu=il y a des risques

1 minimums seulement, minimes, je suis pas convaincu,
2 j=ai encore beaucoup d=hésitations. Il y a deux
3 côtés à chaque histoire.

4 Comme promoteur, c=est normal qu'il va
5 promouvoir seulement le bon côté de l=uranium. On
6 n=a pas entendu l=envers de la médaille. Il y a
7 deux côtés à chaque médaille, on a vu rien qu'un
8 côté de médaille, on n=a pas vu l=autre côté de
9 médaille, de l=uranium, c=est ça qu'il faut voir.
10 J=ai une suggestion que la Ville de Chibougamau, la
11 Ville de Chapais et que la Ville de Mistissini
12 devraient aller chercher un conseil externe sur
13 l=uranium, devraient aller chercher des organismes
14 qui connaissent quelque chose sur l=uranium.

15 L=uranium est nouveau dans cette région-là, à
16 Chibougamau, on n=a jamais fait de l=exploitation
17 d=uranium auparavant. Moi, ce que je peux suggérer,
18 c=est que les différentes villes se mettent
19 ensemble pour aller chercher un conseil de
20 l=extérieur sur l=uranium et vite, de façon très
21 vite parce que le projet va très vite et le
22 promoteur, il cherche une licence et il va l=avoir
23 sa licence, la licence de l=exploitation, ça va
24 être vite, très vite.

25 Et j=avais une seule question après ce

1 commentaire-là, à cause de toutes mes hésitations
2 autour de l=uranium parce que je connais pas ça, je
3 veux en connaître davantage, est-ce qu'il va avoir
4 une inspection périodique externe sur
5 l=exploitation - sur le projet d=exploration,
6 excusez-moi - par des experts externes de Santé
7 Canada ou de Commission de sécurité nucléaire
8 canadienne ou d'un autre, un groupe, par exemple,
9 Environnement Québec, est-ce qu'il va avoir une
10 inspection pour éviter les accidents? Ça arrive des
11 accidents, regarde ce qui est arrivé dans la mine
12 de Chapais voilà deux ans, deux ans seulement, la
13 petite * dam + a brisée, la dalle a cédée puis a
14 tout perdu en amont de la rivière, en avant de la
15 rivière et est-ce qu'il va avoir une inspection
16 externe, d'un externe périodiquement pour éviter
17 les accidents?

18 Aujourd'hui, il faut que je quitte, je voulais
19 juste écouter les gens de Chibougamau et les gens
20 de Chapais. Nous vivons ensemble ici depuis
21 beaucoup d=années et on va vivre ensemble pendant
22 encore beaucoup d=années, alors il faut ensemble
23 protéger notre environnement pour vos petits-
24 enfants et mes petits-enfants. Merci beaucoup.

25 M. BENOIT TAILLON :

JL/dp/jl

1 [traduction] Merci, Monsieur Coon. J=aimerais
2 demander à Jean LeClair s=il a une réponse à votre
3 question et aussi Daniel, si vous voulez ajouter
4 quelque chose, s=il y a un complément de
5 renseignement, si vous avez de quoi à ajouter suite
6 aux commentaires de Jean.

7 M. JEAN LECLAIR :

8 [traduction] Peu importe la facilité nucléaire qui
9 opère au Canada, c=est inspecté par la Commission
10 de sécurité canadienne, on fait des inspections
11 régulières des mines qui fonctionnent présentement,
12 on a dans le nord de Saskatchewan, elle sont
13 l=objet des inspections régulières et routinières
14 des inspecteurs, de nos inspecteurs. Je mentionnais
15 auparavant qu=on travaille de pair avec des
16 régulateurs provinciaux aussi parfois les
17 représentants de Saskatchewan vont faire des
18 inspections conjointement avec le ministère du
19 Travail et le ministère d=Environnement, j=utilise
20 ça comme exemple parce que c=est l=exemple
21 présentement, il n=y a pas d=autre mine d=uranium
22 au Canada présentement.

23 Alors, on s=attend à ce que ce soit quelque
24 chose de similaire ici à Saskatchewan ou plutôt au
25 Québec ici, on regarde toujours ça. Je vais vous

JL/dp/jl

1 répondre en anglais et je vais en passant le
2 répéter en français pour ceux qui comprennent peut-
3 être moins l=anglais. La seule chose que je veux
4 mentionner, c=est que vous avez mentionné le besoin
5 des commentaires indépendants d=une tierce partie,
6 je l=ai mentionné hier mais je vais le mentionner
7 encore aujourd=hui.

8 Quand nous venons à ces rencontres, des
9 rencontres ou des audiences environnementales qui
10 vont avoir lieu plus tard cette année, nous allons
11 amener certains de nos experts, des experts sur
12 protection radioactive et environnementaux qui
13 connaissent très bien l=uranium, les mines
14 d=uranium, et caetera, et les effets
15 environnementaux et radiation de ça.

16 Alors ça, c=est un engagement qu=on prend que
17 ces gens-là soient avec nous la prochaine fois
18 qu=on vient. S=il y a d=autre chose qu=il faut
19 faire... qu=il faut qu=on fasse, question de
20 consultation pour aider que ce soit Chapais,
21 Chibougamau and Mistissini, on est très ouverts à
22 voir comment on peut ouvrir... offrir plutôt plus
23 de renseignements, j=ai entendu ça à quelques
24 reprises depuis quelques jours, le besoin de plus
25 de renseignements, de concret. Alors, quand je vais

1 retourner, je vais définitivement parler à d'autres
2 personnes pour voir s'il y a d'autre chose qu'on
3 peut faire.

4 (lui-même)

5 Pour répéter en français, les sites de mine
6 d'uranium au Canada sont inspectés régulièrement
7 par nos inspecteurs avec la Commission canadienne
8 de sûreté nucléaire. Le projet de Matoush, si le
9 projet avance et si un jour le projet a un permis
10 pour l'exploration, le site sera inspecté comme les
11 autres sites par nos inspecteurs. Ce que j'ai
12 mentionné aussi c'est que dans la province de
13 Saskatchewan, on participe dans des inspections
14 conjointes avec des représentants de la province
15 aussi. On est toujours en discussion avec la
16 province de Québec et on s'attend que sûrement, il
17 y a une possibilité qu'on va participer dans des
18 inspections conjointes avec des représentants de la
19 province aussi.

20 En ce qui a sujet à la demande d'information
21 indépendante, je l'ai mentionné hier à Mistissini,
22 je vais le mentionner encore aujourd'hui qu'on
23 s'attend d'avoir nos experts en radioprotection, en
24 environnement avec nous aux audiences du futur qui
25 sont prévues pour l'évaluation environnementale.

JL/dp/jl

1 Par contre, je tiens compte de la demande, de
2 l'intérêt de demander des informations
3 additionnelles et je vais m'informer à voir s'il y
4 a une possibilité qu'on peut trouver une façon
5 d'amener d'autres informations aux gens de la
6 communauté de Chapais, Chibougamau et Mistissini
7 pour vous aider à avoir encore plus d'informations
8 d'une source indépendante, d'une source qui est
9 vraiment... la CCSN notre intérêt c'est, je l'ai
10 dit, c'est la protection santé, sécurité,
11 environnement puis si les gens trouvent qu'il y a
12 encore un manque d'information, on va faire notre
13 part pour essayer de vous informer aussi bien qu'on
14 peut le faire.

15 M. DANIEL BERROUARD :

16 Je vais compléter en fait sur ce que monsieur
17 LeClair vient de dire puis je vais faire un lien
18 aussi avec ce que le docteur Desseault a mentionné
19 tout à l'heure. C'est bien évident que du côté du
20 Québec, nous, évidemment, l'expertise, elle se
21 situe au niveau, quand on parle de radioprotection,
22 elle se situe au niveau de la CCSN et là-dessus, on
23 se fie énormément à leur expertise, c'est très
24 clair.

25 Par ailleurs, lorsqu'on parle d'inspections,

1 du côté de notre Direction régionale, Développement
2 durable, Environnement et Parcs, c'est un projet
3 qui éventuellement, s'il va de l'avant un jour, va
4 certainement être encadré de façon très stricte
5 autant par notre Direction régionale que par les
6 gens de la CCSN et là, je fais un point peut-être
7 avec ce que le docteur Desseault mentionnait, à
8 l'étape où on est présentement ou à l'étape où on
9 fait une analyse des projets, nous, on a consulté
10 plusieurs ministères, en fait, l'essentiel des
11 ministères du gouvernement du Québec qui sont
12 concernés dont le ministère Santé et Services
13 sociaux.

14 Les avis qu'on a reçus venaient à ce niveau-là
15 tant du côté cri que du côté de la Direction là, de
16 la Jamésie et évidemment, ce qu'on a reçu comme
17 commentaires nous portait à croire que les gens
18 étaient relativement confiants mais avaient quand
19 même un certain nombre de questions à poser et en
20 ce sens-là, je retiens peut-être le commentaire de
21 monsieur Mackenzie qui souhaitait qu'on...
22 éventuellement qu'on implique le docteur Desseault
23 dans la révision de l'étude d'impact puis
24 éventuellement, on pourra le faire. Nous, ce qu'on
25 veut aller chercher, c'est la meilleure expertise

1 possible, disponible pour prendre... pour faire la
2 meilleure recommandation possible. Alors ça, là-
3 dessus, on ne peut... on ne veut et on ne peut
4 prendre aucune chance là-dessus, il faut très, très
5 clair.

6 M. BENOIT TAILLON :

7 Est-ce que d'autres personnes veulent intervenir?

8 Oui, le représentant de Santé Canada.

9 Mme KARINE MENEZES :

10 Je voulais juste rajouter un petit point
11 d'information. Les travailleurs lorsqu'ils
12 travaillent dans une mine d'uranium doivent porter
13 un dosimètre, donc c'est un petit truc qui
14 enregistre les radiations quotidiennes et ce
15 dosimètre-là est analysé par Santé Canada, donc on
16 s'assure que les travailleurs gardent un niveau de
17 radiation suffisamment bas tout au long de leur vie
18 de travailleur.

19 M. BENOIT TAILLON :

20 Merci. Madame Cyr, à vous.

21 Mme MANON CYR :

22 Je voulais vraiment pas reparlé mais là, vous avez
23 dit que j'avais des privilèges comme mairesse et je
24 me sens un petit peu interpellée. Quand j'ai été
25 élue, un des premiers dossiers qui nous est arrivé

1 sur notre table à dessin au mois de novembre, très
2 tôt, rapidement, c'était le dossier de Strateco
3 avec le projet Matoush.

4 Depuis deux mille six (2006), effectivement,
5 Strateco nous a donné de l'information pour voir le
6 projet où est-ce que c'était en développement mais
7 au niveau de la Conférence régionale des élus de la
8 Baie-James, ce qui a été dit, c'est * il y a un
9 comité qu'on a formé pour regarder voir comment on
10 pourrait être mieux informés +, parce que comme je
11 vous ai dit en début de la séance, nous, on a une
12 tradition minière, opération minière de l'or, du
13 cuivre puis en passant, on a vu des mauvaises mines
14 se faire opérer, il y a les mines qu'on opéraient
15 dans le Nord il y a quarante (40) ans puis
16 aujourd'hui, on les fait pas la même chose.

17 Et là, ce qu'on a dit, * bien, on peut-tu
18 essayer d'avoir des gens indépendants +,
19 [traduction] on veut s'assurer que notre prochaine
20 génération, que les générations futures peut
21 profiter de la vie à Chapais, Chibougamau, Chapais,
22 à Mistissini. (elle-même) Moi, je suis une
23 citoyenne canadienne, j'ai une Commission
24 canadienne de la sécurité nucléaire, c'est leur job
25 de nous informer, on les a fait venir à Chibougamau

1 pour avoir des groupes ciblés au niveau de
2 l=éducation, de la santé, les politiciens, les
3 élus, les gens de Développement économique, les
4 gens de la Chambre de commerce pour vraiment qu'il
5 y ait le plus possible de monde qui aille chercher
6 le maximum d=informations pour mieux comprendre
7 c=est quoi cette bibitte-là, une mine d=uranium.

8 On a aussi fait venir des gens de la
9 Saskatchewan. Pourquoi des gens de la Sakatchewan?
10 Bien, il y a rien de mieux que du monde qui vivent
11 à proximité du mine. Ces gens-là nous ont dit trois
12 choses essentiellement. La première chose, c=est
13 qu'il y a une mine d=uranium il y a quarante (40),
14 cinquante (50) ans, c=est pas la même chose
15 aujourd=hui.

16 Ils nous ont dit aussi que dans un cas, il y
17 avait un des chefs, il y avait trois générations,
18 son grand-père, son père et lui-même avaient
19 travaillé dans une mine d=uranium, ils sont en
20 santé puis aussi on a questionné par rapport à la
21 santé, les impacts sur l=environnement, la qualité
22 de l=eau, la qualité de la pêche commerciale parce
23 qu'il y avait une mine entre autres puis je me
24 souviens pas c=est Cidor Lake ou Cigor Lake, en
25 tout cas, une mine en Saskatchewan proche d=un

1 village à vingt-six kilomètres (26 km) et eux
2 disaient qu'ils continuaient aller à la pêche puis
3 aller à la chasse, ça, c'est en public mais
4 Monsieur Taillon et Mercier, vous me connaissez pas
5 mais je suis bien tannante.

6 Quand on s'est ramassé en privé, j'ai reposé
7 les mêmes questions aux chefs, je leur ai dit, * on
8 est entre nous autres là, c'est quoi le mauvais
9 versant de la montagne? + Il dit, * Madame Cyr,
10 c'est sûr qu'une mine, ça a toujours un impact sur
11 l'environnement, vous en avez chez vous mais il
12 dit, il y a moyen de contrôler les impacts et le
13 succès, c'est comment on peut travailler en
14 collaboration avec des gens de Mistissini, de
15 Chibougamau et Chapais + parce que eux, c'est ce
16 qu'ils ont fait, ils ont réussi à travailler tout
17 le monde ensemble pour s'assurer qu'au niveau des
18 suivis, parce qu'une fois que le permis est émis,
19 au niveau de l'application des normes, au niveau du
20 monitoring qui est suivi, c'est important. Donc
21 nous, ça nous a rassurés mais c'est clair que tout
22 le monde à Chibougamau, je vous dirai pas que les
23 gens sont inquiets, la semaine passée,
24 malheureusement, j'étais pas ici ou il y a quinze
25 (15) jours, on a eu une séance publique pour faire

1 venir des gens, qu'on a engagés, on a choisi des
2 gens qui semblaient être des experts dans le
3 domaine, un monsieur de Genivar, un monsieur...
4 docteur Plante, des gens qui ont travaillé ou qui
5 connaissent cette expertise-là, nous autres, on la
6 connaît pas, pour dire à notre monde à Chibougamau,
7 c'était une séance publique, voilà!

8 On aurait pu faire venir Strateco, Strateco,
9 on se tient loin d'eux autres, on leur parle de
10 temps en temps parce que des fois, on a des
11 questions et on apprécie les réponses qu'ils nous
12 donnent mais on a fait l'effort d'aller chercher
13 des gens de l'extérieur qui nous semblaient avoir
14 une certaine crédibilité. J'ai pas été cherchée non
15 plus les anti-mines puis les pro-mines puis... on
16 veut pas tomber dans ce débat-là parce qu'on veut
17 s'assurer que nos citoyens aient une information la
18 plus juste possible qui nous permette d'évaluer
19 puis de comparer entre leur expérience d'opération
20 minière traditionnelle qu'on a ici de l'or, du
21 cuivre et du nickel et une future mine d'uranium.

22 Ça fait que c'est le commentaire que je
23 voulais faire parce que je me sens un petit peu
24 interpellée puis il ne faut pas oublier qu'à
25 Chibougamau on est en deux mille dix (2010) puis

1 les préoccupations de l'environnement, on les a
2 puis on gère plus nos municipalités non plus ou nos
3 villes ou nos entreprises comme il y a cinquante
4 (50) ans non plus puis que cette volonté-là d'avoir
5 une approche de développement durable puis d'avoir
6 des impacts le plus minimal possible sur
7 l'environnement, bien c'est bon aussi pour nous et
8 il y a une volonté de nos citoyens aussi à ce
9 niveau-là. Et ce que je voulais dire, je pense
10 c'est important parce que j'avais comme
11 l'impression qu'on pensait que les gens de
12 Chibougamau ou Chapais acceptaient ça comme si tout
13 était beau mais on a pris la peine d'aller chercher
14 de l'information, s'informer pour s'assurer d'être
15 mieux outillés pour juger du projet.

16 Et pour moi, souvent on parle des impacts de
17 la Convention de la Baie-James, bien la Paix des
18 Braves, mais d'avoir le COMEX, le COFEX puis la
19 Commission canadienne, bien écoutez, pour moi, vous
20 êtes, ce qu'on appelle, j'ai appelé au début, ma
21 carte d'assurance, c'est vous autres qui pouvez
22 valider avec les experts que vous vous échangez, ce
23 que les promoteurs vont vous soumettre et pour moi,
24 c'est une certaine assurance et on pense que c'est
25 nécessaire et important. Je vous remercie.

JL/dp/jl

1 M. PIERRE MERCIER :

2 J=aurais peut-être un petit commentaire pour madame
3 Cyr. D=abord, je vous félicite pour les initiatives
4 prises puis le souhait que je pourrais formuler, ça
5 serait de continuer à être tannante.

6 Oui, Madame.

7 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

8 Je voulais juste, en fait, commencer par dire un
9 commentaire, dire que je suis en plein accord avec
10 monsieur Coon, je crois qu=il y a un grand morceau
11 de sagesse qui a parlé tout à l=heure et je connais
12 la préoccupation des Cris pour favoriser le
13 développement économique. Je sais qu=ils sont
14 préoccupés par l=environnement mais qu=ils sont
15 aussi, ils ne veulent pas entraver le développement
16 économique de la région.

17 Je veux juste spécifier aussi que si, ça peut
18 être une question en même temps aussi, comment on
19 peut penser que ce projet-là va favoriser le
20 développement économique et créer des emplois quand
21 la durée de vie d=une mine d=uranium est de sept
22 (7) à dix (10) ans, si je ne me trompe pas, au
23 Québec, va créer cent soixante (160) emplois ou
24 trois cents (300) emplois selon la phase dont
25 seulement quinze pour cent (15 %) chez les Cris.

JL/dp/jl

1 Je ne crois pas que ce soit le projet qui soit
2 le plus durable ou le plus favorable pour
3 développer vraiment, si c'était vraiment ça le but
4 des gens de Strateco ou des gens... des élus de la
5 région, si c'était vraiment de favoriser le
6 développement économique, je ne vois pas pourquoi
7 on choisirait un projet qui va se terminer en deux
8 mille vingt (2020) en nous laissant des milliers de
9 déchets nucléaires pour les futures générations,
10 your children, my children, your grand-children and
11 that=s it.

12 M. BENOIT TAILLON :

13 Est-ce que vous aimeriez répondre?

14 M. GUY HÉBERT :

15 J=aimerais répondre à la question de madame qui
16 arrive dans la région. Au Québec et dans
17 l=industrie minière, on évalue toujours les
18 projets, c=est une règle du pouce, sur huit (8) à
19 dix (10) ans. Tous les projets qu=on a démarrés,
20 tous les projets qui sont démarrés en région, on
21 évalue sur huit (8) à dix (10) ans.

22 On a établi des hypothèses de travail qu=on va
23 vérifier et présentement, on a établi, on appelle
24 ça la capacité quotidienne de produire, on parle de
25 sept cents tonnes par jour (700 t/j) dans notre

1 cas, c'est quand même pas une grosse mine, on parle
2 de sept cents tonnes par jour (700 t/j) pour
3 extraire nos ressources pendant huit (8) à dix (10)
4 ans. Ça, ça c'est connu dans l'industrie, tous les
5 gens qui font des mines se servent de ces
6 hypothèses de base-là que c'est huit (8) à dix (10)
7 lorsqu'on commence les études.

8 Tout en parallèle à ça, nous, pour les deux
9 prochaines années, on a commencé en janvier une
10 très grosse campagne de forage d'exploration sur
11 deux ans, cent vingt mille mètres (120 000 m) de
12 forage qu'on fait présentement et, parce que la
13 structure a quinze kilomètres (15 km) de long et on
14 a évalué actuellement sur les ressources qu'on
15 publie au point de vue économique, on a fait ça sur
16 un point deux kilomètres (1,2 km) mais il reste
17 quand même un treize kilomètres (13 km) et plus à
18 évaluer et historiquement une mine, tu commences
19 pour huit (8) à dix (10) ans et à tous les ans, tu
20 essaies de répéter, renouveler tes ressources.

21 Je suis convaincu quand Campbell a commencé
22 ici, ça n'a pas... c'était pour huit (8) à dix (10)
23 ans puis ça a duré vingt-cinq (25), trente (30)
24 ans. Une mine c'est la façon qu'on bâtit ça, nous,
25 on s'est donné comme objectif en deux mille onze

1 (2011) ou en deux mille douze (2012) avec qu'est-ce
2 qu'on a comme délai présentement un petit peu,
3 d'établir la capacité quotidienne de l'usine de
4 traitement, est-ce que ça va être encore sept cents
5 tonnes (700 t), ça va être encore huit cents tonnes
6 (800 t) mais ça va être encore basé sur dix (10)
7 ans, c'est la façon de procéder dans les mines, on
8 bâtit mais historiquement, les mines, on fait
9 beaucoup d'exploration en parallèle puis on essaie
10 de renouveler les ressources.

11 Au sud de nous présentement CAMECO fait
12 beaucoup de travaux d'exploration, c'est une
13 propriété qui fore depuis plusieurs années, ils
14 continuent à forer et possiblement eux autres vont
15 trouver des ressources aussi sur le terrain sans ça
16 ils ne continueraient pas et si on a une usine de
17 traitement bien ça, on a accès à d'autres minerais
18 potentiels pour continuer la vie de la mine. C'est
19 connaître... c'est mal connaître l'industrie de
20 faire une affirmation comme ça parce qu'une mine à
21 l'étape où on est rendus, on parle toujours de huit
22 (8) à dix (10) ans de production et lorsqu'on va
23 faire... l'étude d'exploration inclut aussi une
24 étude * bankable, feasibility study +, c'est à ce
25 moment-là qu'on détermine quelle va être la

1 capacité de l=usine pour encore une fois de huit
2 (8) à dix (10) ans mais on espère d=avoir identifié
3 des cibles d=exploration pour renouveler les
4 ressources mais c=est la façon qu=on procède dans
5 l=industrie puis ce n=est pas... à l=étape où on
6 est rendus, on ne peut pas faire autrement que ça.

7 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

8 O.K. En fait, c=était juste préciser parce que
9 j=avais lu dans votre publicité même de Strateco,
10 je pense sur votre site Web ou dans les journaux
11 locaux que la fermeture était prévue pour deux
12 mille vingt (2020).

13 M. GUY HÉBERT :

14 Non, vous avez même vu, vous avez raison parce que
15 même dans le vidéo qu=on vous a présenté
16 aujourd=hui, on parle de dix (10) ans. On parle de
17 dix (10) ans, c=est à l=étape où on est rendus, on
18 est rendus à parler de ça et la Commission
19 canadienne, dans notre étude économique vous allez
20 voir que dans la deuxième étape, on parle de trente
21 millions de dollars (30 M\$) mis * up front +
22 pour... et à tous les cinq ans ou à tous les deux
23 ans dépendant ce qu=ils vont nous demander, on va
24 réévaluer la fermeture du projet et à ce moment-là,
25 on est obligés de remettre de l=argent à la Banque

1 ou en garantie pour assurer que pour les dix (10),
2 quinze (15) prochaines années, on aura les moyens,
3 O.K., l=argent sera de côté pour suivre mais c=est
4 certain que les projets, on parle de dix (10) à
5 quinze (15), c=est pour ça qu=on parle de dix (10)
6 ans à ce stade ici mais on va faire l=usine, encore
7 une fois, je me répète, la capacité va être
8 déterminée seulement qu=en deux mille onze (2011),
9 deux mille douze (2012) et on aura, j=espère,
10 identifié les cibles pour continuer pour douze
11 (12), quinze (15), vingt (20) ans ou vingt-cinq
12 (25) ans.

13 Un camp minier c=est ça, ça commence avec une
14 mine puis après ça tu espères en trouver d=autres
15 et dans les monts Otish, il y a beaucoup d=uranium
16 et possiblement qu=il va avoir d=autres projets.
17 Merci.

18 M. PIERRE MERCIER :

19 Merci, Monsieur Hébert. Est-ce que ça apporte un
20 éclairage additionnel à votre... Merci.

21 Je ne sais si le maire de Chapais est encore
22 ici? Il a dû quitter. C=est parce qu=à la suite des
23 commentaires de la mairesse de Chibougamau, peut-
24 être que ça serait intéressant d=avoir le son de
25 cloche ce qui se passe à Chapais, à savoir s=il y a

1 eu des initiatives de prises à Chapais comme vous
2 en avez eues, vous en avez initiées ici.

3 Mme MANON CYR :

4 Même chose. Il y a eu des rencontres à Chibougamau,
5 il y a eu des rencontres à Chapais, qui se sont
6 déroulées la semaine passée, il y a eu des séances
7 publiques ici, il y a eu des séances publiques à
8 Chapais, on fait ça en collaboration avec les gens
9 de Chapais. Je ne sais pas, Monsieur... Non,
10 c'était vraiment Chapais-Chibougamau dans ce cas-
11 là, c'est là qu'on était rendu mais...

12 M. PIERRE MERCIER :

13 À Mistissini...

14 Mme MANON CYR :

15 ... à Mistissini, on a fait des choses en
16 collaboration quand on a fait venir les gens de la
17 Saskatchewan, là-dessus, on a travaillé avec John,
18 monsieur Longchap de Mistissini...

19 M. PIERRE MERCIER :

20 Oui.

21 Mme MANON CYR :

22 ... puis en collaboration, on a fait venir les gens
23 de la Saskatchewan pour justement qu'ils
24 rencontrent ces gens chez eux publiquement et les
25 gens chez nous ici à Chibougamau. Malheureusement,

1 ils ne pouvaient pas être à Chapais mais lors de
2 cette séance-là, il y a eu des gens de Chapais qui
3 se sont rendus à Chibougamau.

4 M. PIERRE MERCIER :

5 Et l'idée exprimée, évidemment, par monsieur Coon,
6 est-ce que vous êtes réceptrice...

7 Mme MANON CYR :

8 Tout à fait.

9 M. PIERRE MERCIER :

10 ... réceptive, devrais-je dire, à ça?

11 Mme MANON ROY :

12 Je suis tout à fait, oui, puis même on va revoir,
13 tout à l'heure, je suis allée voir mon collègue de
14 la CRE, monsieur Mackenzie, on va...

15 M. PIERRE MERCIER :

16 Oui.

17 Mme MANON ROY :

18 ... je vais parler avec monsieur Longchap cette
19 semaine pour essayer de voir de son côté parce que
20 ce que je comprends, c'est qu'ils ont eu le même
21 genre d'intervention hier, ce que je comprends,
22 c'est que la Commission canadienne de la sécurité
23 nucléaire est prête à revenir...

24 M. PIERRE MERCIER :

25 Oui.

1 Mme MANON ROY :

2 ... puis nous, on a des experts qu'on pourrait leur
3 proposer aussi de venir, qu'ils veulent aller à
4 Mistissini aussi, ça fait qu'on va revoir cette
5 initiative-là.

6 M. PIERRE MERCIER :

7 Très bien, Madame. Merci des informations.

8 M. STÉPHANE MACKENZIE :

9 Excusez...

10

11 Mme MANON ROY :

12 Il faut se rappeler aussi que c'est toujours une
13 rampe d'exploration...

14 M. PIERRE MERCIER :

15 Absolument.

16 Mme MANON ROY :

17 ... parce que nous, on prend pour acquis que quand
18 il va avoir des étapes subséquentes, il va avoir
19 des audiences subséquentes...

20 M. PIERRE MERCIER :

21 Oui.

22 Mme MANON ROY :

23 ... on aura là aussi le devoir d'informer notre
24 monde et de s'assurer...

25 M. PIERRE MERCIER :

1 Comme le président Taillon l=a dit tout à l=heure,
2 effectivement, c=est étape par étape. Oui,
3 Monsieur.

4 M. STÉPHANE MACKENZIE :

5 De toute façon, c=était juste un petit complément
6 d=information.

7 M. PIERRE MERCIER :

8 Oui.

9 M. STÉPHANE MACKENZIE :

10 On avait également eu une rencontre à Mistissini
11 avec les gens de la Commission canadienne en
12 octobre.

13 M. PIERRE MERCIER :

14 Oui.

15 M. STÉPHANE MACKENZIE :

16 Donc, on avait fait une première tournée, on était
17 allés à Mistissini. Je pense que madame Cyr était
18 occupée dans cette période-ci à d=autres...

19 M. PIERRE MERCIER :

20 Mais un de nos... un des membres du COMEX...

21 M. STÉPHANE MACKENZIE :

22 En campagne électorale, je voulais dire.

23 M. PIERRE MERCIER :

24 Oui. Un des membres du COMEX nous en avait fait

25 part, je pense c=est Philip, il nous avait dit que

1 la Commission était allée à Mistissini puis
2 confirmé par le président Taillon également.

3 Est-ce qu'il y aurait d'autres personnes
4 intéressées à soulever des questions, des
5 commentaires? Profitez-en parce que vous avez ici
6 pas mal de monde impliqué dans le dossier, dans
7 leur discipline respective et qui peuvent peut-être
8 apporter un éclairage. Allez, Monsieur.

9 M. RENÉ SAVAGE :

10 Bonjour, mon nom est René Savage de Chibougamau. Je
11 suis Native. Comme monsieur Coon puis comme l'autre
12 dame, on a certaines interrogations ou des
13 craintes. Par contre, je crois qu'il y a des
14 instances, il y a des comités gouvernementaux qui
15 supervisent ou qui vérifient de très près tous les
16 nouveaux projets, les projets sont suivis comme ils
17 n'ont jamais été, c'est très difficile de repartir
18 des projets.

19 Puis la question qu'il faut se poser aussi
20 comme résident, on veut protéger notre coin de
21 pays, nos gens, on les aime, c'est bien, je
22 comprends ça mais est-ce que, je crois qu'il faut
23 se poser la question : est-ce que l'énergie
24 nucléaire ne sera pas l'énergie verte de l'avenir
25 plutôt que de brûler du charbon ou du pétrole pour

1 en produire?

2 Posons-nous les questions, on est des
3 producteurs d=hydroénergie, une énergie
4 renouvelable verte, l=uranium, c=est pour des
5 centrales et ça ne fait pas que des bombes
6 atomiques, ça ne fait pas que des Tchernobyl, donc
7 posons-nous la question comme individu mais qu'on
8 ait un nouveau... des experts qui viennent nous
9 rassurer puis qui répondent aux gens à des
10 questions, pas à des choses qui sont arrivées dans
11 le passé parce que le passé, il est arrivé plein
12 d=atrocités à la grandeur de la planète, on fait
13 les choses différemment maintenant, les
14 entrepreneurs ou les promoteurs des projets sont
15 suivis, je crois, d=une manière très, très stricte,
16 que des experts reviennent nous expliquer comme il
17 faut mais que les gens qui ont des questions
18 arrivent avec des questions précises, * est-ce que
19 ça, c=est possible, est-ce que ça, ça peut
20 arriver? + Pas dire un moment donné, * il est
21 arrivé ça dans tel pays ou dans tel pays +, si on
22 fait les choses correctement, différemment, on peut
23 arriver à des résultats différents. Ça fait que
24 moi, comme monsieur Coon, je suis inquiet mais je
25 veux également développer le Nord du Québec, la

1 région, faire travailler les gens de la région
2 Chibougamau, Chapais, Mistissini puis rappelons-
3 nous que je crois que l'énergie nucléaire va être
4 une énergie d'avenir.

5 M. PIERRE MERCIER :

6 Merci, Monsieur, pour vos commentaires. Est-ce
7 qu'il y aurait d'autres questions ou d'autre
8 commentaires à exprimer? Oui, Monsieur.

9 M. RAMSEY HART :

10 Merci, Monsieur le Président. Deux questions très
11 brèves puis j'attends des réponses aussi brèves
12 parce que l'heure avance. Est-ce que vous allez
13 faire un document des recommandations ensemble,
14 fédéral, provincial ou est-ce qu'il y aura deux
15 documents des recommandations?

16 M. PIERRE MERCIER :

17 Ah, ça c'est à voir, vous savez. Au niveau des
18 demandes d'informations, le président Taillon l'a
19 dit, ils ont été plus rapides que nous pour les
20 circonstances expliquées tout à l'heure. En ce qui
21 a trait à la recommandation, nous sommes
22 assujettis, comme ça a été mentionné, à une
23 procédure qui nous amène à faire cette
24 recommandation-là à l'administrateur, dans notre
25 cas, c'est l'administratrice de la Convention de la

1 Baie-James et du Nord du Québec. Alors, remarquez
2 bien que si c'est possible, on le fera mais je ne
3 peux pas vous en donner l'assurance au moment où on
4 se parle.

5 M. RAMSEY HART :

6 O.K. Deuxième question brève. Est-ce que le vidéo
7 qu'ils font, est-ce que ça va être disponible sur
8 l'Internet ou est-ce qu'il va avoir des...

9 * minutes + ou des...

10

11 M. PIERRE MERCIER :

12 Ah, l'information ne m'est pas encore rendue là, je
13 vais peut-être demander à monsieur Taillon de voir
14 à nous donner une réponse.

15 M. BENOIT TAILLON :

16 Je ne suis pas en mesure de vous préciser
17 exactement quel est le format sous lequel ce sera
18 disponible. Il y a deux caméras là, dans la salle,
19 d'après ce que je comprends, il y en a une qui est
20 sous notre parapluie puis il y en a une autre qui
21 n'est pas sous notre parapluie, est-ce que, Madame
22 Geneviève, c'est votre caméra?

23 M. PIERRE MERCIER :

24 Personnelle?

25 M. BENOIT TAILLON :

1 C=est pour...

2 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

3 Oui.

4 M. BENOIT TAILLON :

5 ... vos besoins personnels?

6 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

7 En fait, c=est pour un média indépendant, donc oui,
8 on espère mettre ça la disposition sur YouTube ou
9 d=autres blogues, on pourra éventuellement prendre
10 des courriels s=il y en a qui veulent accès à
11 l=intégrale de la réunion.

12 M. BENOIT TAILLON :

13 Bon. Monsieur Hart, je dois vous dire que d=abord
14 les séances sont enregistrées, donc la voix est
15 enregistrée. Si vous désirez avoir une copie du
16 fichier audio, je ne pense pas qu=il y ait de
17 difficulté, vous vous adressez au secrétariat, je
18 pense que tout ça c=est mis sur des fichiers qui
19 sont lisibles par un ordinateur.

20 M. RAMSEY HART :

21 Parfait.

22 M. BENOIT TAILLON :

23 Maintenant, en ce qui concerne la partie vidéo, là,
24 je ne peux pas vous donner plus d=informations mais
25 je sais que, pour en avoir parlé hier avec le

1 technicien, il m=expliquait comment il fonctionne,
2 donc il enregistre sur une puce de mémoire là, un
3 genre clé USB les informations puis il les transmet
4 constamment dans son disque rigide et un moment
5 donné, à la fin de la journée, il a un certain
6 nombre de fichiers qui ont été créés par période
7 de... par des plages horaires différentes. Alors
8 probablement que ce que vous recevrez, ce seront
9 différents fichiers qui mis ensemble forment
10 l=ensemble d=une session et encore une fois, je
11 vous invite à prendre contact avec monsieur O=Neil
12 ou monsieur Théberge pour qu=on vous trouve un
13 moyen de vous transférer ces fichiers soit par un
14 FTP ou par un courriel électronique.

15 M. PIERRE MERCIER :

16 Aviez-vous... oui, j=étais correct. Avez-vous une
17 autre question ou un commentaire, Madame?

18 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

19 Oui, j=aurais un petit commentaire, en fait, par
20 rapport à la réunion d=information à laquelle j=ai
21 assisté à Chapais...

22 M. PIERRE MERCIER :

23 Oui.

24 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

25 ... qui était organisée par la Conférence régionale

1 des élus, je crois, avec des gens de Genivar, je
2 m=attendais, comme c=était annoncé, à une soirée
3 d=information objective. Oui, je suis partisane, je
4 ne vous le cacherai pas...

5 M. PIERRE MERCIER :

6 C=est votre droit, vous savez.

7 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

8 Oui, oui. C=est le bonheur de vivre dans un pays
9 libre.

10

11 M. PIERRE MERCIER :

12 Voilà!

13 Mme MARIE-GENEVIÈVE CHABOT :

14 C=est ça, donc en assistant à cette réunion-là avec
15 des experts, oui, sur l=uranium, moi, j=ai senti
16 que j=avais été informée seulement sur une partie
17 de la question, donc que les gens étaient plus ou
18 moins... plutôt favorables, disons, en étant des
19 experts qui travaillent déjà dans l=industrie du
20 nucléaire.

21 J=ai des noms, je sais que c=est des gens qui
22 se sont peut-être affichés en défaveur de l=uranium
23 au Québec mais je voulais juste en nommer quelques-
24 uns au cas où vous avez besoin de suggestion. Il y
25 a, par exemple, le docteur Gordon Edwards qui est

1 de l=Université McGill, monsieur Michel Duguay qui
2 est un docteur en génie nucléaire, Éric Notabaert
3 aussi qui est un professeur en médecine à l=UDM,
4 c=est tous des gens seraient... qui voudraient bien
5 venir, en fait, présenter une soirée d=information,
6 tout ça, donc ils attendent juste une invitation,
7 je crois. Merci.

8 M. PIERRE MERCIER :

9 Bon. Bien, alors il a été mentionné tout à l=heure,
10 vous savez, cette possibilité, madame la mairesse
11 l=a mentionné, cette possibilité d=avoir une
12 rencontre avec la Conférence régionale des élus,
13 alors je pense que votre message est passé et qu=il
14 a été capté.

15 Est-ce qu=il y aurait d=autres personnes
16 désireuses de s=exprimer? Oui, Monsieur.

17 M. SERGE BOULANGER :

18 Serge Boulanger, citoyen de Chibougamau. En fait,
19 moi, j=aimerais juste rappeler que toutes ces
20 études indépendantes-là sont aux frais des
21 contribuables et que déjà il y a des instituts, des
22 professionnels comme vous, comme le Centre de
23 recherche sur le nucléaire, qui sont également
24 financés par les contribuables.

25 Alors moi, j=ai pleinement confiance, oui, je

1 peux avoir des inquiétudes mais j=ai pleinement
2 confiance en les professionnels qui, à mon sens,
3 sont indépendants, vous êtes les représentants de
4 la population vis-à-vis l=entreprise en question.
5 Donc, je pense puis tantôt, on mentionnait que ça
6 avait coûté, je pense, c=est cinq millions (5 M\$)
7 qu=ils ont investi à date alors je ne sais pas
8 combien ça coûte pour avoir aussi le pendant ici
9 mais je voulais juste...

10

11 M. PIERRE MERCIER :

12 On est mieux de ne pas le dire.

13 M. SERGE BOULANGER :

14 ... qu=on n=oublie pas ça également.

15 M. PIERRE MERCIER :

16 Excusez-moi, Monsieur Boulanger, je pense qu=on est
17 mieux de ne pas le dire.

18 M. SERGE BOULANGER :

19 Non, mais il reste qu=à mon sens, il y a quand même
20 une indépendance...

21 M. PIERRE MERCIER :

22 Oui, oui, absolument.

23 M. SERGE BOULANGER :

24 ... il n=y a aucun lien...

25 M. PIERRE MERCIER :

JL/dp/jl

1 Oui.

2 M. SERGE BOULANGER :

3 ... et je pense, en tout cas, puis des experts, il
4 n=y en a pas tant que ça puis je serais content de
5 voir aussi les noms là, qui ont été soulignés dans
6 la mesure où ça fait partie d'un comité d'experts
7 mais je voudrais juste qu'on n'oublie pas ça.

8 Merci.

9 M. PIERRE MERCIER :

10 Merci, Monsieur Boulanger, pour vos commentaires.

11 Est-ce que quelqu'un d'autre, vous savez, je ne
12 sais pas si vous avez l'appel de l'estomac mais des
13 fois, on peut souper plus tard mais... oui, Madame.

14 Mme ANNE ROBITAILLE :

15 Bonjour. Mon nom, c'est Anne Robitaille...

16 M. PIERRE MERCIER :

17 Ah! Au micro, s'il vous plaît, Madame?

18 Mme ANNE ROBITAILLE :

19 Dans le fond, moi, j'aurais une question à poser au
20 promoteur, je voudrais avoir peut-être plus de
21 précisions par rapport au quinze pour cent (15 %)
22 d'embauche locale par rapport à votre total de main
23 d'oeuvre, ça me semblait un petit peu bas, je me
24 demandais s'il y avait des raisons spécifiques,
25 explications.

JL/dp/jl

1 M. BENOIT TAILLON :

2 Alors, est-ce que j'ai bien compris quand vous
3 parlez du quinze pour cent (15 %), parlez-vous du
4 quinze pour cent (15 %), l'objectif d'embauche de
5 membres de la communauté crie ou si vous avez
6 interprété que le quinze pour cent (15 %) était
7 quinze pour cent (15 %) de main d'oeuvre locale?

8 Mme ANNE ROBITAILLE :

9 J'avais compris quinze pour cent (15 %) de main
10 d'oeuvre locale peut-être que je me suis...

11 M. BENOIT TAILLON :

12 On va laisser la société s'expliquer.

13 M. GUY HÉBERT :

14

15 En fait, pour la première partie, on parle quinze
16 pour cent (15 %), c'était essentiellement au niveau
17 des membres cris l'objectif et au niveau local, on
18 parle d'environ cent quatre-vingts (180) emplois.

19 Il y a beaucoup des emplois au début, comme on
20 disait, ça va être un contracteur de Saskatchewan
21 qui va venir et eux autres, c'est certain, ce n'est
22 pas à notre avantage de transporter ces gens-là,
23 ces travailleurs-là de la Saskatchewan mais ils
24 vont être obligés de donner de la formation aux
25 gens ici et nous, c'est difficile de commencer à

1 dire : on va faire de la formation tant qu'on n'a
2 pas notre licence. C'est un petit peu un cercle
3 vicieux. La CNSC nous disent, * on veut savoir qui
4 va travailler chez vous puis on veut être certains
5 qu'ils ont de l'expertise parce que sans ça, vous
6 n'aurez pas votre licence. + Ça fait que pour nous,
7 ça a été un premier, on dit, O.K. On commence au
8 niveau de l'exploration, on va amener un
9 contracteur qui a l'expertise, des gens en
10 radioprotection, des ingénieurs miniers, des gens
11 qui ont de l'expertise mais en parallèle, on va
12 former... on va avoir un gros programme de
13 formation dès, dès le début pour quand on sera à
14 l'étape, si jamais on va à la phase 2, que ce soit
15 nos gens qui soient là puis qu'ils aient déjà
16 l'expertise reconnue mais nous, plus de gens qui
17 viennent de la région de Chibougamau, c'est certain
18 que... ou de la région Chapais, Chibougamau, de la
19 région, c'est certain qu'on a beaucoup, beaucoup
20 d'avantages surtout avec la fermeture de Troilus,
21 on pense que c'est un bon... c'est un bon point,
22 c'est un bon timing parce qu'il y a beaucoup de
23 gens qui veulent rester dans la région mais
24 l'objectif de quinze pour cent (15 %) s'appliquait
25 à la communauté de Mistissini ou la Nation crie,

1 c=est un objectif, parce qu=on sait qu=avant de
2 mettre... on a parlé hier de former un comité et
3 puis, à ce moment-là, ça sera un petit peu discuté
4 avec ça mais c=est difficile de prendre un
5 engagement ferme tant qu=on n=a pas fait
6 l=inventaire de tous les gens qui sont disponibles
7 puis on vise un petit peu comme CAMECO a fait avec
8 les Premières Nations, eux autres, ils visaient
9 vingt-sept (27) à trente pour cent (30 %) mais ils
10 ne l=ont pas atteint. Ça fait qu=il faut faire
11 attention de ce qu=on prend mais ça s=appliquait
12 pas à la région ici, on espère d=avoir beaucoup de
13 gens de la région mais ils vont être obligés d=être
14 formés, il y a beaucoup... mais par contre, un
15 opérateur de machinerie c=est un opérateur de
16 machinerie là, un * scooptram +, c=est un
17 * scooptram + mais toute la question
18 radioprotection, ces choses-là, c=est certain que
19 ça va venir de l=extérieur pour débiter.

20 M. PIERRE MERCIER :

21 Est-ce que ça répond à votre question, Madame?

22 Mme ANNE ROBITAILLE :

23 Oui, ça répond très bien...

24 M. PIERRE MERCIER :

25 Très bien.

1 Mme ANNE ROBITAILLE :

2 ... qu'est-ce que je voulais savoir aussi c'était
3 si vous aviez vraiment cette intention-là de faire
4 de l'embauche local?

5 M. GUY HÉBERT :

6 Bien, le plus possible, c'est certain que c'est le
7 plus possible parce que pour commencer, ça amène de
8 la stabilité au niveau des travailleurs, c'est
9 quand même, là-bas, nous, même si éventuellement,
10 on va être connectés avec la route, on va avoir une
11 piste d'atterrissage qui va permettre de faire les
12 rotations à peu près aux quatorze (14) jours,
13 présentement c'est vingt et un (21) jours mais de
14 façon générale, ça sera fait aux quatorze (14)
15 jours les rotations puis plus de gens qu'on a de la
16 région ici ou de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est
17 bien plus avantageux, amener des gens aux quatorze
18 (14) jours en Saskatchewan là, c'est pas évident là
19 mais c'est eux autres qui ont l'expertise
20 présentement puis c'est une des conditions de la
21 licence d'avoir des gens d'expérience qui
22 travaillent sur le site au début mais avec un très
23 gros programme de formation.

24 Mme ANNE ROBITAILLE :

25 Merci beaucoup.

1 REMARQUES DE CLÔTURE

2 M. PIERRE MERCIER :

3 Merci. Merci, Monsieur Hébert. Eh bien, écoutez,
4 vous avez eu l'opportunité d'exprimer vos
5 commentaires, de poser les questions qui vous
6 animaient, je voudrais dans un premier temps vous
7 remercier non seulement de votre présence mais de
8 votre participation, en un mot, vous nous avez
9 facilité, comme on dit dans mon coin de pays, vous
10 nous avez facilité la job. Ça s'est bien passé et
11 c'est tout à votre honneur.

12 Je voudrais d'autre part remercier madame Cyr,
13 la mairesse de Chibougamau, elle est tenace qu'elle
14 a dit, tant mieux! Ça va nous permettre de revenir
15 à Chibougamau. Je n'ai pas grand mérite à dire ça
16 parce que les audiences publiques, il y en aura
17 sûrement ici à Chibougamau mais si c'est possible
18 d'y repasser avant les audiences publiques, bien ça
19 sera un grand plaisir pour celui qui vous parle.

20 J'aimerais également exprimer des
21 remerciements au nom de mon collègue, monsieur
22 Taillon, à nos panelistes d'abord du COFEX, du
23 COMEX, du ministère de la Santé fédéral, de la
24 Commission canadienne de la sûreté nucléaire, ça ne
25 paraît pas, vous savez, ces gens-là prennent des

JL/dp/jl

1 notes et puis ce n'est pas pour tout simplement
2 bien paraître à la caméra, c'est que je peux vous
3 dire que ça nous revient, ça nous revient dans pas
4 grand temps avec des commentaires, des
5 appréciations, des suggestions, tout ça pour vous
6 dire que vos commentaires ont écho non seulement
7 auprès de nos Comités respectifs mais également
8 auprès des instances gouvernementales, c'est ça qui
9 est important de souligner.

10 Je voudrais d'autre part en votre nom et mon
11 nom personnel aussi remercier l'équipe de Strateco.
12 Ces gens-là viennent, vous savez, c'est sûr que
13 c'est dans leur intérêt de faire connaître leur
14 projet mais ils se soumettent à vos questions et je
15 veux également remercier ces gens-là qui sont venus
16 exposer leurs commentaires. Ça sera à nous de juger
17 plus tard à la suite des réponses que nous
18 recevrons tant le COFEX que le COMEX sur les
19 questions qui leur ont été dirigées et au sujet
20 desquelles, ils nous fourniront des réponses. En un
21 mot, je... mes gens des tables de COMEX, COFEX
22 auraient des commentaires de leur part? Soyez bien
23 à l'aise. Oui, Monsieur Brian Craik.

24 M. BRIAN CRAIK :

25 Je voulais juste poser une dernière question à

JL/dp/jl

1 monsieur Hébert. Étant donné que vous venez de
2 parler du quinze pour cent (15 %) et le vingt-cinq
3 pour cent (25 %) de la communauté crie, des
4 travailleurs qui viendraient de la communauté crie,
5 je comprends ça comme une cible mais pas comme un
6 plafond, donc s'il y avait plus de monde disponible
7 et en mesure de travailler sur le projet, vous
8 seriez en mesure de les recevoir, est-ce que c'est
9 ça? C'est la même chose pour la région et s'il y
10 avait plus de monde de la région qui était en
11 mesure de travailler dans la mine?

12 M. GUY HÉBERT :

13 C'est évident, si on avait cent pour cent (100 %)
14 des gens qui pouvaient venir travailler de la
15 région de Mistissini ou Chibougamau-Chapais, ça
16 serait à notre avantage, définitivement à notre
17 avantage et on va pousser ça mais on ne peut pas
18 forcer les gens aussi à aller travailler pour nous,
19 c'est pour ça qu'on a parlé à plusieurs depuis un
20 an, qu'on parle de former un comité de travail
21 avec... une table, avec les gens de Mistissini, on
22 a Daniel et Peter qui sont en charge présentement
23 d'essayer de trouver des volontaires parce que
24 c'est pratiquement du volontariat de venir
25 travailler sur une table, de mettre toutes ces

1 choses en place mais on a l'expérience un petit peu
2 de Troilus où ils ont eu beaucoup de difficultés à
3 rencontrer leur cible mais par contre, c'est
4 certain que si on prend l'expérience de CAMECO, eux
5 autres, c'est extrêmement profitable d'avoir des
6 gens de la communauté, les Premières Nations qui
7 travaillent pour le projet, ils paient des cours
8 universitaires, ils paient... ça fait des années
9 qu'ils sont là quand même, ils ont commencé avec
10 dix (10) ans puis ça fait quarante (40) ans qu'ils
11 sont là-bas mais c'est certain que c'est dans notre
12 avantage si on pouvait avoir cent pour cent (100 %)
13 des gens de la région, ça nous ferait plaisir, je
14 demanderais même à mon vice-président de déménager
15 ici.

16 M. BRIAN CRAIK :

17 Merci.

18 M. GUY HÉBERT :

19 Merci.

20 M. PIERRE MERCIER :

21 Mais je m'excuse, Monsieur Hébert, vous avez dit de
22 déménager ici là. est-ce que c'est ici ou à
23 Mistissini?

24 M. GUY HÉBERT :

25 Non, il vient de Val-D'Or...

1 M. PIERRE MERCIER :

2 C'est une blague, c'est une blague. Alors, écoutez,
3 est-ce que, Monsieur Craik, ça répond dans une
4 certaine mesure à votre interrogation? Ce n'est
5 peut-être pas le chiffre que vous avez eu mais les
6 intentions exprimées.

7 Cela étant dit, donc, [traduction] pour les
8 gens anglophones, j'aimerais vous remercier de
9 votre présence cet après-midi et j'espère que nous
10 aurons l'occasion de répondre à vos questions
11 différentes surtout à monsieur Coon, la demande
12 qu'il a faite, avec la collaboration... (lui-même)
13 la mairesse de Chibougamau, la Conférence régionale
14 des élus et Mistissini, il y aura peut-être lieu
15 que vous puissiez mettre sur pied une rencontre
16 additionnelle d'information et si on peut y
17 contribuer, il nous fera plaisir d'y contribuer.

18 Cela étant dit, il me reste un dernier devoir,
19 celui de remercier mon homologue, monsieur Taillon,
20 qui m'a donné de la corde, vous savez, je
21 l'apprécie hautement, alors moi, à mon tour, c'est
22 lui qui va faire le noeud à cette corde. Merci.

23 M. BENOIT TAILLON :

24 Merci, Pierre. [traduction] Quelles sont les
25 prochaines étapes? Comme vous le savez, COMEX aura

1 son rapport qui exigera des différentes
2 informations au promoteur dans les prochains jours
3 ou les prochaines semaines mais les trois étapes
4 principales, nous attendons les réponses du
5 promoteur, nous allons évaluer les informations
6 fournies et après il y aura une deuxième phase où
7 nous tiendrons une consultation publique ou
8 plusieurs même et pour l'instant, on a eu une
9 séance hier... (lui-même) aujourd'hui, nous avons
10 eu une session ici peut-être que le besoin... plus
11 tard à l'automne de tenir deux jours, ces éléments
12 sont en cours, seront évalués à ce moment-là.

13 Je veux vous dire qu'il n'y a pas de rapport
14 qui sera produit à la suite de notre travail
15 aujourd'hui, nous avons pris acte, comme l'a dit le
16 président Mercier, nous avons pris des notes mais
17 n'attendez pas de nous un rapport.

18 Cependant, comme je l'ai mentionné plus tôt,
19 la version française des questions du COFEX est
20 disponible, laissez vos coordonnées au secrétaire,
21 Benoit Théberge, pour en obtenir copie. Les
22 questions de l'administratrice du Québec à la
23 recommandation du COMEX seront également rendues
24 publiques ou disponibles, pardon, prochainement. Je
25 dis également que les enregistrements audio sont

1 disponibles, je viens de le suggérer à monsieur
2 Hart que s'il le désire il peut les obtenir, alors
3 ça s'applique à tout le monde.

4 Deux points importants. Si vous avez besoin de
5 précisions particulières, je vous invite à aller
6 sur le site Web de l'Agence canadienne d'évaluation
7 environnementale, vous y verrez une porte d'entrée
8 du côté gauche de l'écran qui s'appelle
9 * Convention de la Baie-James +, alors vous activez
10 cette page et vous allez trouver donc des
11 documents.

12 Si vous avez de la difficulté à trouver le
13 site de l'Agence canadienne, comme on dit en bon
14 chinois, * Googlez + Agence canadienne d'évaluation
15 environnementale. Si vous ne trouvez pas, madame
16 Lajoie me disait hier que sur le site de l'Agence,
17 sur le site du Grand Conseil, O.K., alors sur le
18 site du Grand Conseil des Cris, entre parenthèses,
19 du Québec, Eeyou Istchee, il y a également un lien
20 vers le site Web de l'Agence canadienne. Vous y
21 verrez non seulement des documents mais le nom de
22 personnes avec leur numéro de téléphone, si vous
23 désirez prendre contact avec ces personnes,
24 n'hésitez pas, c'est là pour vous.

25 Deuxième point important. Je pense que je suis

1 encore avec la corde qu'il m'a donnée tantôt mais
2 je ne pense pas me tromper en disant que si dans la
3 région, des acteurs désiraient encore ou si ils
4 désiraient obtenir de nouveau la visite de la
5 Commission, la Commission peut recevoir votre
6 demande éventuellement évaluer comment ça peut
7 rentrer à l'intérieur de son calendrier de travail.

8

9

10

11

12

13 Cela étant dit, je vous remercie à nouveau.
14 Merci, Monsieur Hébert et votre équipe. Merci à
15 tous mes collègues et à la prochaine.

16

17

18 JEAN LAROSE,

19 Sténographe officiel.